Tome III. N° 18 *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 15 Déc. 1920

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

La vérité sur le procès de miss Cavell

(d'après les documents originaux) [1]

L'exécution de miss Cavell restera sans doute un des plus odieux souvenirs de l'occupation allemande en Belgique. On se rappelle l'indignation qu'elle suscita dans le monde entier. Jusqu'ici, nous n'avions là-dessus que des renseignements incomplets. Nous savions que miss Cavell avait été condamnée sous l'inculpation d'espionnage, mais nous ignorions le détail d'une affaire que les Allemands avaient tenu à garder secrète.

C'était assez qu'une femme, une infirmière, qui s'était dévouée au service des blessés belges et allemands, n'eût pas vu, à tout le moins, sa peine commuée, pour que l'on pût être sûr que l'on s'indignait à bon droit.

Un récent séjour en Allemagne nous a permis de consulter le dossier même du procès, tel qu'il est conservé dans les archives de la police allemande. Sans être toujours aussi

(1) M. Ambroise Got, qui publiera prochainement un important ouvrage sur l'affaire Cavell, a bien voulu faire pour nos lecteurs l'analyse des principaux documents qu'il contient.

explicites qu'on le voudrait, ces pièces, qui ont la froideur des documents juridiques et diplomatiques, nous renseignent avec une précision suffisante sur la suite des événements et permettent d'établir les responsabilités. Nous les suivrons pas à pas dans ce récit.

La police allemande en Belgique s'était assigné deux tâches particulières : empêcher la distribution des libelles et bulletins clandestins dont la *Libre Belgique* est le type, s'opposer au passage en Hollande d'hommes mobilisables. Ce dernier délit rentrait dans la catégorie des crimes d'espionnage et quiconque y participait pouvait être puni de mort.

La police de Bruxelles était divisée en un certain nombre de bureaux d'arrondissement, désignés par les lettres de l'alphabet. Le bureau B, qui arrêta miss Cavell, avait à sa tête le lieutenant Bergan, ancien membre de l'état-major de la police de Düsseldorf où il s'était distingué avant la guerre. Sous ses ordres était placé le fonctionnaire de la police criminelle Henri Pinkhoff, qui fut décoré à la suite du procès. Tels sont les deux personnages qui jouèrent le plus grand rôle dans l'instruction de l'affaire Cavell, ou, pour parler comme la justice allemande, de l'affaire Baucq et comparses.

Vers la fin de juillet 1915, le lieutenant Bergan apprit que l'architecte Baucq s'occupait de recruter des conscrits belges et de leur faire atteindre la frontière hollandaise. Un rapport en date du 20 juillet charge Pinkhoff de faire une enquête sur son compte. Baucq est filé et, dans la nuit du 31 juillet au 1er août, on l'arrête ainsi que Mlle Louise Thuliez, que l'on avait vue entrer chez lui, chargée d'un paquet de journaux. On trouve en effet chez Baucq 4 000 exemplaires de la *Libre Belgique*, en même temps que d'autres libelles et surtout « des listes d'adresses paraissant équivoques ». Au matin, Baucq et Mlle Thuliez étaient écroués à la prison militaire de Saint-Gilles.

Mlle Thuliez était une jeune Française de Lille, où avant la guerre elle enseignait comme institutrice dans un couvent. Sous les noms de Mlle Martin et de Mme Lejeune, elle avait entrepris de diriger sur Bruxelles, première étape du voyage vers la frontière hollandaise, les soldats français et anglais dispersés. Des étapes intermédiaires avaient été organisées

dans le district de Mons et c'est ainsi que la plupart des fugitifs réussissaient à atteindre Bruxelles où miss Cavell et Philippe Baucq les confiaient à des guides sûrs pour les conduire jusqu'en Hollande.

D'autres arrestations suivirent celles de Baucq et de Mlle Thuliez, notamment celles de Mme Bodart et de l'avocat Libiez, compromis dans la même affaire.

Miss Cavell, qui dirigeait depuis huit ans l'Institut Berkendael, transformé depuis la guerre en ambulance, fut arrêtée le 5 août à la suite de la lecture des notes chiffrées de Baucq et de Mlle Thuliez. Interrogée sommairement, ainsi que son assistante, miss Wilkins, par Bergan, elle fut écrouée à la prison Saint-Gilles, tandis que miss Wilkins était laissée en liberté. Une perquisition à laquelle on procéda aussitôt fut à peu près vaine : on ne découvrit qu'une lettre compromettante venue d'Angleterre par l'intermédiaire du consul américain à Bruxelles. Encore ne peut-on la croire des plus graves, car il n'en est pas fait mention dans la suite du dossier.

Le 8, miss Cavell comparaît devant Bergan pour le premier interrogatoire. La lecture de sa déposition est une des pièces les plus tristes du procès.

> Toutes nos hypothèses, écrit Bergan, basées sur le résultat des recherches dans les papiers trouvés chez les arrêtés, furent confirmées par la déposition de la Cavell. Nous nous servîmes à cet effet du true (textuellement : *kniff*) qui consiste à faire croire que les indications sont connues de la justice.

Abandonnée et sans défense, miss Cavell ne sut pas déjouer le stratagème. Elle crut que tous ses complices étaient déjà entre les mains de la police, ou tout au moins que la police les connaissait. Dans ces conditions, seul un aveu formel, qui ne nuirait d'ailleurs à personne et n'apprendrait rien qui ne fût déjà connu, pouvait lui concilier la clémence des juges. C'est ainsi qu'elle dénonça des personnes contre qui on n'avait encore aucun soupçon.

Nous n'avons pas le texte même des dépositions de miss Cavell. Les réponses qu'elle faisait en français étaient aussitôt traduites en allemand, et c'est cette traduction qu'on lui fit signer à la fin de chaque séance, sans qu'elle fût à même d'en contrôler l'exactitude.

Voici le texte de la première déposition, tel qu'il est conservé dans le dossier de la police :

Je reconnais avoir, depuis novembre 1914 jusqu'au commencement de juillet 1915, accueilli dans mon appartement, soigné et pourvu de fonds pour leur faciliter le voyage jusqu'au front et l'entrée dans l'armée des Alliés :

1° Des militaires français et anglais en civil dispersés, dont un colonel anglais ;

2° Des Français et des Belges mobilisables.

J'appartiens à la nationalité anglaise et suis directrice de l'Institut médical Berkendael, à Bruxelles, rue de la Culture, 149, dont je suis en même temps la gérante responsable.

Les soldats français et anglais dispersés, ainsi que les Belges et Français mobilisables, me furent amenés dans ce laps de temps par les quatre personnes suivantes : 1° l'ingénieur Capiau, de Wasmes ; 2° l'avocat Libiez, de Mons ; 3° le prince Reginald de Croy ; 4° et une certaine demoiselle Martin qui est identique à l'inculpée Thuliez avec qui je viens d'être confrontée. Ces personnes m'ont conduit, elles-mêmes, la plupart des gens qui m'étaient adressés ; une petite partie fut amenée aussi, à leur instigation, par d'autres personnes, la plupart paysans de la région d'où provenaient les dispersés et les mobilisables.

C'est ainsi que j'ai reçu :

1° De l'ingénieur Capiau, au total environ : 4 Anglais dispersés (soldats et civils) ;

2° De l'avocat Libiez, au total environ : 6 soldats anglais dispersés ;

3° Du prince Reginald de Croy, environ : 15 soldats français et anglais dispersés ;

4° De la Thuliez, au total environ : 15 soldats français et anglais dispersés.

En outre, l'avocat Libiez m'amena environ 10 Français et Belges mobilisables et l'inculpée Thuliez, qui, dans le recrutement, travaillait avec le prince de Croy, de 80 à 100 Français et Belges mobilisables, la plupart Français.

Parmi les premiers Anglais dispersés que m'amena Capiau, en novembre 1914, se trouvait le colonel anglais Bodgers avec un sergent anglais. Le sergent a fait savoir qu'il avait franchi heureusement la frontière hollandaise. Je ne sais plus aujourd'hui s'il a écrit ou ce qu'il a écrit ou de quelle autre façon il m'a fait parvenir la nouvelle de son heureuse arrivée en Hollande. Des autres personnes qui m'ont été confiées, quatre ou cinq Français mobilisables m'ont

écrit personnellement des lettres de Hollande après avoir franchi la frontière ; un soldat anglais et deux à trois Français mobilisables ont écrit à Mme Bodart.

Dans les premiers temps, je cachais chez moi notamment les Anglais, parfois quinze jours à trois semaines, attendu que les moyens et les chemins pour leur transport clandestin au delà de la frontière ne m'étaient pas encore suffisamment connus. Après qu'on eut mis à notre disposition, grâce à Capiau ainsi qu'à un certain Fromage, qui est identique à l'architecte Baucq avec lequel je viens d'être confrontée, des guides pour les Français et les Belges mobilisables, je ne gardais plus les gens que l'on m'amenait que jusqu'au moment où s'offrait l'occasion favorable pour les faire partir. A cette époque, les personnes qui m'étaient confiées séjournaient chez moi de un à huit jours.

Dans la plupart des cas, j'ai mené moi-même aux endroits suivants les soldats et les mobilisables que je recelais :

1° Derrière l'église Sainte-Marie ; 2° place Rogier, au chalet d'attente du tramway ; 3° place de la Constitution (vis-à-vis de l'hôtel de l'Espérance) ; 4° place Rouppe, sous l'horloge normale ; 5° derrière le Cinquantenaire, au commencement de l'avenue de Tervueren ; 6° square Ambiorix.

Des guides, qui étaient envoyés par Capiau, Baucq et par un certain Séverin, m'attendaient toujours en ces lieux, certains jours fixés à l'avance, à savoir le matin entre 5 et 7 heures (heure belge). La veille de chaque voyage, le guide ou un émissaire du guide venait me trouver dans mon appartement pour me mettre au courant.

Dans quelques cas, les guides sont même venus prendre dans mon appartement les soldats et les mobilisables que je cachais pour partir séance tenante.

Toutes les personnes que j'ai mises en route étaient munies d'environ 25 francs. Il était rare que les gens fussent déjà pourvus de cette somme. Généralement, je complétais jusqu'à concurrence de 25 francs la somme qu'ils avaient sur eux. Lorsqu'ils venaient me trouver, quelques-uns étaient dénués de toutes ressources.

Les fonds dont je pourvoyais les soldats et les mobilisables m'ont été transmis par les personnes suivantes : l'ingénieur Capiau, environ 1 000 francs ; le prince Reginald de Croy, environ 1 500 francs ; Mlle Thuliez, environ 500 francs ; Séverin, à titre de prêt, environ 400 francs. De mes propres ressources, j'avais donné environ 300 francs aux mobilisables et aux soldats. J'ai recueilli parmi mes connaissances, soi-disant dans un but philanthropique, 200 à 300 francs que j'ai également consacrés aux soldats et aux mobilisables.

Je dois faire particulièrement ressortir que Capiau, le prince de Croy, Mlle Thuliez et Séverin m'ont donné ces sommes uniquement dans le but de les distribuer aux soldats et aux mobilisables, à seule fin de leur permettre de se rendre au front.

Étant donné que, par suite du manque de place d'une part, et de l'autre par crainte d'être surprise par la police allemande, je n'ai pas toujours logé dans ma maison toutes les personnes qui m'étaient confiées, une partie des soldats et des mobilisables furent transférés aux endroits suivants dans la ville de Bruxelles : 1° chez la veuve Bodart, rue du Taciturne, n° 7, et à son domicile ultérieur, rue Wittmann, n° 19, environ 30 soldats anglais ; 2° chez Mlle Mouton, rue d'Angleterre, n° 17, environ 30 mobilisables français et belges ; 3° au café Philippe, rue Haute, n° 37, environ 20 mobilisables français et belges ; 4° au café, boulevard de la Senne, n°s 16 et 18 (femme Sovet), environ 10 mobilisables français ; 5° chez Séverin, avenue Longchamp, n° 138, environ 10 mobilisables français et 10 soldats anglais.

Bodart et Séverin ont remis eux-mêmes les soldats et les mobilisables qu'ils cachaient, de la même façon que moi, aux divers guides et de là aux rendez-vous déjà indiqués. Aux trois autres refuges, à savoir 2° à 4°, les soldats et mobilisables étaient recueillis soit par moi, soit par les guides mêmes, pour être mis en route.

A l'effet de compléter les indications que j'ai fournies au début, je dois encore déclarer que, outre Capiau, Libiez, le prince de Croy et Mlle Thuliez, le pharmacien Derveau de Pâturages-les-Mons m'a amené aux fins de transport, dans la période allant de novembre 1914 au commencement de mai 1915, environ 20 soldats anglais dispersés. Il venait en personne avec les hommes dans mon appartement. Pour autant que je me souvienne, il a été six à huit fois chez moi.

Le prince de Croy est venu chez moi environ six à sept fois de janvier 1915 au commencement de juillet 1915. Dans quatre ou cinq cas, il m'amena chaque fois trois soldats anglais. Je ne sais pas d'où venait le prince de Croy avec les soldats anglais. Au cours de ses visites, il m'a remis à peu près quatre fois de l'argent pour les soldats et les mobilisables. Je crois devoir me rappeler qu'il m'a fait remettre une fois par l'inculpée Thuliez environ 200 à 300 francs pour les soldats et les mobilisables. Au total, ainsi que je l'ai déjà mentionné, j'ai reçu de lui environ 1 500 francs pour les mobilisables et les soldats.

Je dois encore faire remarquer que Capiau et Séverin avaient presque toujours chargé leurs guides de venir chercher chez moi les soldats et les mobilisables, ce qui a eu lieu en effet.

Je reconnais que des accords sont intervenus entre moi et les personnes suivantes, lesquels accords avaient pour but de faire passer les soldats dans les rangs des Alliés :

1° Le prince Reginald de Croy ; 2° l'architecte Baucq ; 3° Séverin ; 4° l'ingénieur Capiau ; 5° l'avocat Libiez ; 6° le pharmacien Derveau ; 7° Mlle Thuliez ; 8° Mme Bodart.

Mes déclarations, qui viennent de m'être lues dans la traduction française, correspondent en tous points à la vérité. Je les ai bien comprises dans tous les points et les répéterai devant le tribunal.

Lu à haute voix le texte français, accepté et signé : *E. Cavell.* — Comme interprète et comme témoin, signé : *Pinkhoff;* comme greffier et comme témoin, signé : *Neuhaus,* fonctionnaires de la police criminelle. — Certifié conforme, signé : *Bergan,* lieutenant.

Une pareille déposition permet d'établir au juste le rôle de miss Cavell. Il n'est pas de premier plan : celui-ci appartenait sans doute au prince Reginald de Croy. Miss Cavell n'était qu'une intermédiaire. Elle recevait les fugitifs, les hébergeait quelque temps, puis les confiait à des guides qui les conduisaient jusqu'à la frontière.

La seconde déposition est moins importante. Miss Cavell y indique seulement quelques nouveaux complices, Mme Louise Ladrière-Tellier, l'ingénieur Hostelet, le pharmacien Crabbé, que, dit-elle, elle n'a pas nommé jusqu'ici « pour ne pas le trahir » ; elle ajoute le nom de deux guides, Louis et Victor Gille, et précise ses rapports avec l'ingénieur Libiez, avec qui on vient de la confronter. Elle ne le connaissait pas personnellement, ou fort peu : Mme Ladrière-Tellier lui amenait seulement des fugitifs de sa part :

Je ne peux plus me souvenir aujourd'hui, dit miss Cavell, si l'avocat Libiez, de Mons, a été en personne chez moi. Après l'avoir vu aujourd'hui, je ne crois guère le connaître personnellement. Il est possible que, en mon absence, il se soit présenté au n° 149 de la rue de la Culture. En toute certitude, je sais qu'à l'instigation de l'avocat Libiez, une certaine Louise Tellier, de Wihéries, m'a amené vingt soldats anglais dispersés, en vêtements civils...

Chaque fois l'inculpée Tellier me disait à l'instigation de qui elle m'avait conduit les soldats et les mobilisables. Je me rappelle parfaitement que généralement elle disait : « Je viens de la part de M. l'avocat Libiez avec les hommes. » L'une des dernières fois, au mois d'avril 1915, elle était accompagnée de son beau-frère Joly, de Wihéries, avec qui elle m'amena cinq ou six soldats anglais.

Notons un aveu qui aura un grand poids dans la condamnation :

Je souligne encore expressément que, de tous les soldats anglais ou français hébergés chez moi, deux ou trois seulement étaient blessés. Leurs blessures étaient de nature légère et en voie de guérison.

La troisième déposition nomme une autre complice : la comtesse de Belleville, amie de la famille de Croy.

Dans la période de janvier à mai 1915, la comtesse de Belleville est venue huit ou dix fois chez moi à Bruxelles. En quatre ou cinq occasions, elle me conduisit, en personne, au total huit ou dix personnes pour leur faire franchir la frontière. De ces huit ou dix personnes, six à sept étaient des soldats anglais en civil et deux à trois des Belges mobilisables qui voulaient se rendre au front. Lorsqu'elle venait seule chez moi, c'était pour savoir si les personnes qu'elle m'avait confiées avaient été transportées au delà de la frontière. J'ignore de quelle région provenaient les gens qui m'étaient adressés par la comtesse de Belleville. Je n'ai jamais reçu de fonds de la comtesse de Belleville. Je ne sais pas si, à l'instigation de la comtesse de Belleville, d'autres personnes m'ont conduit des soldats et des mobilisables. La comtesse de Belleville m'avait priée de faire passer la frontière hollando-belge aux personnes qu'elle avait amenées, ce que j'ai fait aussi. Je n'ai plus vu ces personnes après leur départ.

Je ne connais pas le domicile de la comtesse de Belleville. La comtesse est âgée de quarante-cinq à cinquante ans, elle a un visage ridé et des cheveux gris. Elle n'est pas mariée.

De cette déposition, il ressort clairement que miss Cavell reconnaît avoir reconduit à la frontière des Belges *qui voulaient se rendre au front.* C'est à ce titre qu'elle sera condamnée.

Jusqu'à l'ouverture des débats, miss Cavell fut gardée au secret.

De son côté, Baucq avait nié. Un mois environ après la dernière déposition de miss Cavell, on introduisit dans sa cellule « un homme de confiance » avec mission de lui arracher son secret en se faisant passer pour une victime de la police allemande. D'après le rapport de ce policier, Baucq aurait tout révélé : qu'il était le chef de la distribution de la *Libre Belgique*, qu'il avait pratiqué le recrutement sur une large échelle, qu'il conduisait lui-même à la frontière hollandaise des Belges et des Français, après avoir

étudié longuement sur une carte d'état-major les passages les plus favorables. Nous avons lu ce rapport : il ne laisse pas d'être des plus suspects. A l'audience, Baucq prétendit n'avoir eu d'autre rôle que d'indiquer des guides aux personnes qui voulaient passer la frontière ; aussi bien, l'on s'étonne qu'après avoir nié pendant plus de deux mois, il se soit livré sans réserve à un inconnu, et même, ce nous semble, avec quelque vantardise. Il faut se rappeler que cet entretien se passa sans témoins.

*
* *

La dernière quinzaine de septembre amena un redoublement de sévérité dans l'attitude de l'autorité allemande. L'offensive de Champagne avait ranimé dans le cœur des Belges les plus grands espoirs. Rien ne pouvait irriter davantage les vainqueurs. En même temps, le gouverneur militaire de Bruxelles, von Kraevell, était remplacé par le général von Sauberzweig, qui arrivait avec des instructions rigoureuses. Le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Zimmermann, lui avait donné pleins pouvoirs pour « effrayer tous ceux qui, arguant des privilèges de leur sexe, participent à des entreprises passibles de la peine de mort ». Nul besoin de l'exciter à la dureté : par tempérament, par doctrine, c'était un apôtre du *Kriegsbrauch*. Plus encore que von Bissing, il pensait que les « innocents doivent souffrir avec les coupables ». Au moment où les Belges espéraient leur délivrance prochaine, il estima qu'il fallait un exemple : l'affaire Cavell en fut l'occasion.

Le 7 octobre, un peu plus de deux mois après l'arrestation de Baucq, dans la salle des séances du Sénat, le débat s'ouvrit. Si l'on songe qu'il y eut trente-cinq accusés, on doit convenir que l'instruction avait été rapidement menée. Les juges furent plus expéditifs encore : en deux jours, alors qu'ils n'avaient pas eu connaissance du dossier avant le procès, ils surent réunir les éléments d'une sentence.

Le ministère public était représenté par le docteur Stoeber. Les premiers auditeurs militaires allemands en Belgique, Wiener et Mewes, étaient gens peu ombrageux : sous certaines réserves, ils consentaient à communiquer les dossiers aux avocats de la défense. Avec Lucas qui fit condamner Franck et Backelmans, avec Stoeber surtout, l'es-

prit change. Les avocats ne peuvent plus consulter les dossiers de leurs clients ; il leur est interdit de communiquer avec eux pendant l'audience. Quant à la personne même de Stoeber, les débats la révèlent assez. Autoritaire, brutal, il n'avait aucun souci d'exercer sa fonction avec humanité.

On reprochait trois choses aux accusés :

« 1° D'avoir répandu le libelle la *Libre Belgique;* 2° d'avoir transmis au front ennemi des nouvelles de famille ; 3° d'avoir fait passer des soldats à l'ennemi. » Le dernier grief était de beaucoup le plus grave, puisqu'il pouvait entraîner la peine de mort.

Me Kirschen s'était chargé de défendre Edith Cavell, ainsi que huit autres accusés, ce qui n'était pas pour faciliter sa tâche.

L'audience commença par l'interrogatoire de miss Cavell, qui déposa en français. Elle parlait notre langue couramment avec un fort accent : « Malgré son ennui, écrit Me Kirschen, et même sa gêne d'être interrogée la première, son énergie lui fit, dès les premiers mots de l'interrogatoire, surmonter tout malaise. Elle parla sans peur, d'une voix basse et éteinte, la force tranquille de son regard suppléant à la faiblesse de cette voix. »

Miss Cavell ne peut que répéter ce qu'elle a déjà dit à l'instruction. On remarque pourtant l'adjonction suivante :

Le prince de Croy ne m'a amené que quelques personnes et donné de l'argent. J'ai hébergé les Anglais parce qu'ils couraient un danger mortel. Je suppose que c'est le cas de tous les anciens soldats anglais qui se trouvaient en Belgique. Par mon intermédiaire, environ deux cents hommes ont été dirigés jusqu'à la frontière.

On interrogea ensuite les autres inculpés. L'interrogatoire de Baucq est intéressant en ce qu'il contredit, sur quelques points, les révélations qu'il aurait faites dans sa prison.

Mon activité consistait à indiquer aux personnes une heure et un endroit déterminés où ils trouveraient des guides. Je n'ai indiqué aucun guide à la Cavell.

Dans dix cas, j'ai prêté mon concours à l'effet d'entremettre des transports. Moi-même je n'ai fait passer la frontière à personne. L'organisateur principal est un certain Rogier ; j'ignore où il demeure. J'ai agi par patriotisme.

Vinrent ensuite les témoins au nombre de trois : le lieu-

tenant Bergan, Pinkhoff et le fils de Mme Bodart. La déposition de Bergan portait sur deux points particuliers : la régularité de la procédure et l'existence, à son avis, d'une organisation.

Les interrogatoires, dit-il, ont eu lieu consciencieusement en présence de deux témoins. Les protocoles ont été soumis phrase par phrase aux inculpés et signés seulement après lecture et assentiment. Aucune déposition n'a été forcée.

Je suis d'avis qu'il s'agissait d'une organisation. Tous ont contribué à amener à l'armée ennemie et spécialement pour la grande offensive de Joffre, des anciens soldats et des mobilisables. Deux groupes s'y sont employés, l'un dans la France du Nord, avec à sa tête le prince et la princesse de Croy, Capiau, Derveau, de Belleville et Thuliez ; l'autre dans la région de Mons, avec Libiez.

Pinkhoff ne vint pas à l'audience : on se contenta de lire sa déposition. Quant au fils de Mme Bodart, le dossier dit seulement qu'il n'ajouta rien de nouveau à ce qu'il avait déjà dit à l'instruction. Les notes de Me Kirschen sont heureusement plus explicites.

Le docteur Stoeber posa à l'enfant ces deux questions : Baucq portait-il à Mme Bodart des numéros de la *Libre Belgique* avec charge de les distribuer? Est-il exact que Baucq ait dit devant lui à sa mère qu'il était occupé à tracer une route sûre pour faire franchir la frontière hollandaise aux soldats?

Sur les deux points, l'enfant répondit : oui. En vain Baucq fit observer qu'habitué à parler l'anglais, l'enfant avait mal compris les questions faites en français ; que lui-même n'avait pas dit : « Je suis occupé », mais : « On est occupé à réparer une route ». Malgré le silence du docteur Stoeber, la réponse de l'enfant fut acquise pour les juges. Elle entraînait pour Baucq le délit d'espionnage ; elle attestait la complicité de Mme Bodart.

On autorisa l'enfant à embrasser sa mère et la première séance fut levée. Les dépositions étaient terminées.

Le lendemain, 8 octobre, les débats reprenaient. Avec une extrême violence, le docteur Stoeber requérait la peine de mort pour crime de « haute trahison consommée » contre neuf des accusés : la comtesse de Belleville, Mlle Thuliez, Albert Libiez, Capiau, Georges Derveau, Edith Cavell, Philippe Baucq, Mme Bodart et Louis Séverin.

La plupart des accusés n'avaient pu comprendre le réquisitoire, fait en allemand. Quoique le ton du docteur Stoeber leur en ait fait deviner la violence, les conclusions de l'auditeur public, quand l'interprète les traduisit, dépassèrent leurs craintes. Seule miss Cavell resta calme. Baucq semblait atterré. « Mlle Thuliez, dit Me Sadi Kirschen, avait peine à comprendre la terrible réalité, la comtesse de Belleville avait l'air abasourdi ; quant à Libiez, très pâle, ses gestes nerveux et saccadés trahissaient son émotion ; les yeux de Séverin clignotaient comme s'ils n'eussent pu supporter la lumière ; Mme Crabbe s'était évanouie. »

En général, niant qu'il y eût trahison consommée, les avocats plaidèrent pour des peines légères. A la fin de l'audience, Me Kirschen tenta de dire quelques paroles d'encouragement à miss Cavell. Il en fut empêché et ne put que s'incliner devant elle et lui serrer la main en silence.

Le lendemain, la cour martiale, délibérant à huis clos, condamnait à mort Baucq, Louise Thuliez, miss Cavell, Louis Séverin et la comtesse de Belleville.

Les considérants du jugement méritent d'être reproduits. On y trouve tout au long la thèse de la cour :

Il appert de l'audience principale d'aujourd'hui que, par l'arrestation des accusés, la police a réussi à s'emparer du moins d'une partie des personnes qui depuis longtemps s'employaient à faire parvenir à nos ennemis des hommes aptes à porter les armes. Tantôt d'après leurs propres déclarations, tantôt d'après les assertions de coaccusés, il apparaît au tribunal que les personnes suivantes sont les principaux organisateurs : 1° le prince Reginald de Croy qui a malheureusement réussi à prendre la fuite ; 2° l'architecte Philippe Baucq ; 3° l'institutrice Louise Thuliez ; 4° miss Edith Cavell ; 5° la comtesse Jeanne de Belleville ; 6° le pharmacien Louis Séverin.

La conduite des hommes à l'ennemi a été effectuée dans la période de novembre 1914 à juillet 1915 par deux groupes de personnes qui n'étaient du reste pas séparées par une cloison absolument étanche. L'un des groupes, à la tête duquel se trouvaient le prince Reginald de Croy et Louise Thuliez, avait son champ d'action principal dans la région d'Engle-Fontaine, Marcilles et Bavay, dans la France du Nord, tandis que le deuxième groupe déployait son activité dans le Borinage. L'activité des deux groupes consistait en particulier à découvrir des soldats français et anglais dispersés, ainsi que des personnes mobilisables et à les acheminer ensuite en Hollande, généralement par Bruxelles, afin qu'ils puissent de là rallier l'armée des Alliés.

Reginald de Croy mit entièrement son château de Bellignies à la disposition de cette œuvre, de sorte que l'on peut désigner son château comme lieu principal de réunion sur la route du front, en passant par Bruxelles et la Hollande. Sa sœur, la princesse de Croy, accusée, était parfaitement au courant ; elle hospitalisait et hébergeait les arrivants et se prêtait aussi à photographier elle-même une grande partie des personnes amenées afin de leur procurer de faux papiers, où des Français et des Anglais étaient qualifiés de Belges. La confection de faux papiers d'identité était le fait du co-accusé l'ingénieur Capiau, de Wasmes-lès-Mons, ainsi que du pharmacien Derveau, de Pâturages.

Pour les hommes du deuxième groupe, l'avocat Libiez, de Mons, établissait de faux papiers à l'aide d'un cachet, fabriqué dans ce dessein, d'une commune inexistante. A Bruxelles, les hommes amenés étaient cachés à différents endroits par l'entremise de miss Cavell pour être ensuite conduits en Hollande, au delà de la frontière, par des guides stipendiés spécialement à cet effet. De cette façon, elle a permis le passage de la frontière à 250 hommes environ. Pour la continuation du transport, le co-accusé l'architecte Baucq, de Bruxelles, l'assistait principalement. Les soldats dispersés amenés étaient tantôt exempts de blessures, tantôt rétablis de leurs blessures. Quelques-uns de ces hommes à qui l'on faisait passer la frontière ont annoncé leur arrivée en Hollande, voire en France. C'est ainsi que l'étudiant accusé Cayron, comme il le reconnaît lui-même de manière plausible, a reçu à plusieurs reprises des nouvelles du front de deux personnes, dont son propre frère, amenées de cette façon à l'armée ennemie. Le père Pirsoul avait servi d'intermédiaire dans le transport desdits ; selon l'opinion du conseil, il a travaillé en collaboration avec les accusés, toutefois il s'est enfui. Séverin reconnaît aussi avoir reçu des cartes identiques concernant l'arrivée de plusieurs soldats français en France. Il a reçu également à plusieurs reprises la nouvelle de l'heureuse arrivée de soldats et de mobilisables en Hollande.

Il est hors de doute pour le conseil que tous les accusés savaient pertinemment qu'il s'agissait de faire passer à l'armée des Alliés des soldats dispersés, voire des personnes mobilisables. Il n'y a que pour l'accusé Libiez que le Conseil estime qu'une preuve certaine n'est pas donnée.

Selon l'opinion du conseil, les accusés se proposaient par toute leur action de fournir des renforts à la puissance ennemie au préjudice de nos troupes.

Attendu qu'il est constant qu'une grande partie des soldats, respectivement des mobilisables, qui nous ont été soustraits de cette

façon, ont franchi la frontière hollandaise, que d'autres sont même arrivés en France et se battent aujourd'hui contre nous, *le Conseil admet pour chaque cas le fait accompli d'avoir fait passer les hommes à l'ennemi; il en résulte que tous les accusés qui entrent en ligne de compte comme délinquants sont passibles de la loi pour ce délit, car leur préméditation s'est étendue à toute l'action, n'eussent-ils participé que partiellement, selon la distribution des rôles, à divers actes du passage à l'ennemi.*

La plupart des co-accusés ont fait des aveux ayant trait à la façon dont ils ont pris part à la conduite d'hommes à l'ennemi. Ceux dont ce n'est pas le cas ont été confondus par les déclarations d'autres co-accusés. *Il va de soi que quelques-uns des accusés ont tenté de limiter ou d'atténuer leurs aveux. Mais, attendu que, selon la déposition digne de foi, faite sous serment, du témoin le lieutenant Bergan, les procès-verbaux ont été rédigés avec une minutieuse exactitude, soigneusement traduits et signés seulement, dans chaque cas, après lecture et acceptation, le Conseil est fermement convaincu que les allégations des accusés correspondent exactement à leurs dépositions.* Pour le fait que les accusés se seraient chargés à leur insu, il n'y a, selon l'avis du conseil, aucun point de repère, et cela n'a du reste été affirmé par aucun des accusés.

Suivent des observations sur chacun des condamnés. Nous reproduisons celles qui concernent Baucq, miss Cavell, Louise Thuliez et la comtesse de Belleville.

Miss Cavell reconnaît avoir recueilli dans son appartement, depuis novembre 1914 jusqu'en juillet 1915, des soldats français et anglais dispersés, en civil, dont un colonel anglais, en outre des Belges et des Français mobilisables qui voulaient se rendre au front, les avoir soignés, les avoir pourvus de fonds pour leur faciliter le voyage jusqu'au front et l'entrée dans l'armée des Alliés. Elle concède en outre, avoir conduit, dans la plupart des cas, les hommes qui lui étaient amenés à Bruxelles à certains lieux déterminés, pour les remettre aux guides qu'elle connaissait et qui l'attendaient. Elle reconnaît également avoir reçu des nouvelles de l'heureuse arrivée en Hollande de plusieurs des hommes qu'elle avait fait passer de cette façon en Hollande. Elle doit être comprise parmi les principaux organisateurs.

Louise Thuliez reconnaît avoir conduit elle-même à Bruxelles, ou les y avoir fait conduire par des guides spéciaux aux fins d'un transport ultérieur à l'armée des Alliés, du mois de mars 1915 jusqu'à fin juillet 1915, 45 soldats anglais dispersés, 20 soldats français dispersés,

48 Français mobilisables, ainsi que 3 Belges mobilisables, provenant des régions de la France du Nord occupée par les Allemands. Elle concède en outre avoir travaillé en collaboration avec le prince de Croy qui mettait à sa disposition les fonds pour découvrir les hommes qui voulaient rejoindre le front, respectivement leur corps. Elle a raconté également à la co-accusée Bodart, que l'un des soldats anglais qu'elle avait hébergé avait heureusement franchi la frontière hollandaise. Elle est gravement chargée par miss Cavell, qui la désigne comme l'une des personnes entre lesquelles des conventions seraient intervenues concernant la conduite de soldats à l'armée des Alliés.

Philippe Baucq reconnaît avoir prêté assistance, dans la période de fin juin 1915 au 1er août 1915, à la Thuliez, la Cavell, la Bodart et au prince de Croy dans les opérations de passage de soldats dans les rangs de l'armée des Alliés. Il reconnaît également avoir servi d'intermédiaire pour leur transport ultérieur au delà de la frontière dans environ dix cas et avoir mis en route les soldats et les mobilisables à transporter, après choix d'un chef entre eux. Il reconnaît que des conventions ont été conclues entre lui, Thuliez, Cavell et Bodart ainsi que le prince de Croy dans le but d'amener des soldats à nos ennemis. Miss Cavell reconnaît de façon tout à fait plausible que c'était Baucq qui, se présentant sous le faux nom de Fromage, lui procurait des guides pour la suite du transport jusqu'à la frontière. Baucq a raconté à un « mouton » enfermé dans sa cellule à quels stratagèmes il avait recours. Il aurait pratiqué le recrutement sur une large échelle et fait passer lui-même, de nuit, la frontière hollandaise à certaines personnes. La co-accusée Bodart désigne Baucq comme l'un des membres du « Comité pour l'éloignement des mobilisables ». Le jeune Bodart reconnaît de façon plausible avoir entendu Baucq raconter une fois à sa mère qu'il aurait découvert de nouvelles routes pour les soldats en partance pour le front. Il prétend également, de façon digne de foi, avoir entendu Baucq et Thuliez s'entretenir de recrutement.

La comtesse de Belleville reconnaît avoir amené de Montigny-sur-Roc-lès-Mons à Bruxelles, chez miss Cavell, aux fins d'un transport ultérieur à la frontière, dans la période de janvier à mai 1915, à sept reprises différentes, sept soldats anglais dispersés en civil, six mobilisables français et un mobilisable belge qui voulaient se rendre sur le front et avoir pris le train en leur compagnie. Elle avoue avoir été très liée avec le prince de Croy, qui lui aurait amené des soldats anglais pour les faire transporter. Après avoir confié ces gens à miss Cavell, elle en mettait chaque fois au courant l'abbé de Longeville. Ce dernier a joué à plusieurs reprises un rôle dans le transport

des soldats, mais il a pris la fuite. L'accusée reconnaît avoir communiqué l'adresse de miss Cavell à environ vingt Belges et Français mobilisables qui lui dirent catégoriquement qu'ils voulaient pousser jusqu'à Bruxelles. Elle avoue, en outre, avoir reçu en janvier 1915, des mains de la co-accusée Thuliez, deux officiers anglais qu'elle mit en route à seule fin de franchir la frontière. Attendu qu'elle avoue en outre avoir procuré de faux papiers d'identité à telles personnes et que la co-accusée Thuliez la désigne formellement comme l'une des personnes qui pilotaient les intéressés du lieu de rassemblement, le château de Bellignies à Bruxelles, elle apparaît comme l'une des principales personnes impliquées dans cette affaire.

Prononcé le 9, le jugement fut confirmé le 10 par le général von Sauberzweig. Le 11, on le porte à la connaissance des condamnés. Toutefois, rien n'est encore fixé pour son exécution. Attendra-t-on l'issue des recours en grâce? Vers la fin de la journée, von Sauberzweig décide l'exécution immédiate de Philippe Baucq et de miss Cavell.

Cour du Gouvernement Impérial Allemand,
Bruxelles, le 11 *octobre* 1915. — *Bruxelles,* 11 b. 330115.

1° J'estime que l'exécution immédiate de la peine de mort contre Edith Cavell, Philippe Baucq, est nécessaire dans l'intérêt de l'État et l'ordonne par les présentes ;

2° J'ajourne l'exécution de la peine contre les autres accusés condamnés à mort, jusqu'à ce qu'une décision ait été prise au sujet des recours en grâce pendants ;

3° O. R. Immédiat. — A la Kommandatur, ici, pour qu'elle en prenne connaissance et fasse le nécessaire ;

4° Après deux jours.

Signé : le Gouverneur :
Von Sauberzweig, général de brigade.

Le jugement était du 9, on allait exécuter Baucq et miss Cavell le 12. Remarquons toutefois que les condamnés et leurs avocats n'eurent connaissance du jugement que le 11. Jusque-là ils ignoraient même que la délibération eût eu lieu. Mais on voulait couper court à toute intervention. Ce sont ces tentatives d'intervention qu'il nous reste à rapporter.

*
* *

Sitôt qu'il fut informé de l'arrestation de miss Cavell, le ministre des États-Unis à Bruxelles, M. Brand Whitlock,

prié par M. Walther Hines Page, ambassadeur d'Amérique à Londres, de suivre l'affaire, adressa au baron von der Lancken, chef du département politique de Bruxelles, la lettre suivante :

Légation des Etats-Unis, Bruxelles, 31 *août* 1915.

EXCELLENCE,

Ma légation vient d'être informée que miss Edith Cavell, sujette anglaise, habitant rue de la Culture, à Bruxelles, aurait été arrêtée.

Je serais fort obligé à Votre Excellence de bien vouloir me faire savoir si ce renseignement est exact, et, dans l'affirmative, quelles sont les raisons de cette arrestation. Je vous saurais gré également, dans ce cas, de bien vouloir faire parvenir à la légation l'autorisation nécessaire des autorités judiciaires allemandes, pour que M. de Leval puisse conférer avec miss Cavell et éventuellement charger quelqu'un de sa défense.

Signé : BRAND WHITLOCK.

Dix jours après, cette première lettre était encore sans réponse. M. Whitlock dut renouveler sa demande :

Le ministre des États-Unis présente ses compliments à Son Excellence M. le baron von der Lancken, et a l'honneur de lui rappeler sa lettre du 31 août, concernant l'arrestation de miss Cavell, lettre à laquelle il n'a pas encore reçu de réponse.

Comme le ministre a été, par dépêche, prié de s'occuper aussitôt de la défense de miss Cavell, il serait fort obligé à Son Excellence monsieur le baron von der Lancken de bien vouloir le mettre à même de prendre immédiatement les mesures nécessaires, le cas échéant, pour cette défense et de répondre par télégramme à la dépêche qu'il a reçue.

Bruxelles, le 10 septembre 1915.

Cette fois, le baron von der Lancken répondit. Il est à noter que sa réponse ne parle que de la première lettre de M. Whitlock, soit que la seconde ne lui fût pas encore parvenue, soit plutôt qu'il lui ait été désagréable d'avoir été relancé et qu'il ne voulût point le reconnaître.

Brussel, den 12 *September* 1915.

Politische Abteilung bei dem General-Gouverneur in Belgien.

MONSIEUR LE MINISTRE,

En réponse à la note que Votre Excellence a bien voulu m'adresser en date du 31 du mois dernier, j'ai l'honneur de porter à sa connais-

sance que miss Édith Cavell a été arrêtée le 5 août et qu'elle se trouve actuellement dans la prison militaire de Saint-Gilles.

Elle a avoué elle-même avoir caché dans sa demeure des soldats anglais et français, ainsi que des Belges en âge de porter les armes, tous désireux de se rendre au front. Elle a avoué également avoir fourni à ces soldats l'argent nécessaire pour le voyage en France et avoir facilité leur sortie de Belgique en leur procurant des guides qui leur faisaient franchir clandestinement la frontière néerlandaise.

La défense de miss Cavell est entre les mains de l'avocat Braun (1), qui du reste s'est déjà mis en rapport avec les autorités allemandes compétentes. Attendu que le gouvernement général, pour des raisons de principe, n'admet pas que les prévenus aient des entretiens, quels qu'ils soient, je regrette infiniment de ne pouvoir procurer à M. de Leval la permission d'aller voir miss Cavell tant qu'elle est au secret. Je profite de cette occasion, etc...

Signé : Lancken.

Un mois se passa. Dans les premiers jours d'octobre, la légation américaine apprend par Me Kirschen que les débats s'ouvrent le jeudi 7 octobre. Elle obtiendra de même le récit des audiences. Mais le 11 octobre, une lettre de M. Brand Whitlock à M. W. Hines Page, montre qu'elle ignore encore qu'une sentence ait été rendue : les avocats n'avaient pas été prévenus.

Monseigneur,

Me référant à ma lettre du 9 octobre, je m'empresse de vous informer que le procès de miss Cavell est terminé et que le ministère public a demandé la peine de mort contre elle et contre huit autres personnes impliquées dans cette affaire par ses aveux. Le jugement n'a pas encore été prononcé et j'ai espoir que la Cour martiale ne sanctionnera pas la peine rigoureuse qu'exige le ministère public.

J'ai fait jusqu'à présent tout ce que j'ai pu pour que le procès soit conduit loyalement et justement, et *le défenseur de miss Cavell m'a garanti que sous ce rapport rien n'est à reprocher.*

Je crois qu'il serait inutile de faire des démarches avant le prononcé du jugement, et alors je mettrai tout en œuvre pour prévenir l'application de toute peine indûment infligée. Je vous télégraphierai aussitôt que j'aurai connaissance de la sentence prononcée.

Brand Whitlock.

(1) Me Braun fut plus tard remplacé par Me Sadi Kirschen.

Le soir du même jour, M. Brand Whitlock apprend que miss Cavell a été condamnée à mort. Immédiatement il faisait porter par son secrétaire de légation, M. Gibson, une requête en grâce au baron von der Lancken :

Le 11 octobre 1915.

Excellence,

Je viens d'apprendre que miss Cavell, sujette anglaise et par conséquent sous la protection de ma légation, a été condamnée à mort ce matin par le conseil de guerre.

Sans examiner les causes qui ont motivé une condamnation aussi sévère, et qui, si les renseignements qu'on me donne sont exacts, est plus sévère dans le cas actuel que dans tous les autres cas de la même espèce jugés par le même tribunal, je crois pouvoir faire appel aux sentiments d'humanité et de générosité de Son Excellence le Gouverneur général en faveur de miss Cavell, afin que la peine de mort prononcée contre elle soit commuée et que cette malheureuse femme ne soit pas passée par les armes.

Miss Cavell, en effet, est la principale nurse de l'Institut chirurgical de Bruxelles. Elle a passé sa vie à soigner la souffrance des autres et, à son école, se sont formées de nombreuses infirmières qui ont, dans le monde entier, en Allemagne comme en Belgique, veillé aux chevets des malades. Au début de la guerre, miss Cavell a prodigué ses soins aux soldats allemands comme aux autres. A défaut d'autres raisons, sa carrière humanitaire est de nature à inspirer toutes les pitiés et tous les pardons.

Si les informations qui me sont données sont exactes, miss Cavell, loin de se cacher, a, avec une louable franchise, avoué tous les faits qui étaient à sa charge et *ce seraient même des renseignements fournis par elle seule, et qu'elle seule pouvait fournir, qui ont causé l'aggravation de la peine prononcée contre elle.*

C'est donc avec confiance, et avec l'espoir de la voir favorablement accueillie, que je prie Votre Excellence de présenter à M. le Gouverneur général ma requête en grâce en faveur de miss Cavell.

Signé : Brand Whitlock.

A côté de cette démarche semi-officielle, M. Whitlock, alité et incapable d'intervenir en personne, adresse encore au baron von der Lancken ces lignes émouvantes écrites de sa main. :

MON CHER BARON,

Je suis trop malade pour vous présenter ma requête moi-même, mais je fais appel à votre générosité de cœur, pour l'appuyer et sauver de la mort cette malheureuse. Ayez pitié d'elle.

Signé : BRAND WHITLOCK.

Tous ces efforts furent vains. Le lendemain, M. Gibson adressait à M. Brand Whitlock la relation suivante :

Bruxelles, le 12 octobre 1915.

MONSEIGNEUR,

En apprenant hier matin de bonne heure, d'une source non officielle, que le procès de miss Cavell avait été terminé samedi après-midi et que le ministère public avait requis contre elle la peine de mort, une demande téléphonique fut faite séance tenante au Département politique concernant l'exactitude des faits. Il nous fut répondu qu'aucune sentence n'avait encore été rendue et qu'un jour ou deux s'écouleraient probablement avant qu'une décision fût prise. M. Conrad nous assura catégoriquement que la Légation serait tenue au courant de la marche de l'affaire. En dépit de ces assurances, nous fîmes des demandes à plusieurs reprises dans la journée ; la dernière à 6 h. 20, heure belge. M. Conrad déclara alors que le jugement n'avait pas encore été prononcé et renouvela formellement sa précédente promesse qu'il ne manquerait pas de nous informer dès qu'il aurait quelque nouvelle.

A 8 h. 30, nous apprîmes d'une source extérieure que le jugement avait été rendu dans l'après-midi (avant la dernière conversation avec Conrad) et que l'exécution aurait lieu durant la nuit.

Conformément à vos instructions, en compagnie de M. de Leval, je me mis en quête du ministre d'Espagne que je trouvais en train de dîner chez le baron Lambert. J'expliquai les circonstances à Son Excellence et lui demandai (attendu que vous étiez malade et dans l'incapacité d'y aller vous-même) d'aller voir avec nous le baron von der Lancken. Je lui dis d'user de toute son influence pour appuyer la demande de miss Cavell que je devais présenter en votre nom, jusqu'après examen de votre requête en grâce par le gouverneur.

Nous prîmes avec nous votre note adressée au baron von der Lancken et la requête en grâce adressée au gouverneur général. Le ministre d'Espagne accepta avec empressement de nous accompagner à la *Politische Abteilung.*

Le baron et tout son personnel étaient absents pour la soirée.

Nous dépêchâmes un messager lui demander de revenir nous trouver aussitôt, car nous avions une communication de la plus haute importance à luifaire. Peu après 10 heures, il rentra, suivi du comte Harrach et de Herr von Falkenhausen, membres de son département. Le cas lui fut expliqué, votre note lui fut présentée et il la lut à haute voix devant nous. Il exprima son incrédulité quant à la sentence rendue et manifesta sa surprise de voir que nous ajoutions foi à un rapport qui n'était pas officiel.

Il insista particulièrement pour connaître la source exacte de nos renseignements, mais je n'ai pas cru devoir la lui révéler. Le baron von der Lancken déclara qu'il était tout à fait improbable que la sentence eût été prononcée et qu'alors même qu'elle l'eût été, elle ne serait pas exécutée avant quelques jours. De toute façon, ajouta-t-il, il n'y a rien à faire avant demain.

Alors nous lui fîmes comprendre que si les faits étaient tels qu'on nous les avait communiqués et que nous avions tout lieu de le croire, il serait superflu de faire une démarche ultérieure. Nous le priâmes de vérifier les faits immédiatement et après quelques hésitations, il consentit à le faire. Il téléphona au président de la Cour martiale et revint quelques instants après confirmer l'exactitude des faits, tels que nous les avions exposés, c'est-à-dire que l'exécution devait avoir lieu avant l'aube. C'est alors qu'avec toutes les instances possibles, nous remîmes notre requête pour obtenir un délai.

Je puis certifier qu'aucun argument ne fut négligé pour démontrer l'horreur qu'inspire l'exécution d'une femme, quel que soit son crime, invoquant le fait que la peine de mort n'avait été appliquée jusqu'à présent qu'aux espions et que miss Cavell n'avait même pas été accusée par l'autorité allemande d'une faute aussi grave. Je lui fis en outre observer que M. Conrad n'avait nullement tenu sa promesse de nous tenir au courant de la marche de l'affaire.

J'insistai sur le peu de tort que pourrait porter à la cause allemande la remise de l'exécution d'une sentence se rapportant à des faits datant de longtemps, miss Cavell se trouvant en prison depuis quelques semaines. J'allai même jusqu'à lui faire entrevoir l'effet redoutable d'une exécution sommaire de cette sorte, sur l'opinion publique de ce pays et de l'étranger, et, bien que je n'y fusse pas autorisé, j'appelai son attention sur les représailles qu'elle pourrait entraîner.

Le ministre d'Espagne soutint toute notre argumentation et intercéda personnellement en faveur de la remise de l'exécution.

Alors le baron von der Lancken nous déclara que le gouverneur militaire était l'autorité suprême en ces matières (*Gerichtsherr*, tex-

tuellement : seigneur de la justice), que la requête contre sa décision ne pouvait être tranchée que par l'empereur, le gouverneur général lui-même n'ayant pas qualité pour intervenir en pareil cas. Il ajouta qu'en vertu de la loi martiale allemande, le gouverneur militaire disposait de pouvoirs discrétionnaires pour accepter ou pour refuser notre requête en grâce. Après une brève discussion, il consentit à téléphoner au gouverneur militaire pour apprendre, d'une part, s'il avait ratifié le jugement, de l'autre, s'il n'y avait aucune chance de clémence.

Il revint après une demi-heure environ et déclara qu'il avait causé personnellement au gouverneur. Celui-ci affirma n'avoir agi dans le cas de miss Cavell qu'après mûre délibération ; les faits étaient d'une gravité telle qu'il considérait comme un devoir impérieux l'application de la peine de mort et qu'il devait décliner l'acceptation de notre requête à ce sujet.

Le baron von der Lancken me demanda alors de reprendre la note que je lui avais présentée. Je m'y refusai, faisant remarquer que ce n'était pas une requête de grâce, mais simplement une note pour lui, concernant la transmission d'une communication au gouverneur, cette communication elle-même devant être considérée comme la requête en grâce. Je soulignai que cela avait été formellement remarqué dans votre note à son adresse et tentai de le persuader de la garder. Il persista néanmoins pour que je la reprisse et finalement je consentis à la reprendre, considérant que l'ayant lue à haute voix devant témoins, il ne pouvait en ignorer le contenu.

Après que le baron von der Lancken eut déclaré formellement et définitivement qu'il n'y avait aucun espoir et que, dans ces circonstances, l'empereur lui-même ne pourrait pas intervenir, nous continuâmes à faire appel à ses sentiments de générosité pour obtenir un délai.

Le ministre d'Espagne fit encore un dernier effort ; il prit le baron von der Lancken à part pour appuyer sur certains faits qu'il eût hésité à dire en présence des jeunes officiers et de M. de Leval, sujet belge.

Son Excellence causa avec un grand sérieux au baron von der Lancken pendant un quart d'heure environ. Entre temps, M. de Leval et moi nous exposions aux jeunes officiers tous les arguments imaginables. Je leur rappelai nos efforts infatigables en faveur des sujets allemands à la déclaration de guerre et pendant le siège d'Anvers. Je soulignai que, tandis que nos services avaient été rendus gracieusement, sans idée de faveur future, vous étiez sûrement qualifié pour vous en prévaloir dans la seule requête de ce genre que vous ayez

faite depuis le commencement de la guerre. Malheureusement, nos efforts demeurèrent vains. Nous persévérâmes jusqu'à ce que nous fussions convaincus qu'il n'y avait aucune chance d'obtenir quoi que ce soit.

Nous quittâmes la *Politische Abteilung* peu après minuit et je rentrai sur-le-champ à la légation pour vous faire un rapport de nos démarches.

Signé : Hugh Gibson.

On ne peut lire cette relation sans chercher le dernier mot de l'attitude du baron von der Lancken. Il est difficile d'admettre qu'il ignorât le jugement rendu deux jours auparavant. Quoi qu'il en soit, une fois qu'il eut avoué le connaître, son plus grand souci semble être de ne se mêler de rien. Il n'intervient auprès du général von Sauberzweig que sur les instances répétées du ministre d'Espagne et de M. Gibson.

Plus tard, dans un rapport où il blâme les mesures rigoureuses du général von Sauberzweig, il dit lui avoir fait pressentir le désastreux effet de l'exécution de miss Cavell, mais en vain. N'est-ce là qu'une attitude, une de ces prophéties inventées après coup pour se donner l'air d'avoir vu juste? Il est plus probable qu'il ne jugeait pas de son rôle d'intervenir, et d'ailleurs il semble qu'il n'avait aucun goût pour les responsabilités. Le fait qu'il ait allégué les pouvoirs discrétionnaires du gouverneur tendrait à le faire croire.

On ne peut en dire autant du général von Sauberzweig. C'est lui qui fit le geste irrémédiable. C'est sur lui, en définitive, que pèse le plus lourdement la responsabilité de ce crime.

Le 12 octobre, à 7 heures du matin, miss Cavell et Philippe Baucq étaient passés par les armes. Deux jours après, Alphonse XIII demandait à Guillaume II la grâce des survivants et l'obtenait. Qui sait s'il n'eût pas obtenu aussi celle de miss Cavell et de Philippe Baucq, sans l'ordre du général von Sauberzweig, les désignant, eux seuls, sur une liste de cinq condamnés à mort, pour l'exécution?

Ambroise Got.

Joubert et Mme de Vintimille

II

Le 19 septembre, Joubert était retourné à Villeneuve, où les Chateaubriand vinrent passer deux ou trois semaines. Cependant, au Marais, Mme de La Briche avait auprès d'elle sa fille et son gendre et ces deux amies véritables Mmes de Vintimille et Pastoret. La jeune Mme Cottin, romancière oubliée maintenant, célèbre alors, venait de publier *Mathilde*, où l'on voit le prince arabe Malek-Adel prodigieusement épris d'une chrétienne et presque nonne. Au Marais, le soir, la jeune Mme Molé lisait *Mathilde* à l'assemblée. Mme Cottin était fort liée avec Mme Pastoret ; puis ses formidables imaginations plaisaient, en ce temps-là, aux personnes les plus tranquilles. On admira cette *Mathilde* avec une imprudence dont s'aperçut Mme de La Briche, bien qu'elle y participât. Pour être sûre de son admiration, Mme de La Briche écrivit à Joubert et lui demanda son avis. Joubert avait en horreur, en exécration ces romans-là. Il répondit à Mme de La Briche très obligeamment et ajouta : « Il m'est impossible d'imaginer Mme de Vintimille auprès de vous sans diriger de son côté, en vous parlant, un regard de soumission. Je crains d'être en disgrâce dans sa cour, en ce moment, et j'en suis bien humilié. Oserai-je vous supplier de lui dire, madame, que j'adorerai ses rigueurs et, s'il le faut, ses châtiments, comme j'adorai ses bienfaits? Il serait bien digne de vous de solliciter mon pardon. » Quelle

était sa faute? Et lui-même le savait-il? Si ce n'est que d'avoir pris perruque et de ne plus ressembler à Platon, sans doute paya-t-il trop cher le tort involontaire que l'on a quand on bouge un tant soit peu de l'idée qu'une gentille femme se fit de vous sans vous consulter.

L'avant-veille du jour qu'il écrivait à Mme de La Briche, il se promenait avec Chateaubriand dans la campagne ; il regardait les peupliers et il notait : « Je ressemble au peuplier. Cet arbre a toujours l'air d'être jeune, même quand il est vieux. » Il avait, Joubert, cinquante et un ans. Il était grand et mince. Il se croyait l'air jeune et croyait peut-être que sa chevelure nouvelle, comme au peuplier son feuillage, lui donnait un regain de bel automne à la Saint-Martin. Ce n'était pas l'avis de la gentille femme, qui au surplus ne le priait pas d'avoir l'air jeune, mais d'avoir l'air platonicien.

Joubert avait promis à Mme de La Briche de répondre « avec un vif empressement » et « autant qu'il lui serait possible » à ses « invitations aimables ». Il ajoutait : « M. de Chateaubriand se propose d'aller incessamment à Champlâtreux. Il pourra vous dire, madame, de quelle assiduité à vos concerts nous avons formé le projet, dès nos premières promenades, et tout ce que notre sauvagerie se promet de votre complaisance et de votre hospitalité. » Les dimanches de Mme de La Briche étaient une « cohue brillante » où l'on allait pour son plaisir et parce qu'il y aurait eu comme du désordre à n'y point aller. Les dimanches dataient d'avant la Révolution, qui ne les avait pas toujours interrompus ; ils fleurirent assez bien sous le Consulat, merveilleusement sous l'Empire et, en 1819, M. de Barante les appelle « l'institution la plus solide et la plus régulière de la monarchie ». Mme de La Briche donnait de la musique, donnait à souper, donnait la compagnie élégante et à peine un peu mêlée qui amuse la société la meilleure. Est-ce que vraiment Joubert sera de ces cohues? On le croit difficilement ; et les jolies dames qui le connaissent en rient déjà. Elles racontent gaiement que M. Joubert a des projets de bals, de cercles et d'une dissipation que l'on avait négligé de prévoir. Une quinzaine de jours après avoir écrit à Mme de La Briche, il écrit à Mme Pastoret qu'en vérité, non, ce n'est pas cela et que Mme de Vintimille s'amuse à faire de lui une « caricature », à laquelle « bien des gens voudraient

ressembler », mais qui ne lui ressemble pas. Il ne s'attend guère à être plus mondain que d'habitude, le prochain hiver, mais à rester au coin de son feu, « et à aller au coin du vôtre le plus souvent que je pourrai, si le temps me laisse sortir ». Il espère, dans ses matinées, « voir Mme de Vintimille plus assiduement que jamais ». Et, les concerts de Mme de La Briche, il a pris l'engagement d'y assister avec Chateaubriand, pourvu qu'on leur donne « un coin pour trois personnes derrière tous les sièges, ce qui ferait pour nous une loge grillée où nous aurions une place à donner ». Il regardera les visages et retiendra les noms, afin d'avoir de jolis souvenirs dans l'isolement de sa vie provinciale. Voilà tous ses plans de folâtrerie. Et l'on se moque ! Mme de Vintimille « a voulu s'amuser et a bien fait ; mais vous, madame, faites mieux en prenant le parti d'un innocent persécuté ». Persécuté? Oui, au bout du compte, sa caricature l'impatiente ; s'il ne le dit qu'à demi-mot, c'est gentillesse. Et pourtant il écrit : « Je m'enfermerai dans mon trou, si on continue à abuser de ma candeur. » Voilà l'ennui des jolies dames qu'on aime, et fût-ce un peu pour leur frivolité gracieuse : mais leur frivolité quelquefois vous importune et vous blesse.

Joubert revint à Paris le 7 septembre. S'il alla aux concerts de Mme de La Briche, on peut le croire en apercevant quelques remarques relatives à la musique dans ses carnets de l'hiver. Il revit Mme de Vintimille ; et, un jour de mars 1806, ils ont parlé de Bossuet. Mme de Vintimille était une femme instruite et qui aimait la lecture. On n'ose dire, car ces choses-là sont rudes, qu'elle savait le latin ; mais elle en avait appris les éléments pour les enseigner à son neveu ; elle en savait assez pour que Philibert Gueneau de Mussy ne craignît point de lui « expliquer » Virgile et Tacite, assez pour donner à Fontanes son avis sur des articles que, dans le *Journal de l'Empire*, Delalot consacrait à Cicéron. Joubert lui était reconnaissant d'être gaie et pourtant de juger avec sérieux les belles choses. Il disait, après avoir eu le bonheur de sa causerie, qu'il était avec elle en harmonie, comme à l'unisson, de sorte que leurs entretiens avaient pour lui la même douceur que le plus agréable concert. Je ne crois pas qu'il ait songé à elle en écrivant sur son carnet, le 3 juin : « Toutes les femmes aiment beaucoup les esprits qui habitent dans de jeunes corps et les âmes qui ont de beaux yeux. » Mais à qui songeait-il?

Au mois de juillet, elle partit pour Méréville. C'est le moment où Chateaubriand partait pour son grand voyage de Terre Sainte, qui devait continuer par l'Espagne des Maures où l'attendait Nathalie de Noailles, née de Laborde et cousine de Mme de Vintimille. C'est aussi de ce moment que datent les premières lettres de Joubert que l'on ait conservées : elles sont impayables. Deux lettres de 1807 ont pareillement le ton de la plaisanterie. Et puis, pendant quatre ans, il n'y a plus de lettres : elles sont perdues.

Pendant ces quatre ans, Joubert a peut-être moins vu Mme de Vintimille, étant devenu, au mois de novembre 1808, inspecteur de l'Université impériale : il a pris son métier fort au sérieux ; il a fait avec le plus grand soin ses tournées, si bien qu'au mois de juin 1810, il est tombé malade à mourir. Ensuite, il est parti pour le Midi, non pas en convalescent, mais en fonctionnaire scrupuleux qui a des lycées, des collèges et des écoles à visiter. Or, il a, depuis des années, coutume de donner à Mme de Vintimille, pour ses étrennes, un livre qu'il a choisi très attentivement. Le 4 janvier 1811, il lui envoie d'Aix en Provence l'*Explication des cérémonies de la Fête-Dieu en Provence*, un petit volume daté de 1777. L'auteur est un Aquisextain du nom de Gaspard Grégoire ; et son fils Paul a dessiné les figures, son fils Gaspard les a gravées. Sur la page de titre, on lit : « A Madame de Vintimille, J. s. ph Joubert, 4 janvier 1811, à Aix. » L'hiver suivant, il est à Villeneuve et, pour les étrennes de 1812, il envoie les *Pensées de Descartes sur la religion et la morale*, tout récemment recueillies par l'abbé Émery. C'est un énorme in-octavo sans beauté, relié en veau : le contenu vaut mieux que le contenant, à l'inverse du volume de Grégoire, qui était habillé de maroquin rouge et les tranches dorées. Sur le feuillet de garde, Joubert a écrit au crayon : « A madame de Vintimille, J. s. ph Joubert, 29 décembre 1811. » C'est dommage que les lettres qui devaient accompagner ces cadeaux aient disparu.

Que devenait Mme de Vintimille? Nous la perdons un peu. Au mois de janvier 1811, elle conduit Chateaubriand, qui est candidat à l'Académie, chez l'abbé Morellet, vieil ami de Mme d'Houdetot, de Mme de La Briche et de tous les Lalive. A quatre-vingt-cinq ans, ce bonhomme restait fantasque et incommode. Il était assis dans un fauteuil devant son feu. Il dormait et avait laissé choir son livre,

hélas ! un tome de l'*Itinéraire*. Son domestique annonça M. de Chateaubriand. Morellet, réveillé en sursaut, s'écria qu'il y avait des longueurs. Il promit sa voix cependant : et, si ce ne fut pour l'auteur du long *Itinéraire*, ce fut pour Mme de Vintimille. Elle devenait moins jeune ; elle approchait de cinquante ans. Chênedollé, qui l'a vue au mois de juin 1809, dit qu'elle avait l'air « d'un gros chat angora qui médite un coup de griffe ». Mais ce Chênedollé manquait habituellement de bienveillance ; et les gros chats angoras sont beaux et charmants.

En 1812, entre Mme de Vintimille et Joubert, il y eut un commencement de brouillerie. Joubert avait été malade et avait dû garder la chambre six semaines. Mme de Vintimille négligea de l'aller voir et même ne prit pas de ses nouvelles. Comme il se fâcha, elle répondait par une « gentille petite lettre à nez retroussé » ; elle lui dit : « Je me fâchais, vous vous fâchiez, défâchons-nous ! » Il la gronda et fit la grosse voix qui dissimulait qu'il avait de la peine. Il en avait ; et Mme de Chateaubriand, qui écrivait à Mme Joubert, n'oubliait pas de lui demander si M. Joubert était « raccommodé » avec son amie. Et lui, disait à son amie : « On gagne toujours quelque douceur ou quelque mot plaisant à être grondeur avec vous, tandis que la tendresse toute pure vous endort et vous embarrasse. » Il concluait : « Regardons-nous désormais comme des amis éternels, mais éternellement brouillés. » Le badinage n'est que pour elle, et non pour lui.

Toutes ces lettres sont charmantes ; et l'on y aperçoit un sérieux qui se cache sous les dehors de quelque plaisanterie. En 1813, le ton change ; ou, du moins, ce qui se cachait se montre : et c'est de la mélancolie, la gravité de la tendresse, une douceur qui sourit à peine.

Pour le onzième anniversaire de la promenade aux Tuileries, le 22 juillet, jour de sainte Madeleine, voici ce que Joubert écrit à son amie :

> Je crois que l'inconstance consiste à changer de sentiment et non pas à changer de place. Vous pourriez croire aussi, si vous le vouliez absolument, qu'un voyage de six lieues peut entrer dans le régime et même dans la morale d'un vaporeux qui s'interdit d'ailleurs les visites de son quartier, par la crainte très raisonnable de communiquer à ses voisins les ennuis qu'il sait qui l'accablent et qu'il n'auroit

pas le temps de laisser par les chemins en faisant des trajets si courts.

Je me souviens comme d'un songe du J[oubert] dont vous me parlez et que vous appelez aimable. Celui-là est presque mort, depuis deux ou trois ans, du resserrement d'un cœur [plein] de confiance et d'espérance, qui l'a rendu très retiré et très peu communicatif, quoiqu'il ait l'air de l'être quelquefois, par effort et par habitude. Celui qui lui a succédé est un J[oubert] qui n'est que tendre. Il vit en soi ; il vit chez soi ; il ne cherche plus à parler ; il en fuit même l'occasion. Il porte quelque complaisance dans tous les points de la terre où l'on a patience de le désirer et de l'attirer ; mais il n'y trouve plus de plaisir.

Il en auroit eu un bien grand à vous voir assiduement et à cultiver vos bontés, s'il pouvoit vous être nécessaire ; mais il ne peut plus qu'être souffert. Regardez-moi comme une ombre de moi-même, qui vous apparoîtra quelquefois avec les apparences de la même vie et la réalité du même attachement qu'auparavant. Mais souvenez-vous bien que c'est tout ce qui reste de moi.

J'attendois votre évocation, depuis notre voyage à Courbevoie : c'est une cérémonie à laquelle vous et moi sommes depuis longtemps accoutumés. Le signal n'a pas été donné et je ne suis sorti de ce qui a l'air de mon repos que pour errer à l'aventure. Les vents ont disposé de moi ; mais il est vrai (et je vous le proteste) que je me suis éloigné de vous tourné vers vous.

Votre lettre étoit bien jolie ; elle m'a touché et égayé plus qu'il ne convient peut-être à l'humeur grave et un peu froide où j'aspire à m'ensevelir. Je me suis interdit d'y répondre, parce que je n'ai plus d'esprit depuis que je deviens un pur esprit ; mais mon âme est toujours la même.

C'est aujourd'huy la sainte Madeleine et j'en célèbre la fête avec une douceur et une vivacité de commémoration qui me répondent du pardon dont vous jugez vous-même qu'une extrême fidélité me rendroit digne. Je suis comme la sainte et j'ai le droit de croire que beaucoup de fautes devroient m'être remises, car j'aurai certainement beaucoup aimé.

Je vais m'enterrer à Issy. J'y ressusciterois pour aller vous surprendre à Livry, si vous y étiez chez vous. Soyez sûre que je ferois volontiers cent lieues pour vous voir un moment et que, si je vais ailleurs pour le voyage, j'irois chez vous pour arriver. J'ajoute que je ferois aussi volontiers cent pas que cent lieues, si j'étois sûr d'arriver un peu supportable, ce que je ne puis espérer que rarement. Je me résigne à tout, mais non pas à être assommant et surtout à l'être pour vous. Voilà, pour le dire en passant et sous le sceau invio-

lable de la confidence la plus sacrée, le grand secret de la rareté de toutes mes visites. Ne vous y laissez plus tromper. Il pourra m'arriver encore de vous fuir, mais jamais de vous oublier.

P.-S. — Il n'y a pas de tubéreuses cette année : ce bouquet manque à cette fête et je n'ai pu me le donner. Sans ces vilains temps, ma chambre en seroit toute pleine. Cette fleur vous est consacrée ; elle le fut à pareil jour et je m'en souviens tous les ans. Je donne des regrets à son parfum, à sa beauté et je célèbre son absence, ne pouvant pas m'enchanter de sa possession.

Joubert, qui n'a pas soixante ans, se croit vieux : c'est quasiment l'être. Et il écrit, le 5 juillet de cette année 1813 : « Il faut recevoir avec bonne grâce les difformités que l'âge amène et qui vous envahissent. »

La terrible année 1814 lui apporta beaucoup d'ennuis et d'inquiétudes. Et puis, le 17 octobre, il fut décoré, par l'influence de son amie : c'est à cause de cela qu'il en eut quelque plaisir. Il souhaita qu'un autre membre de l'Université, M. d'Eymar, recteur de l'académie d'Aix, obtînt la même faveur ; et voici comme il écrivait, le 8 décembre :

Vous êtes une *brave femme* ; et ne dédaignez pas un éloge dont la brusque et respectueuse trivialité honore convenablement cette solidité de mérite et cette force de bonté qui sont en vous et manquent à tant de femmes séduisantes, qu'il seroit impossible de louer sans élégance et sans un style un peu fleuri. Vous avez tout ce qu'elles ont et tout ce qu'on peut leur désirer : l'agréable et l'utile, le nécessaire et le superflu.

Je suis aussi, je vous assure, un *brave homme*, dont la reconnoissance courageuse ne s'attache point au succès et qui me sens aussi touché d'un refus fait avec regret que d'une démarche faite avec joie.

Mille remerciements donc de votre déclaration franche au sujet de M. d'Eymar et, j'ajouterois volontiers, mille complimens de condoléance pour l'impossibilité où vous êtes de me servir en le servant. Vous voyez si je compte sur la sincérité incontestable de toutes vos paroles et sur votre bon cœur pour moi.

S'il se présentoit quelque occasion inattendue de dire un mot en faveur de cet honnête homme, je vous supplie de ne pas l'oublier. Je désirerois tellement lui procurer les satisfactions qu'il désire, ou plutôt que sa famille désire pour lui qu'en vérité je lui céderois volontiers celle que j'ai reçue, si cela étoit possible et si je ne la

tenois pas de vous. A ce dernier titre, sur lequel il ne me reste plus, grâces au ciel et à votre dernière lettre, aucune incertitude inquiétante, à ce dernier titre, dis-je, et à ce titre seul, elle est devenue pour moi *sacrée* et *incommunicable.*

J'avois à vous dire beaucoup de choses. Je voulois vous parler de notre ami Chateaubriand et de son dernier livre, que je viens de lire et de méditer et qui, par parenthèse, m'a empêché de vous écrire aussi promptement que je me l'étois proposé. Je voulois avoir avec vous à cette occasion une de ces ouvertures de cœur et d'esprit qui sont le charme de la vie et de l'amitié et qui ont été malheureusement suspendues entre nous depuis si longtemps. Tout cela, à la réflexion, m'a paru difficile et long ; et j'ai remis cet épanchement et bien d'autres au temps heureux où nous aurons repris l'habitude de nous parler et de nous entendre à demi-mot, si jamais il peut revenir, c'est-à-dire si je puis jamais vous voir et vous parler encore deux ou trois fois par semaine et sans témoins, ce qui ne sera pas aisé. Vous voilà dans le monde plus que jamais et moi plus que jamais dans la retraite : le moyen de se rencontrer !

Enfin votre image et votre souvenir me restent et rien ne pourra me les ôter. C'est ce que j'irai protester à vos pieds dans une quinzaine de jours et tout ce que je veux dire aujourd'huy.

Adieu donc, ô vous que j'ai trop tard connue, trop tard aimée, que je verrai trop peu peut-être, mais que j'ai vue assez pour me dire quelquefois, en pensant à vous et à quelques âmes d'élite dont la mémoire est dans mon cœur, que le meilleur temps de ma vie en a été le dernier temps. C'est mon avis, après y avoir bien pensé.

M. d'Eymar ne fut jamais décoré. Quant au dernier livre de Chateaubriand, c'étaient les *Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français*, qui venaient de paraître et qui faisaient beaucoup de bruit. L'opinion que Joubert n'a pas écrite à son amie, du moins l'a-t-il notée dans ses carnets : « Cela est faible et beau. Faible parce qu'il l'a voulu ainsi, et beau parce que c'est lui qui l'a fait et qu'il y a mis son empreinte... Il s'est prescrit une contrainte qu'il a trop gardée... » Ce n'était pas lui, à vrai dire, qui s'était prescrit cette contrainte ; mais l'abbé de Montesquiou le faisait surveiller par Royer-Collard et le roi corrigeait les épreuves. Joubert, à Villeneuve, ne le sait probablement pas et, sans le savoir, s'aperçoit que l'écrivain n'a pas toute sa désinvolture. Chateaubriand, depuis le retour du roi, remuait à bon escient. Mme de

Vintimille s'agitait aussi et bousculait cette philosophie du repos que Joubert avait toujours recommandée. Elle était plus que jamais « dans le monde » : et, cette année-là, le monde et la politique allaient ensemble. Elle avait des opinions monarchistes, sans qu'elle eût pour cela boudé l'Empire, étant amie de Pasquier, puis amie de Mme de Rémusat. D'ailleurs, elle était patriote et avait applaudi à la gloire dont l'empereur comblait la France. Mais elle détestait les Jacobins et, comme qui se souvenait de la Révolution, redoutait par-dessus tout un retour de la violence. Barante la taquinait à ce propos et l'accusait de pusillanimité quand elle accusait de jacobinisme quiconque penchait pour la liberté de la presse. Elle était, par sa sœur, liée avec l'abbé de Montesquiou. Et, quand les princes commencèrent de rentrer, Pasquier, préfet de police de l'Empire et qui préparait son évolution, la pria de les faire avertir par l'abbé d'un complot qu'il croyait que le duc de Rovigo manigançait contre eux. Mme de Boigne parle aussi d'un déjeuner que donna Mme de Vintimille au sujet d'un certain M. de Liscourt, un imposteur et qui disait avoir reçu l'ordre impérial de faire, aux Invalides, sauter les poudres. Enfin Mme de Vintimille tournait au remuement, à cette époque où se confinait de plus en plus Joubert qui l'aimait et aimait l'intimité de la tendresse.

D'une lettre qu'il lui adressait le 9 janvier 1811, il ne reste que des fragments :

...Je cultive en moi soigneusement ces restes d'innocence qui nous rendent un peu enfans. Je me livrerai donc tout entier et le plus que je pourrai, je vous assure, à tout le plaisir que va me donner, en la regardant, cette jolie chose que je reçois de votre main. Ma simplicité aime beaucoup les ornemens bien faits, et ceux-ci m'ont paru d'un goût exquis...

...Dites-vous de ma part à vous-même, je vous en supplie, tout ce que vous pourrez imaginer de plus dévoué et de plus tendre. Je ne vous démentirai pas.

Il écrit derechef le 28 janvier :

Je vais mal, mais non pas tristement, et je vous recevrai avec une grande joie quand vous prendrez la peine de venir.

Ma maladie est une vieille connoissance, ce qui n'est pas pour moi,

dans cette occasion, je vous assure, une raison de préférence ; car j'éprouve depuis cinq ans tous les hivers que, lorsqu'elle me tient jusqu'à un certain point, il n'y a rien au monde de si tenace et qu'il faille tant ménager.

Ils appellent cela un catarrhe rhumatismal. L'air y nuit et les soins et la chambre n'en guérissent pas. Cela prend à la gorge et puis descend dans la poitrine, et puis dans l'estomac, et puis se jette sur les nerfs ; et puis ce jeu cruel recommence jusqu'à ce que tout soit usé. J'en ai peut-être pour quatre mois, sur quoi j'ai souffert en déduction, je l'espère, un acompte de dix-sept jours. On s'y fait, on s'y accoutume, et moi surtout qui ai l'habitude et la doctrine de la douce résignation. J'aurois honte d'être moins sage et moins reconnoissant que cet autre qui étoit plus maltraité que moi, et qui disoit : « Je suis Épictète, pauvre, infirme, estropié et cependant aimé des dieux. » Connoissez-vous cette inscription? Elle est belle et bonne à savoir, bonne aussi à rappeler et excellente à adopter, en s'en faisant un sentiment, une pratique, un point d'honneur, et c'est ce que je fais assez. On seroit ridicule d'être un *heureux imaginaire*, mais j'ai toujours pensé que c'est être coupable que de ne pas se croire aussi peu malheureux qu'on le peut.

J'ai eu dans ma souffrance une bien agréable distraction et qui est venue bien à propos : c'est le livre de M. de Bausset, que le libraire m'a envoyé extrêmement tard parce que j'avois voulu qu'il le fît cartonner pour moi, ce qui a été fort long. J'ai achevé avant-hier le premier volume et je commence le second. Cela est ravissant de bon sens, de bon goût, de bon esprit, de sagesse et de vrai savoir. Vous êtes bien heureuse d'avoir une telle liaison et un tel voisinage. Je vous assure que notre amie Mme de Sévigné ne connut jamais rien de meilleur.

Il vient de m'arriver, au sujet de ce bon livre, un accident épouvantable. Je venois d'écrire à l'auteur avec ce soin qu'on met à rendre une première lettre lisible et nette, attention toujours un peu pénible et qui coûte tant à un homme qui écrit au lit et de côté. La lettre étoit finie, étoit signée et alloit être cachetée, lorsqu'un mouvement trop hâté et mal dirigé en a effacé une ligne : et me voilà au désespoir. Il faudra recopier, ce qui est le plus grand des travaux, et remettre à demain un remerciement trop retardé, ce qui est une grande honte et une cause de grands remords. En attendant, il faudra me priver de la lecture de l'ouvrage ; car j'ai déjà aperçu dans le second volume quelque chose de si parfait que, si je l'avois lu auparavant, je n'aurois pas écrit la lettre, qui est légère : je n'aurois pas pu me défendre de louer trop sérieusement.

Je ne sais comment il se fait que je me livre à tous ces bavardages. Mon intention n'étoit de vous dire que deux mots, et voilà ma troisième page. Je suis bien aise que ma plume se sente ainsi portée à remuer devant vous ; c'est une préférence insigne. Mais il faut mettre un terme à son épanchement ; je finis donc, par la raison qu'il faut finir. J'ajouterai seulement la vieille et bonne formule que j'ai renouvelée : *vous* savez ce que je vous suis.

P.-S. — Sur les cris de ma femme et sur son observation sage qu'il seroit possible, si ma bizarre incommodité se jetoit d'un certain côté, que je ne pusse écrire ni demain ni de plusieurs jours, j'envoie à ce vénérable, aimable et admirable M. de Bausset cette lettre maléficiée que je voulois recopier. J'ai fait une rature et un interligne peu lisible, ce qui m'ôte tout mon plaisir ; mais j'ai recours à ma maxime, aussi bonne à employer quand il s'agit d'une méchante lettre barbouillée que lorsqu'il est question d'un bon catarrhe : il faut savoir souffrir.

Le livre que lisait Joubert était l'*Histoire de Bossuet*, en quatre volumes, et qui avait paru à la fin de la précédente année. Joubert en était enchanté : « M. de Bausset, disait-il, a retrouvé le fil perdu de la narration continue... En le lisant, on croit descendre un fleuve et faire un voyage en bateau par un beau temps et dans un beau pays. Le siècle qu'il traverse est montré à droite et à gauche... Ses citations sont dans le cours de son récit comme des îles toutes pleines de monuments... » Joubert était malade ; l'irritation de la poitrine lui faisait cracher un peu de sang. Puis l' « état de choses » le troublait. Tout le monde quittait Paris : il demeurait et n'était pas sûr de bien faire. Mme de Vintimille non plus ne s'éloignait pas. Mais il était de longues semaines sans la voir. Il lui écrivit pour la Sainte-Madeleine :

J'ai été mort pendant longtemps ; mais, depuis huit ou dix jours, je suis ressuscité et si bien ressuscité même que, pour peu que vous l'aimiez mieux et que vous vouliez me donner votre heure, j'irai recevoir votre visite de demain dans votre propre appartement, où vous me verrez apparoître tout rayonnant de la joie de vous revoir et un bouquet de tubéreuses à la main.

Cette dernière circonstance vous dit assez combien je suis mémoratif ; et certes, je n'ai pas eu besoin de consulter mon almanach pour me souvenir d'un quantième qui a été tous les jours en perspective devant moi depuis le 1er de juillet.

Vous m'avez terriblement négligé en ne me donnant aucun signe de votre retour, dont cependant je m'informais à tout le monde. J'en ai su le moment précis ; mais j'ai voulu me tenir en arrière et sur mon *quant à moi*, par une raison qui m'a fort désagréablement affecté depuis votre départ et qui m'affectera longtemps. Je ne pourrai vous la dire que dans six mois ou dans six ans : ainsi, ne me demandez aucune explication à ce sujet. Je vous dirai seulement que, contre ma coutume et mon naturel, j'ai reçu et je nourris en moi avec quelque plaisir (de ce plaisir que cause toujours la justice) un ressentiment et une rancune extrêmement vifs et où vous entreriez pour une millionnième partie, si je vous aimois moins, si je vous connoissois moins et si vous m'étiez moins sacrée. Je me garderois bien de vous annoncer cette énigme, dont je ne dois, ni ne puis, ni ne veux vous dire le mot, si mon silence absolu sur ce point ne tendoit pas à établir de moi à vous une barrière secrète dont je ne veux pas seulement qu'il puisse subsister l'ombre la plus légère à mon su et à mon insu. Je suis fâché et plus que fâché, et très sérieusement : mais vous n'y êtes plus pour rien. Voilà tout ce qu'il est nécessaire que je vous dise pour l'intérêt de notre bonne union : le reste m'embarrasse peu.

J'irai donc vous voir demain, si vous me l'ordonnez ; je vous attendrai, si vous ne me faites rien dire. Je vous reverrai avec ravissement et, en tout lieu comme en tout temps, vous trouverez toujours en moi un cœur toujours ouvert quand vous voudrez y lire, et toujours fidèle, toujours tendre, même lorsque vos préventions aveugles l'obligeront à se fermer. Mais ma bonté et ma bonhomie sont lasses et je me sens disposé à ne plus rien pardonner à personne, excepté à vous si vous aviez jamais besoin de mon pardon. Cela est fier, mais cela est vrai et cela est juste. Je ne veux me montrer ni meilleur, ni plus doux, ni plus humble que je ne le suis. A demain, et mettez que je n'ai rien dit, excepté ces mots : *je vous aime et je vous aimerai toujours.*

Je ne sais pas ce qui avait fâché Joubert. Cependant, le 15 mai, Mme Joubert écrivait à l'un de leurs amis : « M. Joubert est un peu surpris de l'étonnement des amis du Marais de nous savoir ici. Il dit qu'on pouvait rester, comme on pouvait quitter. Mais, dans les temps difficiles, il faut beaucoup d'indulgence. Nous sommes au reste fort aises d'avoir eu de leurs nouvelles, car nous les aimons beaucoup. » Il est possible que le Marais ait donné des conseils, n'ait pas vu suivre ses conseils et, là-dessus, ait épilogué : les donneurs

de conseils ont leur fatuité qui les rend plus entreprenants qu'il ne faudrait.

Le jour de la Sainte-Madeleine, en 1816, Joubert était à Paris ; Mme de Vintimille était ailleurs. Joubert négligea d'écrire à Mme de Vintimille : et c'est probablement la seule année qu'il ait manqué à ce rite. Mme de Vintimille, pour une fois plus attentive, lui écrivit. Et il ne répondit que le 7 septembre, à la veille de partir pour Villeneuve :

Votre lettre pour le jour de la Madeleine m'a comblé de joie. Je n'y ai pas répondu ! Comment m'excuser? Je n'en sais rien.

Voici ce que je puis vous dire de plus satisfaisant à cet égard. Je dis *satisfaisant* pour moi, qui éprouve et qui sens bien malheureusement la vérité du fait : quant à vous ou, du moins, quant au reste du genre humain excepté vous, on aura bien de la peine à me comprendre.

Il y a, dans la variété infinie des maladies singulières auxquelles ce siècle est sujet, une infirmité qui saisit ses malheureuses victimes par accès plus ou moins longs et qui est plus rare heureusement, mais plus bizarre que toutes les autres. On peut lui donner le nom de *hydromélanophobie*, ou invincible *horreur de l'eau noire*.

Il est impossible à ceux qui en sont atteints de faire aucun usage de l'encre. Aussitôt qu'ils veulent tenir une plume dont l'extrémité en est imbibée, une contraction de nerfs violente se fait sentir au bout de leurs doigts, gagne la paume de la main et se répand de là le long du bras, gagne l'estomac, la poitrine, tous les muscles, tous les vaisseaux et cause enfin une anxiété affreuse, horrible, universelle, qu'on ne peut apaiser qu'en éloignant de soi l'objet qui a causé le supplice. Voilà quel a été mon mal et ce qui m'a empêché de vous écrire.

Je me suis distrait de cette épouvantable incommodité en courant les bosquets, en passant devant votre porte, en m'embaumant de tubéreuses, dont les premières n'ont paru dans ce quartier que la veille de la Sainte-Anne et dont les plus arriérées parfumeront encore ma chambre de Villeneuve, si je puis en trouver à Sens. Enfin, je me suis occupé de vous et de mes anciens beaux jours en me rendant coupable à votre égard du silence le plus impardonnable, s'il étoit possible de ne pas pardonner à ceux qui aiment beaucoup et de violer sur ce point essentiel les paroles de l'évangile.

Je saisis, pour vous expliquer tout ceci, le premier intervalle qui ait eu lieu dans ma maladie depuis trois mois. Il est dû probablement, cet intervalle, à une certaine révolution que la nécessité de partir

a occasionnée dans tous mes esprits. Cette nécessité, je l'ai éloignée tant que j'ai pu, car j'aurois voulu vous revoir. Vous m'aviez dit que vous reviendriez le 1er septembre ; mais j'ai appris à votre porte, le 2, que votre arrivée étoit remise au 10. Je pars le 8. C'est perdre à beau jeu. Je n'ose m'en plaindre : qui pourroit, avec des infirmités comme les miennes, me juger digne de gagner?

Adieu donc. Je suis en possession de votre indulgence : c'est une possession d'État, et cela est sacré. Si cependant vous vouliez me traiter avec rigueur, je n'oserois en appeler ; mais je proteste d'avance, et à tout événement, qu'indulgente ou sévère, loin de vous ou près de vous, *meilleur ou pire, en maladie ou en santé* (comme le dit la liturgie angloise) je vous aimerai toujours et toujours également, parce que cela est doux, cela est juste, naturel et indispensable pour moi.

Je veux vous dire aussi que les *hydromélanophobes*, qui ont horreur de l'encre liquide, par une espèce d'inconséquence assez ordinaire dans toutes les anomalies qui causent des maux singuliers, ont une prédilection très marquée pour l'encre sèche, quand ils l'aperçoivent dans de bons livres, par exemple, et mieux encore sur le papier à lettres où cette encre a été déposée par quelque main qui leur est chère. Leur vue en est alors extraordinairement réjouie, ainsi que leur cœur et leur esprit. Si donc vous vouliez m'honorer de quelques signes de souvenir (fût-ce même de votre colère), soyez sûre de tout le plaisir et de tout le bien que me fera votre lettre.

Comme Joubert avait été six semaines sans répondre à Mme de Vintimille, elle fut quatre mois sans lui écrire. Il reconnaît qu'il a eu le premier tort ; mais il avait eu le même tort bien des fois : elle lui avait pardonné. « Enfin, ma négligence et votre indulgence étaient deux biens dont j'étais en paisible et incontestable possession depuis treize ans : et vous avez troublé mon droit. C'est vous qui êtes impardonnable ! » Et il pardonna.

En 1817, Mme de Vintimille perdit son vieux mari de soixante-dix-sept ans. Depuis longtemps, M. de Vintimille ne voyait pas « une tombe s'ouvrir qu'il ne la crût prête à se refermer sur lui ». Son trépas ne se voit pas du tout dans les lettres de Joubert : je ne sais s'il se vit davantage dans l'existence de Mme de Vintimille.

Et nous passons deux années. D'une lettre du 12 septembre 1819, il ne reste que cette bribe :

Je suis guéri de mes douleurs, mais non pas de mes maux. Daignez

croire que, ce que j'y trouve de pire, c'est qu'ils me séparent souvent de vous...

Du dernier jour de la même année :

Si vous n'avez jamais lu ce livre, vous serez charmée de le connoître. Si vous le connoissez et si vous ne l'avez pas, vous serez bien aise de l'avoir. Si vous l'avez, vous me le rendrez et je vous en donnerai un autre : car je veux l'avoir pour moi et il me deviendra plus précieux quand il sortira de vos mains.

Il y a là un bon sens, un sérieux, une bonhomie et une naïveté qui font rire. Quand on a de pareils mérites, on est un livre capital.

Celui-ci commence à devenir rare et je n'ai pas pu le trouver relié. Mais si *tableau d'après nature*, s'il est bien fait, *n'a pas besoin de bordure*, ce tableau-ci peut supporter sa nudité.

Voilà donc des étrennes gaies : j'en suis charmé et j'espère que le hasard qui me les a procurées sera de bon augure pour vous et pour moi.

Bon jour donc pour aujourd'huy et bon an pour demain. Indiquez-moi le jour et l'heure où je pourrai aller vous voir et croyez que tous les changemens qui se sont faits depuis que je vous ai connue n'ont pu porter aucune atteinte à mon immutabilité.

Je ne sais quel était ce livre. Mais peut-être Mme de Vintimille, le possédant déjà, rendit-elle à Joubert l'exemplaire qu'il lui avait destiné ; car il lui adressa, le 4 janvier, ce billet :

Grand merci et dormez en paix. C'est à genoux que je vous assure de mon indulgence

Pour les étrennes de l'année suivante, Joubert s'avisa de donner à Mme de Vintimille un volume qui venait tout juste de paraître, les *Nouvelles œuvres diverses de La Fontaine et poésies de Maucroix*, accompagnées de notes et d'éclaircissements par M. Walckenaer. C'était, disait-il, « un fatras délicieux, une énorme meule de foin, où l'on trouve des fleurs exquises ; enfin, un livre indispensable au bonheur de ceux qui, comme vous et moi, aiment éperduement La Fontaine et son siècle et n'en veulent rien ignorer ». Joubert appelait La Fontaine « notre véritable Homère » ; il savourait « le nectar et l'ambroisie » de La Fontaine. Mais

il avait grand'peur qu'on ne l'eût devancé à donner ce livre à Mme de Vintimille. Pas du tout ! Elle remercia et envoya, elle aussi, son présent de jour de l'an. Joubert répondit :

Quel plaisir vous m'avez fait, de n'avoir pas ce La Fontaine ! Je vais attacher votre almanach à ma cheminée et vous pouvez être assurée qu'il ne contient pas un seul quantième où il ne m'arrive de me souvenir de vous.

Au mois de mars 1821, Joubert eut un grand chagrin : son ami Fontanes, frappé d'apoplexie, mourut le samedi 17 au matin. Ce garçon paraissait vigoureux autant que Joubert semblait chétif. Joubert note sur son carnet, le 21 : « La faiblesse qui conserve vaut mieux que la force qui détruit. » Les trois jours précédents, il n'a inscrit que la date et l'a fait suivre d'un point d'exclamation. Mme de Vintimille eut soin de lui écrire et, comme il n'était pas en train d'aller dehors, elle lui offrit de venir le voir. Il répondit :

Daignez me venir voir lundi. Je serai seul depuis midi jusqu'à quatre heures ; et cette complaisance que j'ai le front de solliciter hardiment, mettra le comble à ma reconnoissance et à vos bontés.

Votre lettre a été pour moi un véritable bienfait. Elle m'a ému, attendri, consolé. Car c'est un adoucissement, pour la véritable douleur, de n'avoir pas besoin de parler et de se montrer pour être bien comprise.

Vous qui connoissez et qui démêlez si bien tous mes sentimens, dites-vous ceux que j'ai pour vous.

Les jours que Joubert ne sortait pas, soit qu'il fût incommodé ou qu'il lui plût de se reposer davantage, il ne se levait qu'à la fin de l'après-midi. Et c'est ainsi qu'il recevait, dans sa ruelle, les plus belles dames et les duchesses de l'ancienne monarchie. Dès le temps de l'Université impériale, Mme de Chastenay, qui avait une faveur à demander, le trouva « établi dans son lit à peu près comme une femme en couches ». Il portait « un petit gilet ouaté et fait pour l'attitude » et « un grand bonnet de coton avec un beau ruban », ses tablettes à portée et des livres ; auprès de lui, M. de Fontanes en habit de sénateur. Hélas ! ce beau M. de Fontanes est mort. Pour recevoir la visite de Mme de Vintimille, on peut supposer que Joubert avait remplacé le gilet

ouaté par son joli spencer de soie qu'il mettait dans les grandes occasions.

Il allait encore de temps en temps voir son amie. Mais il lui arrivait d'être si las qu'il parlait peu. Elle lui trouvait « l'air gêné, embarrassé, mal à l'aise ». Il était content ; il la regardait et il l'écoutait : seulement, il gardait le silence des vieux qui sont timides. Alors, elle lui écrivait pour lui demander ce qu'il avait donc l'autre jour. Il répondait : « Je vois avec douleur qu'il vient un temps où l'on ne ressemble plus à ce qu'on est et où, pour être apprécié, il vaut mieux employer la mémoire de nos amis que notre présence. Souvenez-vous donc de ce que j'ai été pour vous et croyez que je serai toujours le même en dépit de mes dehors. » Elle répliquait gentiment et il apercevait dans ses lettres « un accent du cœur très marqué », dont il avait le cœur, lui aussi, « fortement ému ». Le dernier jour de cette année, il écrit :

Me voilà, comme tous les ans à pareil jour, récapitulant l'année qui finit et toutes celles de ma vie et trouvant au bout du compte qu'un des plus heureux jours de ma vie est celui où je vous ai vue pour la première fois, et mes plus heureuses années celles où j'ai pu vous voir presque tous les jours.

Mon inconsolable regret est de ne vous avoir pas connue vingt ans plus tôt.

Je ne sais quand je pourrai aller vous voir. Je demande et je prends du répit pour vos étrennes. Je n'ai pu rien voir ni penser à aucun livre depuis que je suis arrivé.

Vous avez fait une grande perte, celle de Mme de Rémusat. J'ai pensé aux consolations que j'avois reçues de vous dans une occasion à peu près pareille. Mais je n'ai pas osé vous donner les miennes. Il me sembloit que, dans l'état où j'étois, il m'étoit peu convenable d'agir et de parler comme ceux qui ont une place entière et décidée parmi les vivans.

Je vais mieux. Je m'empresserai d'aller vous renouveler de vive voix mes vœux accoutumés de bonne année dès que je pourrai sortir un peu hardiment. Vous serez certainement ma première visite.

Arrivé le 30 novembre, vous m'auriez vu certainement dans les huit premiers jours de décembre, si j'avois pu garder jusque-là le peu de santé que j'apportois et que j'ai perdu deux jours après. C'étoit, en débarquant, mon projet et mon espérance. Les brouillards et les vents en ont disposé autrement.

Croyez du moins que rien ne peut changer ni altérer le moins du monde mon juste et tendre attachement.

Le présent pour lequel Joubert avait demandé du répit, Mme de Vintimille ne l'eut qu'au mois de juillet, tardives étrennes et en guise de tubéreuses consacrées à Sainte-Madeleine. Ce fut « le plus joli petit Horace qui existe dans le monde entier » ; plus jolie encore, une lettre qui se termine ainsi : « Portez-vous toujours bien, femme aimable, femme excellente, vous en qui la santé couronne tous les dons du ciel et en permet le libre usage. Pour moi, je ne suis plus qu'une âme, un souffle, un cœur qui vit de souvenirs ; et le vôtre fait mes délices. » M. Joubert célébra la sainte Madeleine de l'année 1823. Et puis il mourut, à soixante-dix ans, le mardi 4 mai 1824.

Il faut croire et il faut vouloir que Mme de Vintimille en ait eu beaucoup de chagrin. Mais le témoignage manque. Et, s'il manque, ce n'est pas un malheur où le hasard seul soit coupable : Mme de Vintimille a quelque responsabilité. Il y a des lettres d'elle adressées à Arnaud Joubert, le 1er mai et le 3 mai, pour demander des nouvelles. Elle dit qu'elle est « tourmentée » ; mais elle n'a point un moment à elle, parce qu'elle mène au catéchisme une petite-nièce qui va faire sa première communion. Elle écrit : « Je serais bien reconnaissante si vous vouliez me mander ce que vous pensez exactement de l'état de M. votre frère. L'ancienne amitié qui m'attache à lui vous empêchera de trouver ma demande indiscrète. » Assurément !... La veille de la mort de Joubert, Frisell, en lui donnant de mauvaises nouvelles, lui a « navré l'âme » ; une lettre d'Arnaud Joubert lui apporte « un peu plus de calme ». Et « fasse le ciel que les prières que je lui adresse de si bon cœur soient exaucées ! » Mais elle doit aller au Calvaire avec sa paroisse : elle ne pourra recevoir Arnaud Joubert que jeudi ; et, le jeudi, Joubert était mort. Elle ne l'avait pas revu. Les lettres suivantes ne disent presque rien, ne disent rien de ce qu'eût mérité le souvenir de Joubert.

Elle ne songe qu'à la première communion de sa petite-nièce ; et elle est passionnément une grand'tante qui fait la grand'mère, avec son même regret de n'avoir pas été mère. Et puis, elle écrit sans habileté ; c'est une erreur de croire que le sentiment suffit : le sentiment d'un écrivain

malhabile ne se voit pas. Les lettres de Mme de Vintimille la montrent à peine et la montrent si malheureusement inégale à ce que Joubert a aimé en elle qu'on doit penser que son image est perdue, l'image de son âme ainsi que celle de son visage, et qu'elle ressemblait sans doute plus à l'idée de Joubert qu'aux signes qu'elle a laissés d'elle-même.

Elle avait soixante et un ans lorsque mourut Joubert. Le 27 septembre 1827, Molé, qui est à Champlâtreux, écrit à M. de Barante : « Le spectacle de la lente destruction de cette bonne Mme de Vintimille répand de la tristesse sur tout notre intérieur. » Elle était devenue presque aveugle. Elle vécut encore près de quatre ans et ne mourut que le 30 juillet 1831, à onze heures du soir. Elle n'habitait plus la maison de la rue d'Anjou ni, comme plus tard, rue de la Ville-l'Évêque auprès des Montesquiou, mais rue de Surène et, semble-t-il, toute seule. Ce furent deux valets de chambre qui signèrent la déclaration de son décès. Personne, de la société si élégante et nombreuse qui avait été la sienne, n'a rien écrit de sa mort, si ce n'est Frénilly. Mais il écrit longtemps après et, par inadvertance, il la fait mourir au mois d'octobre 1827. Il dit : « La pauvre femme, si jolie d'abord, si brillante et spirituelle ensuite, était depuis deux ans devenue à demi folle et le principal trait de sa folie était la fureur de la toilette, qui n'avait été jusque-là que son faible. » Voilà tout ce que j'ai pu apprendre, touchant la vie et la mort de Louise-Joséphine-Angélique de Vintimille, que Joubert a tendrement aimée.

ANDRÉ BEAUNIER.

La Sainte-Alliance et la Société des Nations

La Société des Nations, issue, à cent ans de distance, d'événements analogues à ceux de 1815, présente, par rapport à la Sainte-Alliance, quelques traits de ressemblance frappante, et aussi quelques traits de dissemblance non moins frappante, qui s'imposent à notre réflexion. Un coup d'œil sur le pacte de 1815 et sur ses destinées peut, en quelque mesure, avertir notre esprit en ce qui concerne le pacte actuel.

On se rappelle que l'idée première de la Sainte-Alliance naquit dans l'esprit du tsar Alexandre Ier, sous l'influence mystique de Mme de Krudener, une Russe-Allemande plus ou moins adonnée à l'illuminisme politique. La Sainte-Alliance, placée sous l'invocation de la Sainte-Trinité, était une manière de contrat religieux conclu entre l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. (La France et l'Angleterre y adhérèrent par la suite.) Les trois souverains se déclaraient frères en Christ, et se considéraient comme « délégués par la Providence » pour gouverner, selon les principes de la vérité et de l'amour évangéliques, « trois branches d'une même famille chrétienne ».

Le tsar Alexandre, avant de subir l'influence mystique de Mme de Krudener, avait reçu l'influence libéraliste de son précepteur suisse La Harpe. Les idées de la Révolution avaient ainsi précédé, dans son esprit, les doctrines du chris-

tianisme. Succession curieuse. On y trouve liés peut-être plus que juxtaposés, l'idéalisme laïque et l'idéalisme chrétien. De nos jours, le premier, séparé, revendique pour lui seul l'action politique et le règlement des rapports internationaux. La raison pratique (autrement dit transcendantale) n'est que la sœur cadette de la religion ; cadette, et ennemie, comme il arrive souvent chez les puînés ; mais cette inimitié, ce reniement de la tradition et du patrimoine de *famille*, risque de la rendre incapable et de la vouer aux contrefaçons.

Il est curieux de noter aussi que le promoteur des conférences de la Haye, c'est-à-dire de la métaphysique en matière de rapports internationaux, Nicolas II, — ce pauvre Nicolas II que sa suave métaphysique, d'usage occidental, a conduit, là-bas, en Orient, à l'on ne sait quelle ténébreuse fin pleine de crudité, de férocité slave et tartare, — était l'arrière-petit-neveu de ce même Alexandre Ier qui fut l'initiateur de la Sainte-Alliance. S'il y eut de la sincérité dans le descendant, lorsqu'il s'avisa d'instituer en Hollande un aréopage philanthropique de la paix et de la guerre, ce fut alors, en lui, une rechute d'esprit de famille, de cet esprit germano-slave, métaphysico-mystique de la famille russe-allemande des Romanov-Holstein-Gottorp, qui s'accusa principalement chez Alexandre Ier et chez Alexandre II. Ce put être aussi la coquetterie de montrer aux démocraties d'Occident, et principalement à la nôtre qui donnait son argent, une figure libérale, — comme son ancêtre Alexandre Ier avait arboré des idées à la mode de Londres et surtout de Paris, une mentalité « éclairée », abstraite, que le progrès des circonstances transforma en une croyance mystico-politique.

Cette croyance, ou cette attitude, d'Alexandre Ier, trouva en Occident, pour se répandre, ou pour se poser, des circonstances favorables.

On peut observer, d'une manière sommaire, qu'il se mit à régner, après la chute de l'empire napoléonien, un piétisme politique, mi-sincère, mi-pharisaïque, *half-and-half*, qui, tourné contre la France, montra sa plus grande virulence lors du règlement des comptes, quand se liquidèrent vingt-cinq années de révolution. Sorel a rapporté d'intéressants exemples de cet état d'esprit. Lord Liverpool demandait le pillage de nos musées, en 1815, disant qu'il fallait « donner aux Français une leçon de haute morale politique ». Le

même lord Liverpool, obéissant aux passions de son pays et méconnaissant les avis modérés de Castlereagh, voulait démembrer la France, « ne fût-ce que par œuvre d'*évangélisation* et mesure de pénitence à l'endroit des Français ». De leur côté, les juristes prussiens accumulaient « les déductions juridiques selon les maximes du *droit des gens*. Car, remarque Sorel, il ne leur suffisait pas de s'enrichir et d'exercer des représailles, ils prétendaient ne dépouiller que pour assurer la paix publique, garantir la civilisation et faire œuvre de vérité historique, de justice transcendante, de morale chrétienne surtout, en inspirant, par des pénitences savamment combinées, au pécheur endurci l'horreur de ses péchés ». Enfin, la méfiance systématique à l'égard des Français, tenus pour des « brigands » depuis la Révolution, et pour des brigands qui maintenant, après leur défaite, ne pardonneraient jamais « la perte de leur suprématie », cette méfiance, disons-nous, faisait l'article fondamental de la respectabilité, de la morale et de la sûreté européennes. Telle était la nouvelle foi politique, dont le pacte de la Sainte-Alliance formulait le symbole.

Les idéalistes, de leur côté, goûtaient, sous un autre rapport que les politiques, les principes de la Sainte-Alliance. Comme Leibnitz rêvant d'une république chrétienne après la guerre de Trente ans, des hommes tels que Saint-Simon en France, Knesebeck en Allemagne, regardaient comme désormais possible, après ces vingt-cinq années de guerres, l'établissement d'une « communauté légale » de nations fondée sur le droit des gens, sur la justice. « Le congrès de Vienne, dit Gervinus décrivant cet état d'esprit, concernait par ses dispositions tous les pays de l'Europe, même les plus petits, à l'exception de la Turquie. Toute cette partie du monde sentait plus que jamais qu'elle formait, pour ainsi dire, *une seule famille* composée de différents États liés ensemble. Il n'était donc pas étonnant qu'à cette époque on fît entendre les espérances les plus extravagantes et les vœux les plus exagérés. On désirait que cette union, cimentée par la paix, devînt le point de départ d'assemblées délibératives revenant périodiquement et permettant de discuter le bien public de *cette grande république;* on voulait qu'on y jetât les bases d'une communauté légale régie par le droit des gens ; qu'on y instituât une *grande cour d'arbitrage* qui facilitât un désarmement général et qui

rendît plus difficiles les guerres entreprises par ambition. »

La Sainte-Alliance, au début, semblait devoir répondre à ces aspirations. Les congrès, dont la convention du 20 novembre 1815 stipulait le principe, devaient, dans la pensée des souverains alliés, régler les questions de politique *extérieure* dans un esprit de paix et de prudence. D'autre part, les vues de Castlereagh n'étaient pas demeurées lettre morte. Quelque dur qu'on se fût montré pour la France, on avait compris le péril de rendre, par une paix trop intransigeante, le roi de France impopulaire, ou de « le forcer à se jeter dans les bras de son peuple », en un mot de rendre impossible ou dangereux le gouvernement de la France, et par là précaire la paix de l'Europe. Alexandre, par dilettantisme chevaleresque, peut-être par générosité réelle, l'Angleterre par esprit politique, l'Autriche par déférence envers ses deux alliés, eurent une modération relative. La Prusse resta isolée et impuissante. L'impérialisme allemand dut attendre son heure. La Sainte-Alliance vint par là-dessus. Ce statut apparut comme un chef-d'œuvre de sagesse politique. Il s'ensuivit des rêveries optimistes dans l'esprit de quelques penseurs de ce temps, et en général un grand mouvement d'intérêt et de confiance dans toute l'Europe.

Mais cela ne dura point. Bignon écrivait, dans son livre sur *les Cabinets et les peuples* (3e édit., 1823) :

Qu'est-ce que la Sainte-Alliance? En 1822, une semblable question peut paraître étrange. Il semble que les faits ont dû suffisamment l'éclaircir. Cependant, c'est dans les faits même qu'existe la difficulté. Les faits parlent, il est vrai, les faits expliquent la Sainte-Alliance ; mais comment admettre une explication qui établit, entre le sens naturel des mots et le sens artificiel qui leur est donné, la plus absolue des contradictions? Combien ils s'abusent, combien ils doivent maintenant être surpris de leur peu de sagacité, les esprits confiants qui, éblouis par la majesté religieuse des expressions, n'ont vu dans le mystique contrat que justice et bonté, humanité, paix et amour! Le charme est rompu, l'illusion détruite. Mais peut-être, aujourd'hui que le nom de la Sainte-Alliance se présente avec une acception qui n'a rien d'indéterminé, il n'en est que plus utile de reporter un moment nos regards en arrière, de remonter au point d'où l'on est parti, afin de mieux juger comment a été rempli l'espace qui a été parcouru depuis... quel chemin ont fait les cabinets, quel chemin ont fait les peuples. »

Si on se reportait au point de départ, comme le voulait Bignon, on retrouverait les rêveries dont nous parlions et que le bon libéral regrettait. Mais de plus, l'on distinguerait, dans l'équipe des publicistes et des diplomates qui rédigèrent le texte mystique de la Sainte-Alliance, une curieuse et d'ailleurs peu sympathique figure, Gentz, le secrétaire de la conférence de Vienne en 1814 et 1815. Sa plume, appliquée à rédiger en forme officielle la « Bonne Nouvelle » de Mme de Krudener et d'Alexandre Ier, était cette même plume d'où sortirent ces écrits d'une froideur ironique et désenchantée : *Sur la moralité des révolutions; sur la Déclaration des droits de l'homme.* C'était cette même plume aussi qui esquissa l'histoire antilibérale de l'équilibre européen ; et maintenant, parmi les hyperboles religieuses et protocolaires du sacré texte aulique des canons de la Sainte-Alliance, où il exerçait, non peut-être sans un sourire, sa rhétorique officielle, Gentz gardait tout son positivisme. Le premier, il vit que la Sainte-Alliance ne serait pas autre chose, en somme, que l'union des monarchies contre la Révolution, et que, seuls, « la fin définitive de la Révolution, le rétablissement de l'ancien ordre de choses dans l'Europe occidentale, l'équilibre qu'on venait de créer *de fait* » seraient les bases d' « un régime solide et éprouvé ». Tout cela, dans l'esprit de Gentz, signifiait lutte, compression, rude autorité, et n'avait pas la moindre douceur « évangélique ». Le Paraclet politico-mystique d'Alexandre Ier ouvrait les battants d'or de son sanctuaire, pour laisser passer le gendarme en guise d'envoyé de paix.

L'on apercevrait aussi, en se reportant, selon l'avis nostalgique du libéral Bignon, à cette charmante heure de prime de la Sainte-Alliance, l'on apercevrait aussi et surtout Metternich, le beau Clément de Metternich, en père noble où persistait le jeune premier, sur le devant de la scène de son temps, avec Gentz, le confident Gentz, dont il subissait profondément l'influence, lui soufflant son rôle. Metternich : sa belle figure satisfaite, aux grands traits aristocratiques, avec l'embonpoint un peu mollet des joues et l'infatuation du sourire, exprime bien, telle qu'elle apparaît dans le portrait de Lawrence, l'homme vaniteux qui se montra, au naturel, dans les *Lettres à la princesse de Liéven*, publiées il y a quelques années. Au moment le plus important de sa vie, à Vienne, en 1815, quand il semble tenir l'Europe

entre ses mains, à cette époque et de plus en plus depuis, dans les réminiscences où se complaît son amour-propre, il a la fascination de Napoléon, et cette fascination est en son genre la plus vaniteuse chose. Le prodigieux Napoléon paraît avoir uniquement vécu pour qu'on puisse mieux prendre sa mesure, à lui, Metternich, le tombeur de Napoléon, à lui, Metternich, le dompteur de la Révolution, à lui, Metternich, le restaurateur du monde. Il s'extasie sur lui-même, il s'adonise. Dire qu'il aura été l'homme à qui il aura été donné de se mesurer victorieusement avec Napoléon ! Il n'en revient pas. On le trouve fort romantique dans cette attitude. Gervinus l'appelle un homme peu sincère, en lui donnant comme fond de portrait l'élégante orgie viennoise, — sensualité et duperie mêlées, — de l'époque du congrès. Il convient de se rappeler, d'ailleurs, que l'historien Gervinus, Allemand unitariste et nationaliste, en qui s'aigrissait la vieille bile patriotique des Hardenberg, des Stein et des Gneisenau, qui ne pardonnait pas à Metternich d'avoir été le premier, comme dit Sorel, « à lâcher la partie des Allemands », ne pouvait que détester la mémoire de l'encombrant chancelier d'Autriche. Metternich, c'est, pour lui, l'homme qui ouvrit une époque odieuse au libéralisme allemand comme à tous les libéralismes d'Europe, « l'époque de l'imposture et du mensonge ; de la résistance opiniâtre des hommes qui étaient au pouvoir ; l'époque des congrès et des protocoles, des persécutions politiques et des conspirations, des espérances et des déceptions depuis 1815. »

Il l'inaugura, cette époque, et, de son point de vue, que pouvait-il faire d'autre? La Sainte-Alliance, dans le plan primitif d'Alexandre, serait vite devenue un pur objet académique, et ce n'est pas sans raison que Metternich l'appelait « un rien sonore ». Elle ne prévoyait, pour assurer la paix, qu'une action à exercer sur les rapports des États entre eux, c'est-à-dire sur la politique *extérieure*. Mais ceci était trop simple pour l'époque. Pour que la politique extérieure des États prêtât aux vues de la Sainte-Alliance, il fallait d'abord que la politique intérieure des États le permît. Pour avoir une bonne politique extérieure, au sens voulu par Alexandre et ses alliés, il fallait avoir une bonne politique intérieure. Et si cette bonne politique intérieure se trouvait impossible? Si des principes différents de ceux admis par

la Sainte-Alliance s'y introduisaient et la dominaient? Si, pour tout dire d'un mot, la révolution, à l'intérieur, empêchait la coopération avec la Sainte-Alliance, à l'extérieur? (C'est exactement, dans un ordre de faits parallèle, ce qui est arrivé à la Russie des soviets, restée en dehors de la Société des Nations.) Il fallait donc *intervenir* dans la politique intérieure des États (de même que la Société des Nations a voulu intervenir, et que la France est intervenue, dans la politique intérieure de la Russie bolcheviste), si cette politique était contraire au pacte des Alliés. On sait que ce fut là la grande trouvaille de Metternich (et de Gentz probablement), — corollaire logique par lequel le doux geste mystique d'Alexandre se développait en une fort dure pratique.

Nous n'avons pas à faire l'historique des congrès qui eurent à se prononcer sur les applications du principe d'intervention. Période de congrès et de protocoles, comme dit Gervinus, et dont notre propre période de conférences restera, dans l'histoire, la « réplique ». Congrès d'Aix-la-Chapelle, où fut adopté le principe d'intervention (contre le libéralisme français, tout d'abord) ; congrès de Carlsbad, contre le libéralisme allemand ; congrès de Troppau, contre les révolutionnaires d'Espagne et de Naples ; congrès de Laybach donnant mandat à l'Autriche de rétablir les Bourbons de Naples ; congrès de Vérone donnant même mandat à la France, en ce qui concernait les Bourbons d'Espagne : ce fut l'âge classique de la contre-révolution ; et il arrive que cet âge, que l'on croyait bien connaître, reçoit aujourd'hui, de notre époque, à nous, comme un éclairage psychologique nouveau. Le fait que les idées d'autorité, de conservation, de réaction, ont pris, en cette lourde période d'après-guerre, chez les républicains et dans les monarchies libérales, la force qu'on leur voit, aide à mieux comprendre comment les mêmes idées eurent tant de force, toute la force d'un instinct brut, après 1815, chez les absolutistes de la Sainte-Alliance, qui, intrinsèquement, ne furent pas plus autoritaires, réactionnaires, que les libéraux de la Société de Nations, aujourd'hui !

Au fond, c'est le *même* fait de *force* qui se reproduit. Absolutisme, libéralisme, quand les événements ont entr'ouvert le gouffre de la vie jusqu'à une certaine profondeur inusitée, ces mots n'apparaissent plus, l'un et l'autre, que comme

choses de surface, étiquettes de circonstance dont les différences respectives sont sans portée en ce qui concerne l'identité de fond.

Metternich comparait l'arbre de la liberté à « un mât de cocagne où places, fortune, influence, tout ce que les passions humaines peuvent convoiter était suspendu ». Il aurait pu se dire que l'absolutisme avait aussi son mât de cocagne, et jeter les yeux tout près de lui, sur son ami Gentz, grand décrocheur de timbales plus ou moins armoriées, parvenu fameux par son insatiable amour des places, de l'argent et des jouissances. Cependant, sur un autre point de la civilisation européenne, au centre même du tourbillon social, voyez ce puissant observateur des mœurs de cette période historique, voyez Balzac : que note-t-il? Chose curieuse, il note l'avidité des classes moyennes, libérales, de ces classes que Metternich, de son côté, jugeait particulièrement atteintes de cette « gangrène ». Gentz qui s'y connaissait, et pour cause, en fait d'intrigues, de convoitises, de concupiscences sociales, a dû munir le grand seigneur de quelques renseignements, de quelques tableaux animés touchant les « nouvelles couches » que le mouvement libéral amenait au jour ; et il se trouve que Balzac, sans qu'il ait pu le moins du monde se concerter avec des politiques absolutistes, il se trouve que le Dante moderne de l'humaine comédie, par la seule force de sa perspicacité géniale, a vu, lui, profond artiste sensitif, ce que la science du gouvernement et le maniement des hommes montraient aux politiques : l'avidité de ces mêmes « nouvelles couches » du libéralisme, décomposées par lui, avec quelle puissance d'analyse psychologique, en leurs éléments *naturels!*

Il serait du reste factice de pousser beaucoup le rapprochement. Balzac fut absolutiste comme Dante fut gibelin : par intuition directe et peu béate de la nature de l'homme et par sens personnel des circonstances historiques qui, ici, au sortir des révolutions et des guerres, comme, là, dans les rivalités et l'anarchie féroce des petites républiques, surexcitaient la malignité de cette nature humaine, lâchée. Pour contenir la malfaisance des passions égoïstes déchaînées au nom de la liberté et du laisser faire, Balzac, sous Charles X, réclamait l'absolutisme, comme Dante, au temps du Saint-Empire, la monarchie. On attribuera aux idées politiques de Balzac une valeur considérable d'impression et non de

système. Et cela vaut mieux pour lui : un système, qu'en eût-il fait?

Tout ne méritait pas l'intérêt d'un grand esprit dans la Sainte-Alliance, il s'en fallait ; et par contre, dans le libéralisme, à côté de l'égoïsme grossier et rapace de la classe des parvenus, il y eut, dans sa saison première, quelques-unes des âmes les plus généreuses qui aient été. Pour la Sainte-Alliance, nul doute qu'un certain fond de raison et de placidité patriarcales ne se trouvât dans sa manière de concevoir le bien des sociétés humaines, et cela pouvait valoir l'individualisme confus et furieux des démocraties. Cependant, le spectacle de l'Autriche en Italie n'a rien d'enchanteur ; et celui de la Prusse dans la Confédération germanique est par trop grossier. On a publié récemment un document (1), où, comme dans un microcosme, se découvre en abrégé tout ce que, dans l'usage, l'énergie philanthropique de la Sainte-Alliance pouvait signifier, du moins en Prusse, de brutalité, d'impropriété et de roideur réactionnaire. L'arrestation, à Dresde, sur la requête de Berlin, du philosophe Victor Cousin voyageant pour ses études en Allemagne, et dénoncé comme un des « trois membres » d'un certain « comité directeur » révolutionnaire siégeant à Paris (l'égoïste Cousin apôtre de révolution !), apparaît comme un exploit de sbires gothiques. O douce lumière évangélique du tsar Alexandre, où étiez-vous?

Cette pauvre conséquence du congrès de Carlsbad nous découvre à demi, d'ailleurs, tout un chapitre de l'histoire du système Metternich à sa fin. On y entrevoit le gouvernement des Bourbons secouant la tutelle de la Sainte-Alliance ; ses notes à la Prusse, en cette affaire Cousin, sont sur un ton qui fait plaisir ; bientôt, en 1825, Charles X évacuera l'Espagne, malgré « la pression » de l'Autriche et de la Russie.

On connaît les autres faits qui signalèrent la dislocation de la Sainte-Alliance, conclue en 1815, dissoute entre 1822 et 1827. L'Angleterre, comme pays constitutionnel, goûtait peu l'absolutisme, et déjà en 1822, au congrès de Vérone, elle parut détachée. En 1825, elle prit parti pour les colonies espagnoles révoltées, ses intérêts commerciaux lui fai-

(1) Marquis de Montmorillon, *Une querelle d'Allemands sous Charles X : l'affaire Cousin*, dans la *Revue des études historiques* d'octobre-décembre 1919.

sant trouver bonne, aux Indes occidentales, la révolution qu'elle trouvait mauvaise en Europe. Enfin, en 1827, sur la question d'Orient (dont le congrès de Vienne ne s'était pas occupé), il y eut rupture entre le tsar Nicolas Ier et Metternich. La Sainte-Alliance, dans son plein effet, avait duré environ sept ans. Combien durera la Société des Nations?

La Société des Nations est, elle aussi, une inspiration du piétisme politique. Le rationalisme, religion laïque, ou adaptation de la religion à l'usage laïque, exerça, ici, son influence, comme le mysticisme fit sentir la sienne, au temps de la Sainte-Alliance. Le Droit a, de nos jours, le rôle de l'Évangile en 1815.

Les analogies morales, entre les deux époques, sont sensibles. Les haines issues des événements de 1914-1919, et surtout de la formidable violation du droit des gens qui les inaugura, ne sont pas moindres que celles suscitées, dans l'Europe monarchique d'autrefois, par le bouleversement révolutionnaire, et qui éclatèrent lors de l'invasion de 1815. Aujourd'hui comme alors, les représailles envers le vaincu se sont exercées avec un air de leçon idéaliste administrée au nom de la morale politique outragée. Hâtons-nous de dire que, de nos jours, la colère fut autrement légitime qu'en 1815, car l'outrage à venger fut autrement réel. Autre chose est de s'indigner contre une monstruosité comme la violation de la Belgique, et autre chose est de porter l'accusation contre un fait naturel comme une révolution. Une révolution suscite des haines, mais si compréhensibles que puissent être ces haines, le caractère des événements, comme dans la Révolution française, a, même excessif, une sorte de large explication historique excluant l'incrimination d'arbitraire, d'indignité. Au contraire, les explications historiques relatives à l'impérialisme allemand, — et elles sont nombreuses, et elles se ramifient jusqu'au plus lointain passé, — ne supposent pas une tératologie politique telle que la violation de la Belgique. Il peut y avoir quelque illusion, quelque pauvreté mentale, mais il n'y a pas de pharisaïsme dans notre piétisme politique, à nous.

La Société des Nations, fondée d'après les précédents de la Haye et sur les suggestions de M. Wilson, dont l'idéalisme juridique est beaucoup plus américain qu'européen, la Société des Nations est-elle une expression bien pratique de notre sentiment du droit?

Elle est mentionnée dans le traité de Versailles, elle peut participer théoriquement de l'autorité de celui-ci. De même, la Sainte-Alliance a bénéficié d'une confusion faite, par les libéraux, entre elle et l'alliance de 1813, 1814, par suite, entre elle et l'alliance européenne qui dura jusqu'en 1827. Nous avons plus haut résumé son histoire sans nous arrêter à cette confusion, plus apparente que réelle et à peu près passée dans l'usage. De même encore, l'activité de la Société des Nations pourra sembler, en maints cas, mise au service du traité de Versailles.

Quels sont ses moyens?

On ne peut pas dire tous ceux qu'elle pourra se procurer, tant ils paraissent déjà, sur le papier, devoir être nombreux. Arbitrage, cour permanente de justice internationale, commission de contrôle internationale (dont les états de service furent particulièrement brillants... en Russie !), bureau du travail (la moins chimérique de ces institutions), organismes relatifs à l'hygiène (inévitable !), aux communications, aux statistiques, aux finances internationales (essais pénibles à Bruxelles), etc. : voilà bien des moyens, la plupart en perspective. Mais on peut dire quel est le moyen qu'elle ne pourra pas se procurer, autant qu'on en peut juger d'après les possibilités et la nature des choses, et ce moyen, sans lequel la plupart des autres perdent plus ou moins leur efficacité, c'est, pour le définir d'un mot : le gendarme.

La conférence de la Haye, peut-être par quelque soupçon de sa nature académique, avait prudemment laissé dans le vague la question des sanctions. Mais la Société des Nations les a résolument inscrites dans son pacte. Quantité de sanctions, tout un crescendo de sanctions, depuis les sanctions juridiques jusqu'à la coercition militaire inclusivement. Une commission des armements, où la terre, la mer et le ciel furent présents, dans la personne d'un général, d'un amiral et d'un aéronaute, tint séance à Saint-Sébastien, et arrêta des dispositions, dont il faut surtout goûter la prudence en matière militaire.

La Sainte-Alliance n'eut point à connaître pareille circonspection ; elle ne remit pas à un avenir plus ou moins vague et commode les parties vives, flagrantes, de sa mission ; elle ne considéra point qu'elle eût seulement à maintenir l'ordre *quand* cet ordre aurait été établi (par d'autres). Législation et gendarmerie, droit et force, étaient indistinc-

tement unis en elle. Ce qu'elle voulait, elle le pouvait. Les monarques de la Sainte-Alliance avaient des armées qui allaient jusqu'au bout de l'Europe. Ses moyens ne faisaient qu'un avec ses volontés. Elle avait des bras. L'action accompagnait la doctrine. Cette doctrine était ce qu'elle était, mais elle se trouvait exécutable. Point de solution de continuité, — ce gouffre que la Société des Nations ne paraît pas devoir franchir, — entre la souveraineté des États et l'efficacité d'un pacte qui, à la différence de celui de la Société des Nations, était compris dans cette souveraineté même.

Et, sans doute, l'on sait bien que la France a envoyé quelques troupes dans la Sarre, où la Société des Nations a installé un gouvernement de sa manière. La Société des Nations pourra se faire respecter dans la Sarre : ce n'est pas beaucoup, et l'on ne peut pas dire que ce soit un commencement, car il faudrait d'autres Sarres présentant des conditions semblables. Or, il n'y a qu'une Sarre. La Société des Nations a pu sembler, un moment, régner à Dantzig ; de fâcheux incidents, dans cette « ville libre », l'ont vite amenée, pour dégager sa responsabilité, à démentir qu'elle y eût jamais régné. Et elle ne règne pas non plus en Turquie d'Asie, bien que les puissances s'y trouvent, où s'y soient trouvées (en vertu d'un accord déjà ancien) comme ses mandataires, ce qui inspira cette remarque à M. Saint-Brice : « Quand on songe que la fameuse Société des Nations... en est encore à attendre sa charte constitutive, on se demande si la conférence de la paix siège bien au quai d'Orsay. »

Rappelons quelques essais de la Société des Nations. Créant une fiction internationale, sous le couvert de laquelle purent se produire des intrigues beaucoup plus réalistes, les divers conseils et certains cabinets de l'Entente ont renvoyé à la Société des Nations des affaires auxquelles celle-ci n'a pu donner de solution. L'Arménie a dû se priver de sa tutelle, que demandait, pour ce pays, le conseil suprême. On invita de même la Société à garantir la protection des minorités en Turquie : impuissante, elle dut se dérober. Quand il s'agit de rapatrier les prisonniers se trouvant en Russie, elle se déchargea de cette mission sur un tiers. Celui-ci répondit qu'il fallait l'autorisation des soviets ! Pendant ce temps, on causait directement à Londres avec Kamenev et Krassine. Là-dessus, la Perse fit appel à la Société des

Nations contre les bolcheviks. Que pouvait faire la Société des Nations? Une seule chose : s'esquiver. Elle n'y manqua point, non sans inviter la Perse à la tenir au courant... Dans le différend russo-polonais, les conseils de l'Entente ont agi directement, estimant, d'après ce qui s'est dit à cette époque-là (*Journal* du 30 août), que la Société des Nations manquait encore des « moyens d'action nécessaires » pour intervenir utilement, « et que cette expérience pourrait peut-être aboutir à un insuccès fâcheux pour l'avenir de cet organisme. » La Société des Nations n'en a pas moins figuré dans deux affaires issues du conflit russo-polonais : le différend polonais-lithuanien et l'incident de Vilna. On sait qu'au moment même où, à Paris, le conseil de la Société faisait accepter à MM. Paderewski et Valdemar, représentants de la Pologne et de la Lithuanie, une solution amiable (1), à Kalwarya les négociations se rompaient entre ces deux États. Pour Vilna, c'est le pendant de Fiume. Soit dit en passant, le droit des nationalités, ménagé par l'Entente dans l'Adriatique, fut traité sans longanimité en Pologne : ne cherchons pas trop à savoir pourquoi. Cependant que devient une pauvre Société des Nations dans cette crise anarchique de nationalisme suraigu? Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : contemplez ici les beautés de ce droit : la Lithuanie dispose d'elle-même ; Vilna, quoique métropole lithuanienne, veut disposer d'elle-même ; nous avons un général polonais, Zeligowski, lequel, par patriotisme polacre, est allé à Vilna, où se trouvent, dit-on, soixante mille Polonais ; il y est allé ; mais voici qu'il ne veut faire cette conquête que pour le compte de l'État de Vilna, nanti du droit de disposer de lui-même. Que fera une pauvre Société des Nations? Aux dernières nouvelles, elle déciderait, sur des suggestions parties de Varsovie, d'avoir recours au plébiscite, et déjà le sacro-saint geste plébiscitaire semble devoir susciter de nouvelles complications. Pendant ce temps, voyez, au sud, l'ombrageux nationalisme yougo-slave redoubler d'effervescence. La Carinthie veut être autrichienne. Des troupes serbes sont aussitôt entrées dans le pays. La Carinthie du sud, autrichienne? Avec l'Italie si proche? L'ombrageux

(1) Dans la même séance fut agitée, sans résultat, la question des îles d'Aland, réclamées par la Suède, qui, si l'on en croit M. Branting, n'acceptera que la décision qui lui fera plaisir.

nationalisme yougo-slave accepter cela? Jamais ! La Société des Nations est allée voir là-bas s'il n'y aurait pas moyen de conditionner quelque chose comme une nouvelle Sarre. Peu facile à une Société des Nations sans armée ! Pauvre Société des Nations ! Elle a ceci de commun avec la Vénus de Milo, qu'elle est un beau corps sans bras. Elle est morte, affirme le président Harding, successeur et non héritier de M. Wilson. Sans doute ressuscitera-t-elle à Genève, ces jours-ci. L'air de Calvin lui sera favorable.

Quoi qu'il en soit, ce qui reste toujours le point faible, dans notre affaire, ce qui ne vit toujours pas, alors que la vie devrait partir principalement de là pour donner à tout le reste quelque chose de plus qu'un caractère théorique, c'est notre pouvoir de sanction. Parlera-t-on du blocus? Les membres de la Société des Nations « s'engagent à rompre immédiatement toutes relations commerciales ou financières avec le délinquant » (!). C'est le blocus continental renouvelé ; et c'est l'excommunication moderne, matérialiste, celle qui coupe le gaz. Ce moyen, repris de Napoléon et d'Innocent III par Gaudissart, a été apprécié, par les partisans intelligents de la Société des Nations, avec des mines conjecturales où perce l'inquiétude, car il s'agit, en serrant la vis à double effet du blocus, de ne pas s'étrangler, se ruiner soi-même.

Le point de vue économique et financier semble, toutefois, découvrir plus de possiblités que le point de vue militaire, en ce qui concerne les sanctions. Du moins relève-t-on, chez les publicistes qui soutiennent la Société des Nations, une certaine complaisance à s'y tenir. Un de ceux-ci, dont on lit, dans un de nos grands périodiques, un substantiel bulletin de quinzaine, écrit, à propos de la conférence financière internationale de Bruxelles :

« ...Est-ce que la conférence de Bruxelles allait dicter la loi aux gouvernements? Pour résister aux conclusions de la conférence, les gouvernements alliés limitèrent les débats aux problèmes généraux, firent défense de parler des problèmes qui relevaient de l'exécution des traités, insistèrent sur le caractère exclusivement consultatif de la conférence et adjo gnirent aux techniciens des fonctionnaires. Pour réserver les droits de la politique en face des exigences de la finance et de l'économique, il fallait un principe de ralliement. Les gouvernements proclamèrent le principe de la

souveraineté des États », — complété et amendé, plus ou moins illusoirement, par le principe de la solidarité internationale.

Cependant, dit-on, le principe économique et financier est très fort. L'État peut subir sa prépondérance, et, qu'il le veuille ou non, éprouver, dans le domaine international, la vertu des sanctions que ce principe suppose. En effet, ajoute le publiciste que nous citons, M. Florian Delhorbe :

« Bien que les formules de recommandation (de la conférence) soient savamment dosées, une volonté s'y affirme et il s'en dégage un avertissement qui comporte une sanction. Chaque État est maître chez soi, mais certains principes ont été solidement établis : les dépenses doivent se régler sur les recettes ; l'emprunt ne se justifie que pour couvrir les dépenses extraordinaires, etc. Il résulte de là qu'un État qui aura besoin du crédit étranger ne peut espérer en trouver que dans la mesure où il inspirera confiance, c'est-à-dire où il se sera conformé aux recommandations de la conférence. Autrement dit, le prêteur aura droit de regard sur les affaires de l'emprunteur. Pour ménager les susceptibilités internationales, et parce que tous les États ont des intérêts en commun, la conférence de Bruxelles recommande l'institution d'un organisme financier international qui viendra s'ajouter aux autres organismes de la Société des Nations. »

Tout cela est très ingénieux, subtil même. La conférence de Bruxelles, réunie, sur les diligences de la Société des Nations, pour « remédier aux difficultés de l'Europe », n'a point donné, que l'on sache, un tel résultat. Un projet financier de M. Ter Meulen fut adopté. C'est tout. On dit que l'assemblée de Genève compte ne point négliger les souvenirs de Bruxelles. L'optimisme de commande ne manque pas.

Il ne manque pas non plus, en ce qui concerne ce qu'on appelait, au temps de la Sainte-Alliance, le libéralisme, la révolution, et ce qui s'appelle aujourd'hui toujours la révolution, sous les noms nouveaux de socialisme, syndicalisme ouvrier, etc. Ironiques retours des choses humaines ! Les libéraux d'il y a un siècle, traqués par la Sainte-Alliance, sont devenus aujourd'hui les conservateurs, eux aussi ligués contre cette même force révolutionnaire qui avait en eux autrefois ses soldats ! Les grandes guerres ne manquent jamais de remuer dans les peuples, qui en font les frais, les ferments de leur conscience d'eux-mêmes. Pour les con-

servateurs actuels, on note que leur manière d'en user avec la révolution diffère, d'ailleurs, de celle de la Sainte-Alliance. Une politique s'est ébauchée, nous donne-t-on à croire. La Société des Nations, par l'intermédiaire du bureau international du travail, a pu, nous déclare-t-on, collaborer plus ou moins avec les travailleurs ouvriers ; avec les marins au congrès de Gênes, avec les mineurs au congrès de Genève. Quelques motions touchant la vie économique internationale ont été émises, par exemple la motion des mineurs, à Genève. La Société des Nations aura-t-elle à en connaître? Que sortira-t-il de là?

Certains actes se sont produits, certaines paroles se sont dites, qui montrent que les mêmes positions qu'auparavant ont été gardées, du moins d'un des côtés. En votant le principe de la grève mondiale, les mineurs ont attribué à leur seule fédération le pouvoir d' « assurer la paix du monde ». Que pense de cela la Société des Nations? Son digne, décent internationalisme juridique n'est-il pas offusqué quelque peu, en percevant, dans des paroles et des gestes du genre de ceux qu'on vient de rapporter, l'écho et les façons d'un certain internationalisme qui n'est pas le sien, l'écho et les façons de l'*autre* Internationale? Y a-t-il entre les deux quelque accord possible, quelque manière de s'accorder nouvellement advenue dans le monde depuis le temps assez lointain où deux forces analogues, l'absolutisme et le libéralisme, découvrirent qu'elles étaient incompatibles? Faut-il dire avec M. Séailles : « Entre la Société des Nations et l'Internationale, entre l'institution légale et les mesures révolutionnaires, il faut opter »? On voit bien l'attitude que, d'*instinct*, la première peut prendre envers ou contre la seconde, qui ne serait pas en reste de réplique. Mais l'instinct et la morale font deux, comme disait, à l'unisson de Kant, l'honnête M. John Morley.

Après 1815, le principe de l'ordre politique résidait, ou était réputé résider, en des forces sociales réintégrées dans le pouvoir par la défaite d'un impérialisme ; il résidait dans des traditions reprises, dans des privilèges rendus aux monarchies et aux aristocraties. Droit divin et droit historique étaient les deux moyens d'une tranquillité à qui l'on avait dû ce que l'on avait appelé, au beau temps, la « douceur de vivre ». La Sainte-Alliance était le symbole de « l'équilibre

qu'on venait de créer *de fait* », écrit Gervinus rapportant l'opinion des hommes d'État de ce temps-là. — Mais l'Angleterre avait chez elle une doctrine politique libérale et qui tendait à le devenir de plus en plus (réforme électorale) ; en outre, elle était assez portée, de son humeur, — quand elle ne s'y serait pas trouvée contrainte par ses intérêts coloniaux et par ses difficultés intérieures, — à l' « égoïsme sacré ». La France était constitutionnelle et mécontente des traités de 1815. Enfin la paix avait masqué et non réglé la question d'Orient, demeurée de côté. La Sainte-Alliance, que certains disent avoir été soutenue par Metternich dans l'unique but de détourner le tsar du chemin de Constantinople en offrant à sa vanité le rôle flatteur d'un Salomon pacifiste, la Sainte-Alliance, avec toute sa sainteté, acheva de se rompre sur cette question d'Orient, posée par l'insurrection grecque.

Et maintenant, de même qu'après la chute de l'impérialisme latin le pouvoir se trouva possédé par les monarchies absolutistes, de même, après la défaite de l'impérialisme germanique, les affaires du monde sont tombées entre les mains des démocraties libérales. De l'absolutisme au libéralisme, en un siècle, il n'y a pas, à cette heure, transformation de la force, il n'y a que déplacement de la force, de la *même* force, ni diminuée, ni augmentée.

Poursuivons. Les vainqueurs de 1815 créèrent la Sainte-Alliance ; les vainqueurs de 1918 fondèrent la Société des Nations : c'est le *même* geste, et qui est décidément dans la psychologie de ces moments historiques. Mais, à ce point, des différences commencent ; dans les démocraties, une quantité d'inconnu se découvre, qui est proprement le problème offert par la Société des Nations.

En effet, les monarques de 1815 purent conclure directement et *personnellement* entre eux leur Sainte-Alliance. Le principe absolu et mystique de leur autorité leur procurait l'avantage de pouvoir s'exercer, sans ridicule et sans trop d'inefficacité, à ce genre de transcendance politique. Mais les démocraties, et quoiqu'elles fassent une grande consommation d'abstractions idéalistes, sont, de leur nature, moins bien partagées quant à ce qui est de ces alliances et ligues à objet transcendantal. Les gouvernements des pays démocratiques, les équipes de politiciens qui, dans des conditions de prestige et d'autorité très relatives, y gèrent la chose publique, n'ont pas grande idée, quant à eux, d'introduire dans les

choses de l'État des contrats mystiques, des pactes religieux, des symboles solennels. On ne les voit guère s'investissant du caractère apostolique qu'exigent de tels gestes. De fondation, l'autorité nécessaire leur manque. La souveraineté de l'État ne sera point par eux engagée dans des clauses vastes jusqu'à en être métaphysiques. Aussi bien s'il arrive qu'une Société des Nations se fonde tout de même, nous aurons recours à des délégués, parmi lesquels se trouvent des gens qui ont le goût, sinon de l'apostolat, du moins du pontificat ; nous aurons des délégations (système peu compromettant en l'occurrence), pour faire chacun notre partie dans ce concert séraphique de la Société des Nations. De la sorte, l'institution est légale ; cela suffit ; on ne peut décemment exiger de nous davantage. Cependant, dans quelle mesure procède-t-elle, autrement qu'en théorie, de la nature de l'État? Jusqu'à quel point a-t-elle, en réalité, par rapport à l'État, autre chose qu'une situation et qu'un rôle *ad latus?* Et c'est ici que les difficultés commencent.

Toutes les difficultés de fait, ou même une certaine proportion d'impossibilités de fait, ne seraient pas des raisons décisives de douter. Mais on craint qu'il n'y ait en tout cela une difficulté essentielle, une impossibilité radicale. Déléguer la légalité est peu de chose ; déléguer le pouvoir est tout, et c'est précisément cette condition-ci qui ne s'est pas trouvée remplie, qui ne pouvait pas se trouver remplie. La souveraineté des États, non distincte de la Sainte-Alliance, est restée distincte de la Société des Nations. Cette Société n'y participe point. Elle est à part. Au-dessus? Non : on nous dit qu'on a constaté l'impossibilité (découverte ingénue !) de créer un « super-État » (et de fait, un super-État, comme la papauté, par exemple, aux beaux siècles de la chrétienté médiévale, cela ne se fabrique pas sur commande, de toutes pièces, à l'instant, *ready made!* Cela ne se monte pas à la façon d'une banque ou d'une société d'assurances). Elle est à part. A côté. L'État réserve jalousement sa souveraineté. A la conférence financière de Bruxelles, des fonctionnaires gouvernementaux furent « adjoints aux techniciens ». D'autre part, M. Delacroix, le ministre belge, à qui l'on demandait si le traité franco-belge serait soumis à la Société des Nations, répondit qu'on lui en indiquerait les grandes lignes, mais qu'on ne pourrait, bien évidem-

ment, lui en « faire connaître les clauses d'ordre militaire. Autant vaudrait dénoncer immédiatement le traité (1) ». — Comment les États délégueraient-ils leur pouvoir à la Société des Nations? On me dit que, dans notre système représentatif, le peuple délègue sa souveraineté à un corps élu par lui : il en irait de même pour les États relativement à la Société. Ce n'est pas la même chose. Une Chambre souveraine, régulièrement élue, vote, décide pour le compte d'un pays. Cela ne vaut que pour ce pays, et cela fonde, en ce pays, la notion de souveraineté politique et d'État. Mais comment une Société des Nations pourrait-elle décider pour le compte des gouvernements, indépendamment de la politique de chacun de ces gouvernements pour lui-même et de tous ces gouvernements entre eux (2)? Comment déciderait-elle pour le compte des États, par un acte de souveraineté qui abolirait justement ou altérerait la notion d'État? Il y a là une antinomie insoluble. La notion d'État? La souveraineté de l'État? Mais jamais, fût-ce au temps de cet incontestable et puissant super-État que fut la papauté du moyen âge, jamais elle ne se trouva déléguée. L'histoire d'Angleterre est là pour le prouver. Et la Société des Nations est loin d'être ce que fut jadis la papauté! C'est pourquoi, entre autres vérités naturelles, qu'il ne faut pas aller remettre en discussion aujourd'hui, la force armée restera, ce qu'elle est de toute éternité, l'attribut de la puissance de l'État. De l'État, et pas d'autre chose. La Société des Nations devra chercher ailleurs ses sanctions.

Où? L'on me dit, et avec grande raison, que la force armée ne procure pas, seule, l'autorité. J'ajoute qu'il serait bien

(1) *Le Journal*, 13 octobre 1920. Cette déclaration débute par cette phrase : « Notre intention est de faire enregistrer (?) le traité à la Société des Nations. » Simples paroles de politesse. Comment faire « enregistrer » une chose dont on tient secrète par devers soi une partie? Ajoutons que ce singulier terme : « enregistrer », employé comme s'il s'agissait des Parlements de l'ancien régime, dénote la confusion d'idées où l'on se trouve dans les sphères officielles elles-mêmes en ce qui touche à la Société des Nations.

(2) Il peut, à la rigueur, se former une clientèle de petits États plus ou moins justiciables de la Société des Nations. De même la Sainte-Alliance, — et elle était armée, — ne s'est vraiment occupée que des affaires d'États faibles, Naples, l'Espagne. (Pour la France, dès que celle-ci fut redevenue assez forte, après l'expédition d'Espagne, elle rejeta la tutelle.) Mais voit-on la Société des Nations en usant avec les grands États, l'Angleterre, la France, dans quelque crise, comme elle en a usé avec la Pologne, par exemple? Nous n'arrivons pas à voir cela.

malheureux qu'il en fût autrement. Mais l'autorité morale, ce qui donne l'autorité morale, voilà justement ce qui fait question ici. Il faudrait qu'une telle autorité fût bien forte, ses sources bien profondes. Si la Société des Nations ne participe pas à la souveraineté des États, il importe donc qu'elle se fasse sa souveraineté, à elle, et cette souveraineté sera tout ou rien. Tel est le problème. Le point de vue juridique est fort en faveur. Mais le point de vue juridique est bien abstrait. L'on parle fréquemment de réunions de juristes, de consultations de juristes ; la croyance en la possibilité de la justice, de la raison, dans les rapports de peuple à peuple, s'en trouvera-t-elle propagée? Hélas ! Un juriste, cela ne parle pas beaucoup à l'imagination des hommes ; la fibre intime qu'il s'agit d'émouvoir est bien au delà de telles prises. Nous n'aurons pas ainsi une nouvelle « chrétienté ». Les grands mouvements d'enthousiasme, de foi, se sont produits d'une tout autre manière. L'autorité pratique des individus investis de l'apostolat du bien était dans leur grandeur spirituelle ; et cette grandeur spirituelle, sainteté, charité, sacrifice, héroïsme, était une chose fort concrète, fort vécue, et qui, jaillie du cœur, entrait comme une flamme au cœur des hommes pour les embraser. Lisez l'histoire des origines du christianisme. Vous y trouverez les éléments psychologiques de la croyance. Ces éléments, je les cherche dans nos conceptions du fameux droit : je ne trouve que des abstractions. Malgré l'épouvantable histoire vécue ces derniers ans, je ne trouve encore et toujours que des abstractions !

EDMOND BARTHÉLEMY.

La Promenade insolite

I

A Léon Bérard.

L'ANIMATION que les écoliers, les saute-ruisseaux, les commis, les modistes et les couturières répandent entre une heure et deux heures de l'après-midi sur la place publique, dite place d'Armes, de la petite ville pyrénéenne de Sault-de-Béarn, venait de s'éteindre. Le temps de la récréation expiré, ateliers, bureaux, écoles avaient sonné leurs cloches, rouvert leurs portes. Tous ces oiseaux échappés avaient interrompu leurs ébats pour rentrer tumultueusement dans la volière. Le silence avait succédé aux jeux et aux rires et la place se fût trouvée complètement déserte sans le va-et-vient d'une douzaine de bourgeois, se promenant à pas lents le long des allées d'arbres qui la bordent sur trois de ses côtés, le quatrième étant occupé par les bâtiments de l'hôtel de ville. Cette promenade est comme un rite que ces messieurs accomplissent tous les jours, en manière de sieste, après le repas de midi. Répartis en deux ou trois groupes, ils devisent placidement, commentant, avec une discrétion d'opinions qui écarte tout péril de controverse, les nouvelles du jour. Et leur flânerie se poursuit, pareille, jusqu'au coup de deux heures et demie, qui marque le moment ordinaire de leur séparation. Alors le notaire regagne son étude, le greffier son greffe, le receveur son guichet et le médecin monte dans sa voiture qui l'attend au coin de la place, pour le mener visiter ses malades dans la campagne prochaine. La place d'Armes retombe, pour le reste de l'après-midi, dans le sommeil

général qui enveloppe la ville et elle n'est plus traversée qu'à de longs intervalles par quelque passant qui se rend à ses affaires.

Or, ce jour-là, un jour de juin extrêmement chaud de l'année 1895, deux personnages qui ne faisaient point partie des habitués de la promenade et qu'on ne se souvenait pas d'avoir jamais vus y prendre part, étaient apparus ensemble sur les allées publiques, à l'instant où la circulation y est le plus grande. Emboîtant le pas aux flâneurs déjà présents, ils s'étaient mis à en faire, eux aussi, le tour obligé, comme des gens que rien ne presse et qui ne sont là que pour le plaisir ; salués avec une protocolaire déférence, comme des personnes de marque, par les groupes qu'ils croisaient, mais ne se joignant à aucun d'eux. C'étaient M. l'abbé Damiron, curé archiprêtre de Sault-de-Béarn, et M. Ricau-Lespare, banquier, commissionnaire, grand homme d'affaires, qui passait pour l'homme le plus riche, et de beaucoup, de la ville et de l'arrondissement et qui, du fond de cette infime sous-préfecture, trouvait, disait-on, moyen de participer un peu partout à de vastes combinaisons de finance, d'entretenir les relations de banque les plus étendues et de commanditer au loin les entreprises les plus audacieuses et les plus diverses.

A cette éminente qualité, M. Ricau-Lespare en joignait une autre qui ne le mettait pas en moindre relief ; il figurait la plus notable personnalité du parti de « droite » à Sault-de-Béarn ; il en tenait la caisse, en soutenait de ses deniers le journal bi-hebdomadaire, en subventionnait les candidatures électorales. Il n'apportait d'ailleurs au service de ses convictions politiques que son argent, n'ayant jamais voulu entrer personnellement dans les luttes et les polémiques locales et n'ayant accepté d'être candidat à rien, pas même au conseil municipal. Aussi n'avait-il pas d'ennemis. Parmi les profonds saluts qu'il recevait, conjointement avec M. l'archiprêtre, à son passage sur la place d'Armes, les moins profonds n'étaient pas ceux que les radicaux doctrinaires et libres penseurs professionnels de l'endroit se faisaient un spécial honneur de décocher avec une certaine emphase du geste, à ce suppôt de l'autel, qui était, disait-on, en relations amicales avec les princes exilés.

Si grand que fût aux yeux des habitants de Sault-de-Béarn le prestige de fortune et de position sociale de M. Ricau-Lespare, tous cependant n'en étaient pas éblouis. Il y en avait quelques-uns qui hochaient la tête à son sujet. Ceux-là murmuraient que l'intelligence et la capacité professionnelle du banquier étaient loin de s'élever

à la hauteur de l'énorme capital laissé par son père, fondateur de la banque, et que l'état de ses affaires commençait à s'en ressentir. Ils le disaient dépourvu de bon sens, dupe des apparences, illusionné, léger, vaniteux dans le choix de ses spéculations et de ses commandites. C'était un esprit buté et fermé qui n'écoutait personne et que des mirages avaient engagé dans une voie de témérité financière dont le terme fatal était la déconfiture. Il avait déjà bu plusieurs gros bouillons et était destiné à en boire d'autres. Ce n'étaient d'ailleurs là que des rumeurs encore vagues, des pronostics d'amateurs, pour ainsi dire, qui se confinaient dans un très petit cercle de renseignés et ne se produisaient qu'à demi-mot. L'immense majorité de la population n'en éprouvait aucunement l'influence. Pour elle, l'ascendant de situation de M. Ricau-Lespare demeurait indiscutable. Il dépensait beaucoup pour ses idées. Il avait un beau train de maison. Il donnait l'hospitalité aux généraux pendant les grandes manœuvres. Il recevait l'évêque à sa table quand Monseigneur était en tournée pastorale. Que pouvait-on demander de plus?

La personne même de M. Ricau-Lespare contribuait grandement à soutenir sa renommée. Si, peut-être, il se conduisait légèrement comme banquier, ses mœurs étaient sévères. A défaut de la portée intellectuelle que certains lui déniaient, il avait conscience de sa situation et de son rôle, et ce sentiment se marquait chez lui par le port élevé de la tête, attitude d'autant plus expressive qu'il était corpulent et fort, par la rougeur qui lui montait au visage quand on lui adressait la parole avec quelque vivacité, par la grande sobriété de propos dont il ne se départissait jamais, même dans son cabinet, quand on venait lui exposer quelque projet commercial intéressant. Il avait alors une façon de se taire ou de se réserver qui pouvait donner à croire que cette économie de discours était autant de gagné pour la méditation. Sa faiblesse oratoire, accompagnée d'un certain air réfléchi, était plutôt, aux yeux de la plupart des gens, un indice d'autorité qu'un sujet de déception.

Rien n'eût été moins conforme aux mœurs de cet important personnage, que de se mêler aux parlottes méridiennes de la place d'Armes. Et chacun se fût étonné de l'y rencontrer. Un certain souci de conserver son rang, de se garder de la familiarité dans les allures et dans les rapports, paraissait, de sa part, la chose la plus naturelle. Il n'eût pas convenu qu'il se montrât fréquemment dans les lieux publics où chacun aurait eu la facilité de l'aborder et de l'entretenir

de n'importe quoi. Membre d'honneur du cercle local, il ne s'y montrait que dans les occasions solennelles, et jamais il ne s'était assis au café.

M. Ricau-Lespare avait une femme dont l'élégance et l'entrain contrastaient avec ses formes austères. Je ne parle pas de l'élégance de mise que cette dame eût pu déployer, grâce à sa fortune, au point d'écraser sans peine toutes les dames de la ville. Étant femme de sens et de goût, elle n'abusait pas de cette facilité. Mais, à défaut de recherche et de vanité de sa part, le ciel lui avait accordé une distinction de tournure et une souplesse de corps qui eussent suffi à rendre élégant sur ses épaules le vêtement le plus ordinaire et le plus médiocrement façonné. Svelte et flexible, fort agréable et fine de visage, avec de beaux cheveux blonds, elle avait dans le caractère et les manières une telle absence de morgue, quelque chose de si caressant et de si gracieux, que l'envie féminine en était presque désarmée et que nulle femme n'eût osé se mettre ouvertement en opposition avec le sentiment d'unanime sympathie qu'elle faisait naître autour d'elle. L'habituelle et désolante férocité dont usent à l'égard les unes des autres les personnes de son sexe était pour elle une arme inutile ; aussi les coups lui en étaient-ils épargnés. Les cancans de ce qu'en province on appelle « la société » la laissaient à l'écart. On lui savait gré d'être brillante sans qu'elle cherchât à briller. On était sensible au soin délicat qu'elle prenait de faire oublier son argent et son luxe et d'éviter toute façon personnelle qui l'eût fait trancher sur son milieu. Mais on appréciait que ce soin ne parvînt pas à étouffer chez elle un je ne sais quoi de fringant et de hardi dont il lui eût été aussi impossible de se défaire que du tour de sa taille ou de la couleur de ses yeux. Certes il eût fallu être bien épais de sens pour ne pas reconnaître dans l'épouse du banquier de Sault-de-Béarn une personne faite pour l'amour. Comment, diable, étant riche elle-même et libre de son choix, avait-elle pu épouser un personnage aussi sévère et réfrigérant? C'est une question qu'on se posait sans pouvoir la résoudre. Et, si intacte que fût la réputation de Mme Ricau-Lespare, il était inévitable que ce contraste, avec ses conséquences possibles, fît un peu travailler les imaginations.

En ce qui concerne M. l'abbé Damiron, il est à peine besoin de dire que sa place n'était pas non plus parmi les flâneurs et les gazetiers de la place d'Armes. Son ministère se fût mal arrangé de cette fréquentation. Il aurait pu, sans scandale, s'accorder une paisible

sieste sous la tonnelle de son presbytère. Il ne pouvait pas s'en aller sur la place publique à la cueillette des potins du cru. S'il en avait été curieux, au point de ne savoir pas résister au démon sur cet article, il lui eût mieux convenu de les apprendre par la voix discrète et la version lénitive du bedeau ou de la loueuse de chaises, dont les racontars se fussent trouvés, par la qualité même de leur destinataire, purifiés de tout péché contre la charité envers le prochain. Mais M. l'abbé Damiron ne cultivait ni la sieste, ni les potins. C'était un prêtre plein de zèle et d'ardeur pour son office spirituel, et de la plus grande douceur envers les hommes. Ses jugements portaient l'empreinte d'un optimisme moral et d'une candeur d'idéalisme qui étonnaient chez un homme de son habit. Il était initié à tous les péchés, et ses livres du séminaire lui en avaient fait connaître de bien plus gros qu'il ne s'en commet à Sault-de-Béarn, même dans les mauvaises années. Il n'appliquait pas cette science à la vie. On eût dit que le mal n'existât pour lui que dans sa définition théologique et qu'il ne le vît point dans la réalité. Il découvrait de beaux sentiments à tout le monde. Quand, en chaire, il flétrissait avec les plus sombres termes de l'Écriture les francs-maçons et les ennemis de l'Église, ses anathèmes ne s'appliquaient qu'à une vision tout abstraite. Individuellement, ceux desdits ennemis qu'il connaissait ou auxquels il avait parlé seulement une fois recevaient de lui un brevet de vertu qui eût pu leur servir de passeport assuré pour le ciel. Son âme gardait, à l'âge de quarante-deux ans, la même fraîcheur juvénile qu'en son temps de jeune clerc au séminaire de Saint-Sulpice de Paris où ses parents, bourgeois riches de la ville de Sainte-Marie-des-Pyrénées, désireux de former pour l'Église un sujet d'élite, lui avaient fait faire ses études cléricales. Le bon archiprêtre de Sault-de-Béarn ne tirait aucune gloire de cette éducation plus distinguée que celle de ses rustiques confrères, fils de journaliers et de laboureurs, élevés au séminaire diocésain de Pont-l'Adour. Et les hautes études de Saint-Sulpice n'avaient pas fait de lui un spéculatif. Il avait complètement oublié son Saint Thomas à supposer qu'il l'eût jamais su. C'était une nature affective et mystique pour qui toute la douceur et la beauté de la religion tenaient en quelques pages chaudes et tendres de Lacordaire, qu'il avait entendu lire à l'époque de sa première communion et dont les années n'avaient ni affaibli ni défloré l'enchanteresse impression primitive. Ce fonds lui avait toujours suffi depuis lors ;

il n'eût pas imaginé que l'esprit humain pût demander quelque chose de plus. Ses parents lui avaient légué une jolie fortune dont il ne prenait pas plus avantage que de son passage dans la première école sacerdotale de France. Il vivait comme un anachorète et ne se servait de ses revenus que pour « faire du bien », selon l'expression consacrée, laquelle signifie, en ce qui touche M. l'abbé Damiron, qu'il donnait aux pauvres ou du moins à tous ceux qui se réclamaient auprès de lui de cette qualité touchante, mais si souvent discutable, que sa bourse était ouverte à toutes les personnes qui venaient lui raconter quelque attendrissante histoire dont la conclusion était de demander de l'argent, et qu'il ne refusait jamais une commande aux voyageurs en objets de piété qui lui offraient leur marchandise. Le nombre des autels dorés et des statues en toc dont il avait gratifié les chapelles de sa paroisse et les églises des villages environnants était incroyable. Il n'était réfractaire à la dépense que pour le renouvellement de ses soutanes, qui montraient la corde, et de ses chapeaux, parvenus à un invraisemblable degré d'usure. M. l'abbé Damiron avait un visage encadré d'épais et longs cheveux noirs, que la grosseur de ses traits eût rendu commun, s'il n'eût porté l'expression de la bonté la plus entière et le visible frémissement d'une sensibilité qui semblait toujours prête à s'émouvoir. Ce qui le relevait surtout, c'était l'éclat de ses yeux grands, veloutés, où brûlait une flamme d'amour et de douceur. Il était de taille moyenne, et, quoiqu'il ne fût point naturellement courbé, il marchait un peu incliné en avant, comme s'il se fût toujours penché en esprit vers quelque misère, comme s'il avait toujours eu devant lui un enfant, un infirme à réconforter et à caresser, comme s'il eût perpétuellement tendu le dos à la croix. Il était adoré de ses paroissiens.

La promenade péripatéticienne que l'archiprêtre et le banquier avaient entreprise sur les allées de la place, était donc insolite. On ne saurait aller jusqu'à dire qu'elle fût extraordinaire et défiât la vraisemblance. Le presbytère du curé et la belle maison du banquier étaient, il est vrai, contigus et leurs jardins, ayant autrefois appartenu au même propriétaire, étaient réunis par une porte de communication qui n'avait jamais été condamnée. Il eût en conséquence été naturel, s'ils avaient envie de causer ensemble en prenant l'air, qu'ils le fissent dans le jardin de l'un ou de l'autre. Mais il

faut considérer, d'autre part, que leurs demeures s'élèvent sur la rue qui longe un côté de la place d'Armes. Le hasard avait fort bien pu faire qu'étant sortis en même temps de chez eux, ils fussent tombés nez à nez, et qu'après les courtoisies d'usage ils eussent échangé quelques propos qui demandaient une suite et qui les avaient machinalement entraînés le long de ces allées publiques, qui étaient à deux pas. Cela était exceptionnel, mais naturel également. Aussi leur apparition, si elle fut remarquée, n'imposa-t-elle à aucun des promeneurs habituels de réflexion précise. Les derniers à partir cependant éprouvèrent une certaine surprise quand ils observèrent que ces confrères d'occasion, autant que de marque, ne suivaient pas le mouvement, et qu'ils continuaient de déambuler après tout le monde. Quelle longue conversation ! De la part d'un homme aussi dévoré que M. Damiron du zèle de son ministère et d'un homme aussi peu loquace que M. Ricau-Lespare et tellement occupé, le fait étonnait plusieurs fois.

L'étonnement de ces observateurs aurait été beaucoup plus profond, s'ils avaient pu connaître à ce moment pendant combien de temps cette conversation, ou du moins cette marche en long et en large, promettait de se prolonger.

Il y avait environ une heure que le conservateur des hypothèques avait regagné son bureau quand il eut besoin de se rendre à la recette particulière pour vérifier une pièce de comptabilité. La place d'Armes était son chemin. Ils y étaient encore ! Cela devenait curieux. Et ce qui ajoutait à la singularité du fait, c'est qu'une promenade à deux, qui dure si longtemps, semblerait avoir pour motif normal une matière de conversation particulièrement captivante à suivre ou longue à épuiser. Or, nos promeneurs n'avaient pas du tout l'air de causer avec feu. Leurs silences étaient plus fréquents que leurs paroles.

Comme le fonctionnaire disparaissait à l'un des angles de la place, M. l'abbé Destival, supérieur du petit séminaire, se montra à l'angle opposé. Il prit par le beau milieu de l'esplanade, en plein soleil, sans rechercher, comme la plupart le faisaient en cette saison et à cette heure du jour, l'ombrage des arbres. Il marchait avec sa rigidité coutumière, fixant ses regards droit devant lui, sans une inflexion de tête à droite ni à gauche, au contraire du bon abbé Damiron, qui s'abandonnait à toute la spontanéité de ses mouvements et que l'on voyait s'arrêter sans cesse et changer de direction dans la rue, pour

parler à ses paroissiens qui passaient. Il était impossible à deux hommes de se ressembler moins que ces deux ecclésiastiques, et leurs frappantes oppositions de figure et de caractère formaient un des sujets de conversation de la ville. Il y avait à Sault-de-Béarn un parti de dévots et de dévotes zélés qui, sans mettre en doute la vertu et la piété de M. l'archiprêtre, critiquaient chez lui mille traits de faiblesse, de distraction, d'indulgence poussée jusqu'au relâchement dans le gouvernement de ses ouailles et plus spécialement dans ses façons d'être beaucoup trop prévenantes envers les « francs-maçons », réels ou supposés, et qui les faisaient se moquer de lui. Ces personnes avancées en perfection s'appuyaient sur l'exemple de M. l'abbé Destival dont elles vantaient l'intransigeance en matière de doctrine et de discipline, soit qu'elles eussent constaté et éprouvé, pour leur édification, cette intransigeance, soit qu'elles se contentassent d'en trouver la preuve dans l'invariable rigueur avec laquelle M. l'abbé Destival jugeait son prochain et, en particulier, ses confrères, et dans l'habitude d'un certain esprit de causticité glacée dont tous ses propos portaient l'empreinte. Le plus fréquent objet de beaucoup sur lequel s'exerçât cette verve savamment refroidie était M. l'archiprêtre.

Ce que M. le supérieur trouvait à blâmer en lui serait très difficile à définir et long à expliquer dans le détail. On en donnera une idée juste en le résumant dans ce simple mot : tout. Soit qu'il parlât de lui, soit qu'il lui parlât à lui-même, son discours consistait en sarcasmes demi-sybillins, minutieusement composés avec des allusions aux textes de l'Écriture et d'un débrouillement parfois difficile, mais d'une portée efficace et assez virulente, lorsqu'on avait eu le temps de les débrouiller. Il ne le nommait jamais que le « pauvre archiprêtre ».

M. l'abbé Destival traversa donc la place d'Armes dans toute sa largeur, sans regarder du côté du banquier et de l'archiprêtre. Mais les élèves de son petit séminaire savaient que le côté où il ne regardait pas était toujours celui où il voyait le mieux.

Les travaux et bavardages du conservateur des hypothèques chez le receveur des finances avaient duré trois quarts d'heure. Il repassa par la place, se demandant s'il allait les y retrouver. Ils y étaient toujours. Mais le mouvement de leur entretien s'était encore ralenti. Ils marchaient sans arrêt, mais ne se parlaient plus qu'à de longs intervalles. Ils paraissaient las. Le fonctionnaire en était assez ébahi. Ayant rencontré à quelque distance de là le sous-préfet,

il ne put se retenir de lui faire part de l'événement et de lui demander ce qu'il en pensait. Le sous-préfet voulut se rendre compte de ses propres yeux et fit un détour pour rentrer à la sous-préfecture par la place d'Armes. Il trouva les dires du conservateur des hypothèques au-dessous de la vérité. L'air dont nos deux personnages poursuivaient infatigablement leurs cent pas, était tout à fait accablé, ce qui n'avait rien de singulier par une chaleur aussi lourde. Mais pourquoi s'obstinaient-ils en cet étrange exercice? Le curé s'essuyait largement le front avec un grand foulard rouge. M. Ricau-Lespare séchait le sien à petits coups avec son mouchoir plié.

M. l'abbé Destival traversa la place encore une fois, en sens inverse.

Le sous-préfet, nouveau venu dans la ville, soumit l'énigme au secrétaire de la sous-préfecture, natif de Sault-de-Béarn, qui fut incapable de la résoudre, mais qui, désirant en constater le sujet par lui-même, s'échappa bientôt de son bureau et se rendit sur les lieux. Le tableau tracé par son chef hiérarchique n'était déjà plus juste. Il était trop faible. L'abbé Damiron, son foulard rouge à la main, marchait maintenant un mètre en avant du banquier, le dos plus courbé que jamais, tandis que le banquier, le suivant, se raidissait comme un homme qui résiste au sommeil. On eût dit deux condamnés exécutant une peine imaginée par quelque tyran à l'esprit tourmenté. Cela faisait penser à ces châtiments rêvés par l'imagination populaire, où l'on voit un malheureux obligé d'accomplir la même action en pure perte pendant toute l'éternité, au rocher de Sisyphe, au tonneau des Danaïdes ou à cet homme que l'on aperçoit dans la lune, portant un fagot qu'il ne déposera jamais, en punition d'avoir travaillé le dimanche.

Cependant M. l'abbé Destival avait traversé la place une troisième fois.

De bouche en bouche, la nouvelle toucha un bon nombre de bourgeois de la ville. Mais le populaire lui-même en fut averti. Pendant que durait cette déambulation fantastique, les sommités locales, dont nous avons signalé l'étonnement, n'avaient pas été seules à paraître sur la place. Un serrurier, l'ayant traversée pour aller prendre à domicile une serrure qui ne marchait pas, y repassa deux heures plus tard pour la reporter et fut si frappé de l'entêtement des deux hauts personnages à mesurer de leurs enjambées un espace généralement désert à ce moment de l'après-midi, qu'il s'arrêta

naïvement devant eux. Ses impressions furent partagées par le tailleur qui était allé faire plusieurs essayages, par le factotum du pharmacien portant des remèdes chez les malades, par les facteurs en tournée, et par vingt autres personnes.

Le coup de six heures et demie les délivra. C'est l'instant où les ateliers, les bureaux, les écoles achèvent leur journée, rendant leur vol à des nichées de garçons et de jeunes filles qui se rassemblent au rendez-vous de la place d'Armes pour s'ébrouer, bavarder et se quereller gaiement. Comme si ce tourbillon et ce bruit, joints à la première fraîcheur du soir, les eussent réveillés de leur torpeur, M. l'abbé Damiron et M. Ricau-Lespare dévièrent enfin du parcours qu'ils avaient fait et refait dans un sens et dans l'autre durant cinq heures de temps, et se dirigèrent sans hâte vers la porte du banquier. Ce fut là qu'après avoir échangé mille politesses empreintes d'une sorte d'ostentation, et qui n'en finissaient plus, ils se séparèrent.

Il serait un peu exagéré de dire, selon un cliché bien connu, que, le soir de ce jour, il n'était bruit dans Sault-de-Béarn que du spectacle incompréhensible donné par le banquier et l'archiprêtre. Mais on en parlait, on s'interrogeait sur le mystère. Le lendemain, tout le monde en était informé.

Le résultat découlait si logiquement de leur manière d'agir, qu'il était inimaginable qu'ils ne l'eussent pas voulu.

Pourquoi donc l'avaient-ils voulu?

Puisse le lecteur m'être indulgent si, animé de l'intérêt unique au monde que m'inspira toujours la chronique de cette petite ville, je lui en donne l'explication sans me presser et avec un peu plus d'abondance qu'il ne serait rigoureusement requis pour l'intelligence de l'événement.

*
* *

Entre tous les lieux du monde que j'ai fréquentés, je n'en sais aucun où les belles nuits de juin aient autant de charme qu'à Sault-de-Béarn, sur la terrasse du café Gaston-Phébus. Bâti sur un rocher qui surplombe le Gave, entre les deux ponts, Pont-Neuf et Pont-Vieux, que sa terrasse domine, ce joli café est un belvédère d'où le regard se porte tour à tour avec délice sur la voûte claire du ciel nocturne et sur le Gave, où d'innombrables reflets d'argent, sans cesse renouvelés, traversent rapidement, pareils à des sauts de truites,

la crête des petites lames écumantes. Vers la droite, l'antique tour du Pont-Vieux dresse sur la haute ogive du pont en dos d'âne son mince profil guerrier, silhouette noire dans la nuit lumineuse ; et les maisons du faubourg sur qui elle veille, dorment, leurs toits perdus dans une nappe de lumière blanche comme dans un rêve. En face, sur la rive opposée, des jardins, un grand parc dont les beaux arbres balancent faiblement dans la clarté lunaire leurs feuillages vaporeux et répandent les parfums du printemps. L'atmosphère, qu'on dirait bleue, est d'une pureté magique où résonne distinctement le chant mystérieux du Gave, scandant les pulsations de la nuit divine et animant, sans le troubler, le silence amical de toutes choses.

C'est l'heure où les habitants de Sault-de-Béarn, autrement dit Saltusiens, s'en vont sur le Pont-Neuf, prendre le frais en famille. La douceur de la nuit printanière les enchante. Mais c'est aussi pour eux une distraction très appréciée que de guetter le passage de l'express venant de Paris, qui arrive à dix heures quarante. Le chemin de fer longe le Gave et passe sous le viaduc qui prolonge le Pont-Neuf du côté de la ville. Penchés sur le parapet, ils épient là-bas, dans la brume obscure, l'instant fugitif où les yeux flamboyants de la locomotive vont surgir d'un lointain détour de la voie ferrée. Et c'est à qui aura d'assez bons yeux pour les signaler avant tout le monde. Ils voient le train, suivant un parcours désormais rectiligne, foncer sur eux à toute vitesse comme un taureau de feu, jusqu'à ce qu'il se précipite sous leurs pieds mêmes, dans un nuage de fumées et de flammes, en secouant de son tonnerre les piles du pont. Cela amuse les Saltusiens et ils vont alors se coucher, contents d'avoir vu passer le train de Paris.

Au café Gaston-Phébus, la veillée dure davantage. Il y a toujours quelques consommateurs qui ne se retirent pas avant minuit ou même une heure du matin. Le jeu de la manille a de plus irrésistibles douceurs dans une salle tranquille qui s'ouvre par trois grandes portes-fenêtres sur cette merveilleuse terrasse et où l'on respire, en écoutant chanter l'eau pyrénéenne, l'odeur suave des seringas. Par les magnifiques soirées de cette saison, la partie est interminable.

Les habitués du soir au café Gaston-Phébus appartiennent à une couche sociale moins relevée que les messieurs dont nous avons suivi aux allées de la place d'Armes la sieste ambulante. Ceux-ci

magistrats, hommes de loi, fonctionnaires supérieurs, ont leur cercle, le cercle chic de Sault-de-Béarn où s'inscrivent également les hobereaux et propriétaires des environs. Nos manilleurs nocturnes sont de moindres gens : boutiquiers, employés de commerce, fonctionnaires subalternes, instituteurs, petits retraités. Un habitué qui tranche sur tous les autres, c'est M. Cescas, vétérinaire. C'est manifestement l'homme le plus important de la compagnie. Un étranger qui viendrait s'asseoir dans cette salle le distinguerait tout de suite à son aspect, à sa parole, aux nuances de la considération qui l'entoure. Jouant rarement, parce qu'il aime mieux penser, il est, à l'ordinaire, assis près des joueurs qu'il observe en fumant sa pipe et en laissant tomber de ses lèvres de brèves remarques sur la marche de la partie. Ce qui ne l'empêche point de tenir quelques discours aux autres consommateurs qui, comme lui, ne cartonnent pas et qui, à cette heure tardive où il ne reste plus au café que les irréductibles, bien résolus à n'en pas sortir avant l'heure de la fermeture légale, se massent auprès de la table de jeu, comme pour opposer aux discrets soupirs du patron et de la patronne, aussi désireux d'épargner leur gaz que de remonter dans leur chambre, la force de résistance du dernier carré.

A la vérité, M. Cescas tient à tous les mondes, un peu à l'image de sa profession qui fait de lui une espèce de savant, un petit bourgeois, un demi-paysan. Il n'est pas invité dans les salons et c'est là, il est vrai, une démarcation sociale fort nette. Mais il est membre du cercle, il y tient souvent le crachoir et on l'écoute. Généralement, il passe une partie de sa soirée au cercle et l'autre au café. Disons qu'il ne pouvait pas ne pas être du cercle à cause de sa personnalité et qu'il tient au café par son état. Peut-être aussi préfère-t-il ne pas boire dans un seul et même établissement tous les petits verres dont il a envie. Car le petit verre est le péché mignon de M. Cescas.

M. Cescas doit compter dans les cinquante-cinq ans. C'est un bel homme, large d'épaules, à la démarche un peu lourde. Il a un assez beau visage, malheureusement abîmé par cette habitude excessive de l'anisette. Son expression de physionomie est grave et il a quelque chose de solennel dans l'allure et le ton. Il porte les cheveux longs, non pas à l'imitation des artistes, mais par ressemblance avec les vieux républicains de 1848, chez qui les opinions politiques avaient quelque chose d'inspiré et de religieux. Est-ce à cause de cet ornement, dont il tire, malgré l'âge, quelque fierté, qu'on l'a surnommé le pro-

phète Élie? Je dois dire que la présence d'un grand nombre de protestants dans la contrée a pour effet d'y rendre la population familière avec les images et les comparaisons bibliques. Mais le fait est que, si l'on savait qu'un prophète, un magicien ou un marabout se cachât sous les apparences d'un mortel ordinaire dans la personne de quelqu'un des citoyens de Sault-de-Béarn, et qu'on se demandât qui celui-là peut bien être, l'esprit de tous se porterait immédiatement sur M. Cescas. Sa qualité de libre penseur, qu'il ne cache pas et dont il se fait gravement honneur à l'occasion, ne l'exclurait pas nécessairement de ce rôle surnaturel ; car le diable a, lui aussi, ses délégués en ce monde, et bien des personnes pieuses ne demanderaient pas mieux que de penser que M. Cescas est l'un d'eux. Au reste, je ne vois pas très bien moi-même pourquoi je m'aventure dans une hypothèse bizarre qui, chevelure à part, n'a aucune base précise dans les manières de faire ou d'agir de cet honnête homme auquel on ne saurait, bien que son métier soit de donner des remèdes, reprocher nul charlatanisme. La logique et le sens commun me conseilleraient donc de chasser de mon imagination cette hypothèse. Je la retiens néanmoins parce qu'elle rend une impression. A Sault-de-Béarn, M. Cescas n'est pas comme tout le monde. Il partage les « idées » ou les « opinions » de plusieurs. Mais il a en propre un certain feu caché de l'âme, un certain principe d'exaltation religieuse et morale qui, pour n'être pas à la mode du jour, n'en est pas moins sympathique, quand il ne s'y joint aucune hypocrisie, et qui ne trouve qu'une expression bien alourdie et inexacte dans les grands mots dont cet excellent homme se sert quelquefois et dans le ton légèrement déclamatoire de ses discours. Cette disposition parsème sa vie d'émotions nobles et légères qui le charment et qui en maintiennent le cours habituel bien au-dessus des plates régions de la vulgarité. Il y réunit l'amour de la nature et c'est ce qui explique la négligence qu'il met à se faire payer par les paysans dont il soigne les bêtes. Que vaut le plaisir de toucher de l'argent, comparé à la joie toujours renouvelée qu'il goûte quand il parcourt, pour visiter sa clientèle, les routes et les sentiers de la merveilleuse campagne qui environne Sault-de-Béarn ! Si l'on sondait l'innocent secret de son esprit, on y trouverait la profession de foi du Vicaire savoyard, moins les argumentations.

M. Cescas est invariablement vêtu d'un complet en velours de chasse. Il pose sur sa tignasse un coquet chapeau tyrolien. Il ne quitte jamais les bottes et fait ses tournées de campagne à cheval sur un

gros boulonnais. Il passe pour un vert-galant et, parmi les épouses ou servantes de ses clients rustiques, plus d'une pourrait témoigner qu'il n'en a point volé la réputation.

M. Cescas est et surtout il fut dans le pays une sorte de personnage politique. Nul ne déploya plus d'ardeur que lui pour y faire triompher le parti républicain après le Seize-Mai. Les traits de son zèle y sont demeurés légendaires. Aux élections qui suivirent le demi-coup d'État du maréchal, il passa, sur le seuil de la salle de vote, debout et ne se nourrissant que de pruneaux qu'il puisait dans un sac, les douze heures que dura le scrutin. Depuis, et sans que son âme ait rien perdu de sa première chaleur, il ne s'est guère plus occupé des élections. L'idée pure de la République lui suffit et il lui semblerait qu'il y introduit des complications bien inutiles et fort au-dessous de son idéal s'il se souciait trop vivement de la nuance plus ou moins rouge dans laquelle elle peut être interprétée. Cependant il lui est resté de ces lointaines années, et quoiqu'il n'ait jamais fait de tort à personne, une renommée un peu sombre et inquiétante auprès de ses adversaires, faciles à effaroucher, il est vrai. A l'époque de l'Ordre moral, qui est celle où remontent les plus vieux souvenirs de ma petite enfance saltusienne, on murmurait que sa maison était pleine de mauvais livres et j'ai vu des dames bien pensantes se signer presque en entendant dire qu'il recevait *le Temps*. Mais il est à Sault-de-Béarn un homme qui ne le cède à personne pour la dévotion, ni pour la conviction que *le Temps* est un très mauvais journal, et qui n'arrive point à partager à l'égard de M. Cescas ce traditionnel sentiment de réprobation et de frayeur. C'est M. l'abbé Damiron. M. Damiron déplore doucement l'incrédulité du vétérinaire. Avec grande tristesse, il voit en lui une brebis égarée. Mais il dit et répète volontiers que M. Cescas et une belle âme digne d'être chrétienne. Il se porte garant de ses croyances spiritualistes. Il pense même, à part lui, que cette brebis, si elle rentrait dans le troupeau du Seigneur, y ferait un fameux lion. Ces dispositions sans rigueur sont âprement comptées par les sectateurs de M. l'abbé Destival, parmi les aveugles et pitoyables indulgences dont ils font un grief au « pauvre archiprêtre ».

De son côté, M. Cescas n'a jamais fait preuve à l'égard de M. l'abbé Damiron d'aucun sentiment marqué. C'est qu'il n'en a pas eu l'occasion. En général, rassuré qu'il est par l'existence de la République contre le retour de l'inquisition et les dangers de l'intolérance clé-

ricale, il éprouve pour les prêtres un certain penchant, pour ceux-là du moins qui sont d'âge mûr et occupent une fonction dans la hiérarchie concordataire. Il les considère par le côté un peu solennel de son esprit. Volontiers planterait-il avec eux l'arbre de mai, comme cela se faisait entre curés et républicains après la révolution de Février. Au village, il fait toujours un grand salut à M. le desservant. Mais, entre tous les ecclésiastiques auxquels il tire son chapeau, M. l'archiprêtre de Sault-de-Béarn jouit de sa part d'une prédilection mystérieuse dont il ne se doute pas et qui le mettrait aux anges, s'il la connaissait.

Peu de jours avant l'événement anormal que nous avons raconté, M. Cescas avait devant soi, au café Gaston-Phébus, certain contrôleur des contributions directes, autrement dit rat de cave, qui portait le nom de Bolivard et qui était son interlocuteur le plus fréquent. Dans la société ordinaire du café, la parole appartenait le plus souvent à l'un de ces deux messieurs et les autres buveurs les écoutaient. Mais la conversation n'avait entre eux, bien qu'elle fût quotidienne, rien d'amène ni de caressant. Très agacé par la personnalité même de M. Bolivard et son tour d'esprit, le vétérinaire se faisait un plaisir de le prendre à partie avec autorité et rudesse. Et M. Bolivard, qui cherchait toujours à produire de l'effet, ne se plaisait pas moins à exciter la contradiction du vétérinaire qu'il jugeait la seule cervelle à sa hauteur dans la compagnie, tout en lui parlant, comme à tout le monde, du ton d'un homme qui n'a rien à apprendre de personne et en exagérant plutôt ce ton quand il lui parlait.

Ses propos préférés étaient ceux que lui inspirait son mépris profond pour les naturels de Sault-de-Béarn. Il était originaire de la banlieue parisienne. Et nous devons dire qu'ayant successivement pratiqué l'inspection des chais et la vérification des alcools dans la Bretagne, le Limousin, la Provence et le Dauphiné, il en avait honoré du même sentiment les populations. Nulle partie de la France n'eût trouvé grâce à ses yeux. Quelle que fût celle où son administration l'eût placé, il y aurait découvert le règne du préjugé, de l'ignorance, de la sottise, de la routine et du vice et il aurait assommé la table d'hôte de son éternelle querelle. Mais, à Sault-de-Béarn, l'usage du dialecte béarnais dans le peuple et l'accent méridional chez les bourgeois le mettaient hors de lui-même et l'entretenaient dans un état d'excitation extraordinaire contre les gens et les choses du pays. Les moindres injures qu'il décernât à ces indigènes méprisés étaient

celles de « croquants » et de « manants », expressions des vieux fabliaux gaulois dont s'égaye sans doute l'esprit champenois ou beauceron, mais auxquelles on ne saurait guère trouver de sel ni de sens à Sault-de-Béarn ; car elles représentent le paysan sous un aspect caricatural et difforme, et, pour nous, Béarnais qui, gentilshommes de campagne, messieurs de la petite ville, ou laboureurs au village, sommes un peuple de paysans, sommes tous des paysans, les accepter dans notre vocabulaire, ce serait nous traiter nous-mêmes en caricatures, ce dont nous n'avons nulle envie. D'ailleurs, M. Bolivard n'avait pas besoin d'injurier pour être insupportable. L'affectation de distinction et d'élégance dans le parler, dont s'aggravait son graisseux accent faubourien, sonnait comme une permanente affirmation de la supériorité de ses lumières sur les idées surannées d'une province en retard. On comprend sans peine combien cet individu devait donner sur les nerfs de l'excellent M. Cescas, si profondément Saltusien.

Les âpres censures du contrôleur s'exerçaient avec une violence spéciale contre la bourgeoisie riche ou à son aise, celle surtout qu'on est convenu d'appeler « bien pensante », et contre les membres du clergé. A l'entendre, l'hypocrisie des mœurs, le scandale caché étaient la monnaie courante de ces milieux. M. Bolivard n'y voyait que captations de testaments par les moines, vieilles filles riches subornées, maris trompés par des épouses confites en dévotion, prêtres abusant de l'autorité du confessionnal, jeunes demoiselles qui, faute d'oser s'amuser avec des messieurs de leur monde, débauchent le petit commis de leur papa. Il rapportait des villes où il avait exercé sa profession beaucoup d'histoires de ce genre, et il les débitait aux Saltusiens pour les déniaiser. Mais les vraies histoires, celles qui se passent en réalité, il ne fallait pas être bien fin pour comprendre que, nulle part, cet ahuri véhément ne les avait sues ; les siennes étaient comme stéréotypées et l'évidence qu'elles possédaient à ses yeux ne tenait qu'à leur conformité modèle avec une certaine philosophie de la société qu'il avait choisie sans discussion, tant elle convenait à son naturel et dans laquelle rien au monde n'eût pu lui persuader d'introduire quelques nuances. Il les débitait sans ombre de gaieté, sur un ton fort agressif et monotone à la fois, de prétention doctrinaire, dont on était encore plus frappé et rebuté que de la substance de ses narrations favorites. Au reste, le bon peuple ne faisait pas meilleure figure dans sa phi-

losophie. Il n'en citait que des traits de perversité et de tromperie. Et il y avait lieu de se demander comment, pensant tant de mal des hommes, il pouvait croire, comme il faisait, au progrès de l'humanité. Telle était pourtant, à l'entendre, sa religion et il se jugeait le seul à la professer dans la ville arriérée de Sault-de-Béarn.

Entre toutes les personnes qui composaient la société saltusienne, Mme Ricau-Lespare était celle dont il avait l'esprit le plus occupé. Rien de singulier en cela. L'épouse du banquier tenait cette place dans tous les esprits. Elle incarnait la séduction féminine et l'on eût pu dire, sans exagérer, qu'à côté d'elle les autres femmes de la ville n'existaient pas. L'ouvrier, l'homme du peuple, auquel il n'était point donné de s'en délecter la vue dans les salons, la regardait passer dans la rue et béait avec enchantement au sillage de grâce qui semblait la suivre. Être jolie, souple, aimable, en un mot, irrésistible comme elle l'était et avoir bonne réputation, c'était là un chef-d'œuvre bien difficile à soutenir ; elle l'avait soutenu jusqu'ici. Elle courait d'un pied sûr ou plutôt elle volait d'une aile légère sur les bords de l'abîme où sombre la renommée des dames. Si elle était coquette, c'était envers le genre humain et cette coquetterie, n'ayant pas de préférés, ne se distinguait que par la plus indiscernable des nuances de l'idéal même de la vertu. Les Saltusiens raffolaient de Mme Ricau-Lespare pour deux motifs tout à fait contraires et dont le balancement avait dans leur imagination quelque chose de délicieux : pour sa vertu tout d'abord, contre laquelle rien n'avait jamais été apporté ; ensuite pour l'impression où elle les tenait sans cesse, qu'il allait se passer du romanesque dans sa vie. Il y avait là un sentiment très fin et quasi poétique auquel la pensée de bois de l'employé des contributions était bien inaccessible. Il n'en avait pas moins saisi l'importance unique de Mme Ricau-Lespare et une protestation dure et farouche s'était élevée dans son cœur contre la consécration charmée dont la parait l'opinion publique de Sault-de-Béarn. Riche, aristocrate, femme d'un clérical, assidue aux offices et mêlée aux « bonnes œuvres », cette brillante dame avait un rôle prédéterminé et, pour ainsi dire, classique dans le répertoire des affreux potins de M. Bolivard.

Il partit de cet aphorisme que dans une petite ville de province, comme Sault-de-Béarn, une femme jeune et jolie ne pouvait pécher, avec le secret qu'exige la sécurité, qu'avec un ecclésiastique. Quelles étaient les distractions que Mme Ricau-Lespare pouvait se donner

pendant les séjours qu'elle faisait chaque été à Luchon ou dans ses fréquents voyages à Pau, à Biarritz? Mystérieuse question dont le contrôleur rêvait, sans essayer de la résoudre ; ces lieux élégants lui étaient trop inconnus. Mais pour l'intrigue que Mme Ricau-Lespare avait nécessairement dans la ville, ce ne pouvait être qu'avec un prêtre. L'imagination de M. Bolivard (si l'on peut appeler cela de l'imagination) ne daigna pas s'arrêter un instant sur les jeunes vicaires de la paroisse. Elle mit hors de cause tous ceux des abbés de la ville qui tenaient de leurs origines des façons un peu rustiques. M. l'abbé Destival, distingué de tournure et d'éducation, ne rentrait pas dans cette catégorie. Il fut éliminé néanmoins à cause des apparences de sécheresse qui devaient le faire juger, même par un psychologue aussi sommaire, plus accessible aux passions de l'autorité qu'à celles de l'amour.

Restait M. l'abbé Damiron. Hé ! celui-là avait beau être un peu contrefait et fort négligé de sa personne ; ses gestes enveloppants, ses mains câlines, son mouvement incessant, sa figure extasiée, son air de perpétuel émoi, le dénonçaient comme un enjôleur et un cajoleur. S'il y avait dans Sault-de-Béarn un ecclésiastique capable de tourner la tête aux femmes, de leur faire faire ce qu'il voulait, c'était bien M. l'abbé Damiron. Ainsi pensait M. Bolivard, et nous devons bien reconnaître que, sur ce point, sa psychologie n'était pas sans quelque grossière lueur de vérité. Il se dégageait de la personne de M. l'abbé Damiron quelque chose de tendre, et de chaleureux. Autant la personne de M. l'abbé Destival respirait les frimas, autant la sienne respirait la température de l'amour. Il convenait seulement d'interpréter cette impression avec plus de subtilité morale que n'en avait M. Bolivard. Cet amour dont M. Damiron brûlait en effet, il en avait dédié la flamme aux images du ciel dont le radieux enchantement avait ravi son enfance ardente et pure. Et depuis lors, son cœur qui n'avait pas connu les années, son cœur qui, étranger au vieillissement humain, participait à l'éternelle adolescence des anges, n'avait pas repris ce premier don. La beauté qui touche les sens ne le trouvait pas de pierre, ce qui eût été contre la nature et contre l'amour divin lui-même. Elle ne le troublait pas. A vrai dire, ses yeux, illuminés par la flamme intérieure, prêtaient à tous les êtres un rayonnement, et à ceux-là surtout qui possèdent l'attrait de la faiblesse et de la douceur. Il en résultait dans sa manière d'être à l'égard de tous une habitude d'effusion ingénue qu'il ne

cherchait pas à maîtriser. Si M. Bolivard avait été bon observateur, il aurait pu remarquer que M. l'abbé Damiron n'avait pas moins de feu caressant, de grâce enveloppante pour parler à une vieille femme sordide, à un petit garçon mal lavé, que pour parler à Mme Ricau-Lespare. Mais il ne le remarquait qu'à l'égard de cette dernière, parce qu'il était soupçonneux et petit, parce qu'il était Bolivard. Nous n'irons pas jusqu'à dire que M. l'abbé Damiron fût demeuré insensible à la séduction générale exercée par la femme du banquier sur ses concitoyens ; on ne nous croirait pas et les personnes qui ont un sens un peu fin de la vertu, n'en concevraient aucune admiration pour M. l'abbé Damiron ; il eût fallu pour cela qu'il portât à la lettre un bandeau sur les yeux, ce que Dieu n'a pas exigé des plus grands ascètes. Il éprouvait cette séduction à sa manière, qui était paternelle. Il s'y abandonnait en toute candeur. La femme est pour le prêtre un sujet de crainte et de méfiance tant qu'il se sent encore dans la région des orages de la vie. Mais quand un long usage de la vertu, une extrême sensibilité à l'attrait des idées célestes ont produit chez lui l'apaisement de la nature, elle redevient à ses regards une enfant. On peut aimer infiniment les enfants, quand ils n'ont pas un joli visage. Quand ils ont un joli visage, il y a plus de plaisir à les aimer. Charme tout innocent, mais grand charme, qui était pour M. l'archiprêtre de Sault-de-Béarn celui de sa brillante paroissienne

La bonne amitié du curé pour le banquier, son voisin, était d'ailleurs connue dans la ville et celle-ci allait pour ainsi dire de soi, étant donné les opinions et le rôle de M. Ricau-Lespare. Mais personne ne pouvait en être au fait comme M. Bolivard qui habitait une chambre meublée donnant sur le jardin de la banque et du presbytère. Il avait constaté l'existence de la porte de communication qui les réunit. Et combien de fois, épiant derrière ses rideaux, n'avait-il pas vu M. l'abbé Damiron y passer pour faire sa visite ! Cette porte était bien commode. Ouverte jour et nuit, elle était d'autant plus suspecte. Des personnes de mœurs sévères se fussent mises en garde contre l'inévitable commentaire des facilités trop significatives qu'elle procurait, en élevant à sa place un bon pan de mur. L'hypothèse, à tant d'autres égards invraisemblable, de relations innocentes, était exclue par l'existence de cette porte. Cette porte, c'était l'aveu.

Un soir, ravi d'avance de la grosseur inusitée du paquet qu'il allait servir à son partenaire du café Gaston-Phébus, M. Bolivard

fit aux amours de Mme Ricau-Lespare et de l'archiprêtre une allusion grosse comme le poing. Certes, il s'attendait à être sérieusement ramassé et l'attente des messieurs présents fut, dès qu'il eut parlé, tout à fait conforme à la sienne. M. Cescas éloigna lentement sa pipe de la bouche, regarda le parleur avec des yeux ronds, et ne dit mot. Ce silence causa un malaise. Mais on vit le vétérinaire accélérer l'ingestion des petits verres de Marie-Brizard, qu'il puisait dans une bouteille spécialement réservée à son usage.

A la soirée du lendemain, M. Bolivard revint à la charge avec des allusions encore plus fortes. Celui vers qui se tournait sa pointe ne sembla même pas la remarquer. Il fit l'homme qui n'entend pas.

C'était la défaite. L'employé des contributions ne l'accepta point. Il se dépita, s'irrita, devint grossier. Cet échec incompréhensible l'exaspérait. Je dirai même qu'il le démoralisait. De rage et dans un sentiment semblable à celui du poète s'écriant :

Ah ! tu finiras bien par hurler, misérable !

il se mit à s'expliquer par les expressions les plus injurieuses et les plus triviales. Chaque fois qu'il revenait sur son sujet, il quittait le ton moral et remontrant qui était dans ses habitudes, pour un ton de bas sarcasme et de hideuse plaisanterie. Très imbu de sa dignité personnelle, il en faisait furieusement litière pour pousser aussi loin que possible la provocation. Il évoquait les « turpitudes de l'archiprêtré », donnant à ce mot le même sens qu'à celui de presbytère, les « orgies cléricales » et « les financiers souteneurs qui font payer leurs infâmes tolérances par des absolutions à long terme et des bons remboursables dans le Paradis ».

M. Cescas demeurait imperturbable. Le rat de cave jugea la partie perdue. Il n'allait que trop bien la gagner. Mais il était fort au-dessus de son jugement de soupçonner que l'impassibilité du vétérinaire pût n'être qu'apparente, et tenir, non à l'absence de sentiments, mais, au contraire, à l'agitation exceptionnelle de sentiments que lui causait cette histoire. Il aurait pu cependant, sans être trop subtil, trouver dans la rapidité particulière avec laquelle baissait la bouteille d'anisette, tandis qu'il la remettait sur le tapis, le signe d'une tempête qui s'amoncelait au dedans avant de fulgurer au dehors.

La foudre, que des secousses violentes et obstinées n'avaient pu réussir à faire jaillir, éclata sous un choc léger. M. Bolivard s'était lassé et ne consacrait plus à la question du curé et de la mondaine

que des propos de plus en plus rares, juste ce qu'il fallait pour sauver la face et couvrir la retraite. Mais à présent, c'était le vétérinaire qui le guettait et cherchait son heure. Un propos qui n'était qu'eau de rose, comparé à tous ceux que M. Bolivard avait débités jusque-là, précipita le dénoûment. Un grand coup de poing s'abattit sur la table de marbre, déchaînant un tintamarre de verres et de cuillères heurtés. M. Cescas, renversé sur sa chaise et secouant sa crinière, plantait des regards enflammés dans la face du pauvre Bolivard. C'était Jupiter tonnant.

— Jeune homme, s'écria-t-il (M. Bolivard n'était plus depuis longtemps un jeune homme), vous déversez la calomnie sur des personnalités saltusiennes unanimement respectées de leurs adversaires politiques. Vos preuves?

Cela fut jeté avec une force de voix terrible.

Décontenancé, mis à plat, d'un seul coup, le contrôleur bredouilla :

— Voyons, monsieur Cescas, ne faites pas l'enfant!...

Que disait-il là? Les manilleurs, qui connaissaient M. Cescas, se sentirent gagnés par ce frisson d'effroi périphérique et ce soulèvement de joie intime qui accompagnent chez les humains l'attente des catastrophes dont ils ne seront pas personnellement touchés. M. Cescas était bonhomme. Il supportait bien des choses. Mais la familiarité! Ah! la familiarité!...

Il dit simplement, d'un ton reposé :

— Bolivard (il était sans exemple qu'il se fût adressé à quelqu'un sans l'appeler monsieur), Bolivard, vous êtes un polisson et un imbécile.

Et il cessa de le regarder comme si, après cette exécution définitive, il ne fût plus resté du malheureux contrôleur qu'une dépouille à enlever de la place le plus tôt possible.

Bolivard s'était ressaisi. Mais il s'était ressaisi dans le désespoir. Il se leva comme pour signifier que les paroles qui allaient sortir de ses lèvres étaient les dernières qu'il prononcerait jamais au café Gaston-Phébus et pour obtenir par là d'un auditoire qu'il sentait rallié par le verbe souverain du vétérinaire, la faculté de faire entendre ce suprême discours. Il tremblait de fureur.

« Ah! je vois clair dans votre jeu et je le dévoilerai, monsieur le médecin des porcs. Le banquier a six chevaux dans son écurie et il y a les chiens de Madame. Ce sont des animaux du grand monde. Il leur faut plus de lavements et d'emplâtres qu'à ceux des cro-

quants. Et l'on fait suer la note ! Le banquier n'y regarde pas. Paaarrrbleu ! Ses bons chèques payent, au profit de la réaction cléricale, l'inertie d'un prétendu libre penseur dont les républicains de cette ville ont la bêtise de faire un chef, au nom de certains souvenirs préhistoriques. Il se peut, monsieur Cescas, que vous ayez combattu la réaction, à une autre époque. Vous n'êtes plus depuis longtemps qu'un eunuque politique et un corrompu. Je respecte la vie privée des gens ! Oui, vous pouvez ricaner, je la respecte ! Mais je sers la salubrité publique. Quand la corruption d'un clergé rétrograde se ligue avec celle d'une aristocratie de jouissance et de proie, pour énerver les forces vives de la République et enfanter la démoralisation populaire, alors je fais tomber les masques et je ne connais que le devoir du citoyen. Votre attitude, monsieur le vétérinaire, me prouve ce que je soupçonnais : que vous êtes de l'intrigue. Ah ! vous entendrez reparler de moi. Vernouillet, le directeur du *Petit Gascon*, est mon ami. Il se chargera de vous montrer, vous, le banquier, le curé et la dame, sous vos vraies figures. Nous allons rire ! »

Il était comme fou. Il venait de composer son chef-d'œuvre. Le patron du café s'avança vers lui et l'expulsa.

Pierre Lasserre.

(*La fin au prochain numéro.*)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LES CONSÉQUENCES POLITIQUES DE LA PAIX

Si l'on tenait à définir le caractère le plus remarquable des œuvres de Jacques Bainville, on dirait volontiers qu'elles sont *une philosophie de la durée et du changement des Etats.* Son *Histoire de deux peuples* se rapporte plutôt à la durée, ses *Conséquences* au changement. Quant à ses autres études, elles se distribuent entre ces deux pôles, différents par l'orientation, identiques par l'essence.

Ce qui distingue, en effet, ses ouvrages de tous les ouvrages du même genre et ce qui assure à Bainville une place à part au milieu des écrivains politiques d'aujourd'hui, c'est la possession d'une méthode qu'il ne suffit pas de nommer positive, mais qu'il faut d'abord nommer ainsi. Elle tient, en effet, pour non existantes toutes espèces de forces qui ne se traduisent point par du nombre, du poids et de l'espace, en même temps qu'elle en exige la traduction la plus serrée en termes d'espace, de nombre et de poids.

Là où d'autres contemplent des teintes, des nuances fuyantes ou des chatoiements prometteurs, et se comportent, loin de l'action, en dilettantes de la morale ou de la métaphysique, Bainville se dérange, s'approche et projette sa lumière glaciale sur les brumes poétiques où trop d'imaginatifs bercent leurs songes. Presque toujours un phénomène extraordinaire s'accomplit alors : en un clin d'œil les vapeurs s'élèvent et nous distinguons derrière elles une

mécanique savante ou simpliste, mais toujours mécanique et toujours démontable. C'est le propre de Jacques Bainville d'isoler, pour notre instruction, dans l'immense atelier de l'histoire, les leviers et les courroies dont l'activité se perdait, chez d'autres, dans la poussière et dans le bruit. Personne au monde n'excelle autant que lui à ramener les problèmes les plus désordonnés à leur architecture essentielle, et à transcrire leurs éléments en un langage terrestre, reconnaissable et définitif. On peut n'être pas toujours de son avis. Je ne crois pas que son avis puisse être jamais négligé ou ne contienne des indications précieuses.

C'est qu'il lui est impossible, avec son système, de faire un pas qui ne soit un progrès, non tant de la logique que du réel et de la nature, puisque son effort consiste à ramener inlassablement ses regards du côté où les événements se fabriquent, plutôt que du côté où ils affectent notre sensibilité. Raisonner avec des cris de colère, des spasmes, des sanglots et des rires, cela se peut ; des trésors de raisonnement sont dépensés tous les jours à déraisonner de la sorte. La logique façonne tout ce qu'on veut. L'important est de lui fournir des matériaux authentiques et des points de départ corrects. Personne ne réussit comme Bainville ce mariage de l'expérience et de l'anticipation. Ce qui paraît si simple : voir ce qui est, appeler les choses par leur nom, identifier les événements, distinguer les directions, dénombrer les causes et les enjeux, distinguer les rencontres, personne n'y réussit comme lui, aussi simplement, aussi clairement, avec moins de contorsions, avec plus de persuasion. La devise du théâtre antique : plaire et toucher (plaire, il est vrai, et convaincre plus que toucher) s'incarne par moments tout entière dans ce Racine de la rue Saint-Guillaume, que nul nœud gordien ne déconcerte.

Il a écrit des ouvrages plus brillants que ses *Conséquences politiques*, par exemple, *la Guerre et l'Italie*, il en a composé de plus étoffés comme l'*Histoire de trois générations* ou ce *Louis II de Bavière*, qui vient de reparaître et qui est le modèle de la biographie politique, de plus incisif comme *Bismarck*. En a-t-il pensé de plus solides, de mieux charpentés, de plus probants, de plus instructifs? J'en doute. Jusqu'à présent il travaillait sur le passé. Tâche aisée — moins pourtant qu'on ne le croit — pour prophétiser à coup sûr. Gravissant un degré de plus, il s'attaque maintenant à l'avenir et, après avoir reconnu, nettoyé, démonté tant de machines, exis-

tantes ou périmées, il s'attache cette fois-ci à nous décrire un mécanisme en voie de formation, à deviner son jeu, sa marche et ses produits.

Qu'a-t-on voulu et cru faire à Versailles? Qu'a-t-on fait? Quelles répercussions vont se produire? Autant de questions qu'il résout avec cette lucidité qui est son apanage. Des romantiques et des moralistes, réunis en concile, ont rendu contre l'Allemagne un arrêt, au lieu de s'assembler en techniciens pour préparer un équilibre. Idéologues, ils ont écarté de leur horizon les procédés de l'empirisme et les enseignements répétés de l'expérience ; ils ont expulsé de leur philosophie tout ce qui cadrait mal avec le dogme de l'*Évolution*. L'Allemagne est coupable? Punissons l'Allemagne. L'Autriche-Hongrie méconnaît le nationalitarisme? Démembrons l'Autriche. Maintenons la Turquie. Mais respectons l'unité germanique. Sacrifions les besoins stratégiques de la France à l'idée de race teutonne, mutilons les aspirations italiennes pour complaire aux Yougo-Slaves. Jouons éperdument sur le clavier de nos sympathies, sans nous soucier des mélodies guerrières qui en peuvent jaillir tandis que nous posons aux pacificateurs.

Étrange concert ! Scandaleux arbitrage ! Et Bainville démêle aussitôt à travers la broussaille informe du *voulu* les monstres automatiquement *réalisés*. Punir l'Allemagne? Fort bien. Mais s'est-on aperçu qu'on n'aboutissait qu'à créer un tête-à-tête de 60 millions de débiteurs et de 40 millions seulement de créanciers. Cela subsiste et cela compte. L'a-t-on voulu? Oui, mais sans le savoir, du fait de n'oser porter la main sur l'unité allemande, faute de percer à jour *l'idée* de cette unité avec ses conséquences fatales, même en éthique.

La nuée russe, les brumes polonaises, l'imbroglio italien, trouvent pareillement en Jacques Bainville un analyste implacable, qui masque à peine un virtuose de la manœuvre politique. Car voilà le grand mot lâché. La paix de Versailles n'est si précaire, si incompatible avec ses propres buts que parce que personne n'y a voulu insérer les exigences *de la politique* — c'est-à-dire *de la nature*. L'artificiel n'est pas l'État, l'État et ses besoins, mais la nationalité sans carapace, la barrière inopérante, l'amende irrécouvrable. On a joué sur tous les claviers du sentiment et de l'idéologie ; le seul qu'on ait négligé, c'est celui des conditions du but poursuivi, le seul efficace. Voulant fonder la paix sur la défaite de l'Allemagne,

on a maintenu une Allemagne et une Allemagne forte, après l'avoir décrétée de crime et d'impuissance. Voilà bien le verbalisme. Il culmine dans la phraséologie de la Société des Nations, mauvais manteau, troué par les hérissements de la paix armée la plus sauvage et d'une conscription délirante.

On comprend que des dissections aussi précises s'accompagnent d'un appareil, dirais-je didactique? Je ne sais. En tout cas, dans cet ouvrage plus que dans ses aînés, on rencontre des maximes directrices dont le recueil gagnerait à être esquissé. Par exemple :

« D'ordinaire, en politique, les effets sont aperçus quand ils commencent à se produire, c'est-à-dire trop tard. »

« La politique consiste essentiellement à prévoir. »

« Il existe toujours un lien entre la situation qui suit un bouleversement politique et celle qui l'a précédé. »

« Les événements ne suivent jamais la voie qu'on leur assigne, surtout quand on veut que les choses soient autrement qu'elles ne sont. »

Et ainsi de suite. Le tout alimenté par des réminiscences historiques à la fois sobres et abondantes, relevé par des anecdotes saisissantes, aéré par des considérations d'une ample philosophie : l'hémiplégie subite du président Wilson, l'ignorance éternelle des masses, les vaticinations de Michelet, fournissent les couplets les plus heureux. On s'aperçoit à peine de la rigueur du raisonnement, tellement sa nécessité fait corps avec l'agrément d'une démonstration impeccable et raffinée. Çà et là les formules maîtresses surgissent pour caractériser, résumer et emporter la conviction par l'énergie de leur vérité : on ferait ainsi en quelques tableaux un portrait successif et fragmentaire où la mauvaise paix de Versailles ressortirait mieux qu'en une seule toile :

« Le traité de Versailles n'est pas un traité politique. »

« La frontière qu'il nous rend est la frontière de Waterloo. »

« Un an d'expérience a montré que l'occupation de la rive gauche du Rhin ne suffit pas. »

« Qu'est-ce que la Société des Nations? L'équilibre irréel au lieu de l'équilibre réel. »

« Il n'y a eu à aucun moment, dans les conseils des alliés, d'examen raisonné de la question d'Allemagne. »

« Le séparatisme allemand n'a jamais été provoqué du dehors. »

« Les précurseurs sont toujours un peu ridicules. »

« Un rendez-vous à une autre fois est probablement donné à l'Allemagne et à la France. Cette fois-là il faudra que la politique française ne soit plus desservie par ses idées. »

« Chaque fois dans l'histoire que l'Allemagne a été formée de plusieurs États indépendants, les divers peuples allemands se sont montrés accessibles à la civilisation française. »

« Il n'y a pas hostilité de principe entre Français et Allemands. »

« La combinaison franco-belge est la seule sur laquelle nous puissions, à l'ouest, nous reposer avec certitude. »

« Chaque fois qu'elle est entrée en pratique, l'alliance franco-russe s'est terminée par une défection de la Russie. »

« Il n'existe plus sur le continent européen de grandes puissances pour nous aider à établir l'équilibre. »

« Tous les nouveaux petits États sont dépourvus de frontières naturelles. »

« L'influence française en Europe était surtout un fait d'aristocratie. »

Mais il faudrait tout citer, tout reproduire, tout résumer de ce circuit paisible et fécond qui mène Bainville à travers la carte folle dessinée le 28 juin : avec lui nous rencontrerons une Pologne sans État, une Hongrie à possibilités germaniques, si on ne la lie pas à la Roumanie et aux Bulgares, une Grèce hostile et magnifiée, une Italie aliénée, pour le plaisir, à notre influence, une Russie dont il faut se méfier sous tous ses avatars, des Tchéco-Slovaques et des Yougo-Slaves aussi douteux que la Russie, des Scandinaves résolus à toutes les abstentions, bref une Europe à la merci « d'une nouvelle bataille de Sadowa, ou de l'équivalent politique et moral d'un autre Sadowa », et dont le statut légal ne peut se maintenir que par des « interventions militaires répétées ».

A la longue un pessimisme salubre se dégage de cette enquête. Non certes que Bainville passe nos atouts sous silence. De même qu'il montre l'Allemagne très accessible à l'anarchie, dans certaines conditions, de même il espère qu'une France plus réfléchie, plus instruite se dégagera du chaos. Il montre à cette France de demain la voie du salut dans une politique générale d'ordre social, d'initiative diplomatique sur le Danube, de fermeté sur le Rhin, de continuité dans le bassin de la Méditerranée. La révolution ébranle tous les États, sauf la France. Partout les conservateurs se tournent vers elle ; sachons tirer de cette situation le maximum d'avantages.

J'aurais désiré, pour ma part, que cette fin fût moins écourtée, car les raisons d'espérer me paraissent plus nombreuses qu'à Bainville : la force allemande d'agression me semble menacée en plus de points qu'il ne croit, la puissance de rayonnement française me semble également appelée à s'affermir tous les jours.

Mais la grande querelle que j'aimerais lui chercher concerne l'Angleterre. Il n'est pas du tout certain, à mon gré, que M. Lloyd George n'ait obéi qu'à des considérations morales ou philosophiques. N'est-il pas plus simple d'estimer qu'il a masqué des buts très politiques par une phraséologie très idéologique? On a voulu éviter à Londres qu'une France trop forte sortît du traité de paix. Cette idée très politique s'est accommodée à ravir du jargon à la mode et l'on a rogné la Pologne, soutenu le corps germanique, étoffé la Tchéco-Slovaquie, à coups de préceptes vertueux, dans la mesure exacte où l'ambition britannique requérait pour les besoins de sa politique mondiale une Europe incapable de se répandre au dehors.

Dans le même ordre d'idées, on reprochera utilement à nos négociateurs d'avoir négligé l'emploi du jargon méthodiste pour des fins de protection nationale. Était-il donc si difficile de soutenir l'indignité de l'État prussien à gérer la région rhénane, repaire de ses mauvais coups? La vérité, plus simple, ne serait-elle pas à chercher dans un manque de personnalités françaises vis-à-vis des hommes d'État britanniques et américains? On a négligé avec eux la manière forte, accompagnée ou non de phraséologie. Si le 17 novembre nous avions refusé d'arrêter nos armées, si en juillet nous avions posé *arbitrairement* nos conditions, alors que Calais semblait perdu, nous aurions gagné la guerre.

Nos hommes d'État n'avaient pas de la France une idée assez haute. Ils ne manquaient pas de patriotisme, mais cette conviction que la France est supérieure à l'Empire britannique et à l'Amérique même ne les animait pas. Louis XIV eût parlé d'un autre ton. Napoléon aussi. Nous n'avons même pas eu la fierté de Robespierre.

René Johannet.

Athènes pendant les élections.

Le premier acte de cette comédie dramatique, — agrémentée d'airs d'opéra-bouffe, nous sommes dans les Balkans, — qui vient de se jouer en Grèce, se déroula non pas dans Athènes, mais à vingt-six kilomètres de la capitale, dans ce château de Tatoï qui est la résidence campagnarde des souverains. Pour s'y rendre, on prend au quartier des Légations cette jolie route de Kifissia, bordée de villas à terrasses dont on voit luire les façades peintes entre les hautes branches des poivriers. En été, jusqu'au cœur de l'automne, le ciel de l'Attique répand d'ordinaire une lumière tendre et fine qui met la tête à l'envers des docteurs à bonnet carré, jeunes échappés de Sorbonne ; ils n'ont plus d'yeux que pour le passé, un passé vieux de deux mille ans.

Fort heureusement, par cette matinée de novembre, le temps sombre, triste, se trouvait en accord avec l'atmosphère d'une tragédie moderne : un roi de vingt-sept ans venait de mourir victime d'un accident stupide, la morsure d'un singe.

Dès mon arrivée, ce matin-là, à Tatoï, l'empressement des médecins et celui des officiers, silencieux, abattus comme au lendemain d'une défaite, me firent supposer qu'on tenait à montrer ce roi dont l'étrange fin pouvait agiter l'imagination populaire. Et je le vis, ce roi de vingt-sept ans, étendu sur son lit, avec sur la poitrine une icone qui brillait comme un écu d'argent tout neuf et sur ses jambes un casque de généralissime surmonté d'un énorme plumet bleu ; il était enveloppé du drapeau de sa patrie ; à côté de lui s'allongeait son épée de parade, à poignée d'or. Quatre evzones, les quatre plus beaux soldats du royaume, rigides, l'arme au pied, veillaient. Pauvre petit roi, il commençait à se faire à son métier et l'accomplissait sans trop de répugnance, — malgré les injures que Lucerne lui dépêchait par chaque courrier, — il signait les pièces que ses ministres lui présentaient, sans la moindre annotation, car il n'en avait pas le droit, mais il les lisait après avoir apposé sa signature...

Ce beau jeune homme, adroit, sportif, qui avait le goût du danger, avait souhaité de mourir en soldat, face à l'ennemi héréditaire, face au Bulgare, et le destin lui avait réservé un trépas sans prestige ; mais par un geste de suprême pitié pour sa jeunesse, il le faisait expirer entre les bras de l'amour. Près du lit, une infirmière

à la silhouette de jeune fille se tenait penchée ; sa main cherchait sous le drapeau déployé le poing froid et raidi ; ce n'était pas la reine ; dans cette cour, elle n'était rien ; c'était Mme Manos, c'était la femme du roi.

La mort d'Alexandre exaspéra chez le peuple grec ce sentiment qui ne l'avait jamais quitté : l'adoration pour la dynastie. Au lendemain du décès du jeune monarque, des intellectuels qui avaient fait leurs études en France et des personnalités appartenant au monde des affaires vinrent à l'hôtel de la Grande-Bretagne, la potinière du tout Athènes, pour nous dire : « Une occasion inespérée d'établir la république en Grèce vient de surgir. Faites que la France nous aide ! » La république en Grèce ! Il nous a suffi d'assister aux obsèques du roi pour être fixé.

Devant la longue théorie des patriarches, archimandrites, métropolites, en robe bleue, rouge, verte, crossés et mitrés d'or, le peuple se tut ; quand le corps du roi passa porté par douze marins, il s'inclina ; mais lorsque apparut, dans une voiture de la cour, la vieille reine Olga, les genoux ployèrent et tous, venizelistes et constantiniens, firent le signe de la croix. La mère, la grand'mère plutôt était là, au milieu de ses petits-enfants et les petits-enfants courbés devant l'aïeule imploraient ses bénédictions. Comment avait-on pu parler de république? Pourtant, quelques secondes après, la même foule dans un immense brouhaha se montrait un homme à barbe grise, au visage illuminé d'intelligence, qui marchait vite, à pied, entre une double muraille de soldats et d'agents de police : c'était Eleuthère Venizelos, le maître de l'heure.

C'était cet homme qui tenait dans ses mains les destinées de la Grèce ; du moins il le croyait, et pouvait-il penser autrement? Mais qu'avait-il décidé? Pour le savoir, je l'allai trouver dans sa maison du boulevard de l'Université au pied du Lycabète, présent de quelque riche armateur de Chio ou d'Alexandrie. Maison de grand acteur de la scène politique avec des couronnes sur les chaises, des bustes, des adresses roulées dans des gaines de velours, des portraits peints avec piété à défaut de talent ; ce devait être le même décor chez Garibaldi et Victor Hugo, car tous les peuples chérissent — ou tuent — leurs idoles de la même manière.

Mais c'était en même temps une demeure d'insurgé, mutilée, balafrée par des balles, des éclats de bombes, souvenirs de récents attentats. « Un seul roi est possible, déclara Venizelos, c'est le prince Paul ; nous l'appellerons sitôt les élections terminées. — Cependant, objections-nous, n'existe-t-il pas d'autres possibilités : Constantin, le diadoque, un prince étranger, la république? — Je n'ai pas

à les examiner, le succès du parti libéral dans la prochaine consultation nationale fera tomber les dernières velléités de Constantin. L'ex-roi aimera mieux nous envoyer le prince Paul que de voir échapper à jamais à sa postérité le trône de Grèce. Nous allons procéder tout d'abord à la nomination d'un régent. »

Et c'est précisément cette élection de l'amiral Coundouriotis comme régent de Grèce qui nous convainquit de l'extraordinaire puissance de Venizelos. Le président du Conseil venait d'être interpellé par trois députés sur la question dynastique quand, tout à coup, de sa place, tel un boxeur sur le ring, il lança par-dessus l'assemblée, à tout le peuple grec, son fameux défi : Constantin ou moi ! et ce défi jeté, on vit bien que Venizelos était pressé de courir à la bataille ; il fit mander sans retard l'amiral Coundouriotis, l'élu de la Chambre ; au bout de dix minutes, juste le temps de passer un uniforme, le marin se présenta ; en un tournemain, il prêta serment devant les saintes icones apportées par le métropolite. C'était fini. La cérémonie avait été expédiée en quinze minutes, la Grèce désormais était tranquille ; M. Venizelos aussi.

C'est alors que le président du Conseil partit pour sa croisade contre Constantin. Cette croisade — nous l'avons suivie — fut une suite ininterrompue de triomphes. Rarement homme, de son vivant, souleva pareil enthousiasme. C'était le libérateur, le père de la patrie que partout on accueillait, on fêtait. Du plus loin qu'apparaissait le *Narcissus*, des barques, des cargos loués par des admirateurs s'approchaient du yacht et nous entrions dans chaque port au milieu des chants et des bénédictions. Pour aborder le balcon de l'hôtel où il devait parler, — il n'y a pas en Grèce de réunions contradictoires et tous les meetings se font en plein air, — le président risquait, à la lettre, d'être écrasé par tous ceux qui voulaient le saluer, le toucher comme un fétiche ; une fois son discours terminé, il lui fallait pendant trois ou quatre heures subir l'antique coutume orientale du baise-main. « Je ne peux pas les empêcher, me disait-il en souriant, j'ai souvent songé à placer à mes côtés un évêque et une jolie femme. » Mais il était fier des hommages du peuple grec, de ce peuple pour qui, encore aujourd'hui, le Crétois professe une adoration aveugle. Et les retours se faisaient la nuit parmi les feux de Bengale et les apothéoses ; la salle à manger du *Narcissus* était toute encombrée de bouquets, de palmes. Partout, au Péloponèse, en Thessalie, en Macédoine, ce fut le même délire. Même délire également à Athènes, le jeudi qui précéda le vote où, sur la place de la Constitution, soixante mille patriotes s'assemblèrent pour l'acclamer.

traire, qu'il y eut une lutte acharnée d'influences et l'opiniâtre volonté d'imposer au gouvernement de tout le pays, au nom d'une collaboration nécessaire, le programme particulier d'un parti. Ainsi l'union sacrée n'est plus un idéal que l'on sert, mais une formule dont on se sert. Dès le lendemain de l'armistice, les socialistes montraient et démontraient que tel était leur but : les autres partis ont suivi.

Mais peut-on encore parler de partis en Belgique? Le mot subsiste... et aussi les caisses électorales. Les réunions de groupes, au Sénat et à la Chambre, sont nombreuses et suivies. Pourtant une certaine dislocation se manifeste. Qui dit parti socialiste y comprend rarement une poignée de députés socialistes de nuance nationaliste, obligés d'ailleurs, par discipline, de voter avec la masse. Qui dit parti catholique en exclut généralement ce qui n'est pas flamingant. Or, c'est là ce qui a fait la force et la faiblesse du cabinet Delacroix, et ce qui fera aussi la force et la faiblesse du cabinet Carton de Wiart. Les flamingants, unis aux socialistes internationalistes dont MM. Vandervelde et Camille Huysmans sont les chefs, forment une majorité au Parlement ; ce sont leurs idées qui ont prévalu dans l'élaboration du programme ministériel ; pour le malheur du pays, ces deux groupes se rencontrent sur le terrain du flirt allemand, du flirt hollandais, de la défiance vis-à-vis de la France, de la réduction du temps de service. Leur action combinée a empêché M. Carton de Wiart, qui est un nationaliste et un ami de la France, de prendre le portefeuille des Affaires étrangères : M. Jaspar offrait plus de garanties à la tendresse des vandervelden pour l'Allemagne et aux faiblesses des flamingants pour la Hollande.

Soutenu par ces deux groupes et ne pouvant s'appuyer que sur eux, M. Carton de Wiart continuera la politique d'hésitations, de faiblesses et de pas de clerc de M. Delacroix. Il fera ainsi, ou bien il s'en ira ; il aura sans doute l'appui d'une majorité parlementaire, même après les élections législatives de l'année prochaine, s'il dure jusque-là : car il ne faut pas oublier que la Belgique est en régime de représentation proportionnelle. Mais aura-t-il la faveur de l'opinion publique? La fin de M. Delacroix est une illustration de ce que peut, dans la Belgique nouvelle, une opinion publique certainement nationaliste, qui n'a pas trouvé son expression dans les Chambres de 1919, mais qui, par-dessus la tête des Assemblées, par le moyen des journaux et des comités, fait entendre sa voix et exprime parfois ses volontés.

M. Henriquet.

LES LETTRES

Mme DE NOAILLES

Je crois qu'il n'y a plus rien à dire de nouveau sur l'inspiration poétique de Mme de Noailles. Ses dons éclatants se sont fait assez connaître, ainsi que l'excès d'abondance qui en diminue légèrement, non le prix propre, mais la vertu créatrice. Douée d'un génie que manifestent d'un bout à l'autre de son œuvre un frémissement, une ardeur, un chaud et puissant remuement sensitif qui ne s'arrêtent pas, elle est exempte d'une part des faiblesses qui caractérisent trop souvent les œuvres, même authentiquement inspirées, du génie féminin. L'auteur des *Forces éternelles* a de grandes, d'étonnantes forces d'amplification. Ce qui n'atteint pas chez elle un même degré, ce sont les forces de concentration, de construction, de choix, les forces avec lesquelles on ramasse et condense sa matière et on la fait, en la condensant, s'élever plus haut.

Un des grands signes du poète, c'est l'invention des images. Les images de Mme de Noailles ne sont pas toujours pures, mais elles sont vraiment neuves ; elles jaillissent de la sensation. Et n'entendez pas ici sensation à la façon de l'esthétique naturaliste qui veut que le poète trouve des images originales pour rendre des spectacles de la nature ce qu'en perçoit l'homme le plus dépourvu de facultés imaginatives. Il s'agit des sensations de Mme de Noailles, qui sont des torrents, torrents de couleurs, de formes, de

rumeurs, de cris, d'harmonies, d'émanations de parfums, qui ne cessent point de se déverser dans son âme et d'y porter l'invasion de la vie universelle.

Cette invasion continue de son âme par les choses, elle l'adore et elle la hait ; elle s'y livre avec ivresse et elle la repousse ; elle en éprouve griserie et désespoir. Le panthéisme de Mme de Noailles n'est pas un mol abandon. Se dissoudre dans le Grand Tout a des charmes. Mais une nature vive et impétueuse, comme on sent la sienne, lutte pour se ressaisir. Je la vois comme une nageuse, fendant éperdument le flot qui la submerge et où, tandis qu'elle se dépense généreusement pour s'élancer hors de lui, elle ne voudrait point cependant n'être pas roulée. Qui sait si ce n'est pas là l'image de quelque supplice éternel que lui réservent les dieux supérieurs en punition d'avoir trop aimé un confrère qu'ils n'ont jamais voulu regarder comme leur égal : Pan?

Saehons suivre dans la variété de ses mouvements et de ses affections l'esprit d'un poète. L'attrait fascinateur et dominant que Pan exerce sur le cœur « innombrable » de Mme de Noailles n'exclut pas de son cœur des cultes plus particuliers et plus humains. Son recueil débute par de nobles poèmes sur la guerre, dominés par ce sage conseil que les tombeaux de Verdun lui inspirent :

> Passant, sois de récit et de geste économe,
> Contemple, adore, prie, et tais ce que tu sens.

Une « Visite à la cathédrale de Reims » a inspiré au poète de beaux vers dont on peut goûter l'éloquence et l'harmonie, tout en se permettant certaine réflexion sur le sentiment qu'ils expriment :

> Je t'ai vue, ô beauté que rien n'a pu flétrir,
> Plus tourmentée et plus savante,
> Sans doute fallait-il que tu saches souffrir
> Pour que ta pierre fût vivante,
>
> Vivante et délicate, et pareille à la chair,
> Inspirant l'amour et les larmes,
> Quand le vol des oiseaux et l'azur d'un soir clair
> Te trouèrent comme des armes.
>
> ... O face fatiguée et calme, grand témoin
> Des sacres, des fléaux, des âges,
> L'univers te louait, mais le cœur t'aimait moins
> Quand tu n'avais pas ce visage.

Très belle poésie, certes. Mais ne peut-on pas dire que, si la pierre était moins « vivante », quand la cathédrale n'était pas mutilée par le canon, c'est que l'âme du poète n'y sentait pas circuler le sang que les obus ont rendu visible en le faisant couler?

Un autre beau poème sur « la Mort de Jean Jaurès » nous suggérera aussi quelque réserve sur le fond. Mme de Noailles se demande pourquoi il y avait des gens en colère contre Jaurès dont si grande était la bonté.

O Bonté ! Se peut-il que vos grandes tendresses,
Que vos grandes lueurs, vos révélations,
Ce don fait aux humains et fait aux nations,
Inspirent la colère à des âmes confuses?

J'ai fort souvent été en colère contre Jaurès de son vivant, non contre sa personne, mais contre l'action publique qu'il prétendait exercer sur les rapports de la France et de l'Allemagne et, en général, sur les questions touchant d'une manière proche à la guerre et à la paix. J'estimais cette action dangereuse, parce qu'elle était inspirée par un jugement faible et faux, qu'accompagnaient d'ailleurs une assez grande imagination et d'indiscutables qualités de cœur. Je n'y trouvais ni « grandes lueurs » ni « révélations » et je me défends bien d'avoir été en cela une « âme confuse ». Je m'attribuerais plutôt (et j'en parle pour tous ceux qui pensaient comme moi) la qualité opposée. Il y a, même en beaux vers, des mots malheureux !

J'entre avec beaucoup plus de sympathie de pensée dans l'inspiration d'un hymne adressé à la Grèce, à la Grèce antique et à celle de Venizelos conjointement, par une fille enthousiaste et reconnaissante de cette terre. Ce morceau serait à citer en entier. J'y choisis deux strophes à un point de vue de pure critique et comme donnant lieu à une de ces remarques de grammairien qui peuvent paraître mesquines, mais dont la vraie critique ne saurait se passer.

Du Nord, où la mer froide au sapin lourd de brume
Conte un lied enfantin dont riraient les bergers,
Il est venu, lancé par le canon qui fume,
Le souffle de ces étrangers !

Furtifs, glacés, pareils à des troupeaux de rennes,
Écartant le branchage et se glissant vers toi,
Ces rudes écoliers t'approchent et t'apprennent,
Toi que l'on respire et qu'on croit.

C'est perfection et charme jusqu'au dernier vers. Mais ces quatre verbes, appartenant à deux membres de phrase différents, ne sont-ils pas trop rapprochés? En eux-mêmes, les deux derniers sont plus forts que les deux premiers. Pourtant, à cause de ceux-ci, ils semblent faibles. La prodigieuse facilité de Mme de Noailles a pour assez fréquente rançon des négligences d'élocution de ce genre.

De nombreuses pièces des *Forces éternelles* roulent sur un thème, particulièrement cher au poète, et que l'on pourrait appeler : le conflit de l'amour et de Dieu. Se donner à l'amour, c'est pour autant se dérober à l'adoration de l'univers. Mais la réciproque est également vraie et faut-il sacrifier l'amour? La muse de Mme de Noailles hésite pathétiquement entre ces deux voies : celle de l'amante et celle de la prêtresse. Ou plutôt elle n'hésite pas, telle n'est pas son allure. Mais elle se jette tour à tour dans l'une et dans l'autre route et puis se reprend. C'est la transposition sur le plan panthéistique du partage de l'âme chrétienne entre la créature et le créateur.

Je verrai cet aspect puissant, continuel,
Paisible, qu'a, la nuit, le visage du ciel.
Que me seront alors tes caresses passées?
Il faut à mon esprit un appui incessant;
Les plaisirs fugitifs et les choses cessées
Flottent comme des morts dans le fleuve de sang...

C'est ici que le P. Bourdaloue s'approche de notre poète et lui dit : « Ma fille, cet appui incessant dont vous êtes avide, croyez-vous que c'est dans le « visage de la nuit » que vous le trouverez...? » Je m'empresse de la laisser à son dialogue avec le Père et je cite du même sentiment cette expression rêveuse où chante secrètement la mélodie de Hugo :

Le jour d'été s'éteint dans l'espace endormi;
Vous parlez d'une voix que j'entends à demi;
Étant heureux et doux, vous me croyez contente.
Vous ne pouvez savoir quel infini me tente,
Ni quels divins secrets j'échange avec le soir.
Ma fraternelle main sur votre front s'allonge,
Vous contemplez mes yeux comme un calme miroir,
Et nous sommes baignés d'un vaporeux mensonge,
Vous étant confiant et moi celle qui songe...

Il y a une note, dont je ne dirai pas que Mme de Noailles manque-

rait si elle traitait des sujets où cette note aurait sa place naturelle, mais que le genre habituel de ses inspirations n'appelle pas. C'est l'esprit, l'ironie légère. Il n'en est que plus agréable de la rencontrer à l'occasion sous sa plume :

Ferme tes nobles yeux, avant que l'âge ait mis
Sur leurs feux verdoyants sa méprisable usure,
Fier être à qui tout fut dévolu ou promis,
Et qui pris en pitié les destins endormis,
Va-t'en d'un ferme cœur et d'une marche sûre.
Se pourrait-il qu'on vît, si tu vivais trop tard,
Au fond de ta prunelle orgueilleuse et sensible,
O toi, dont le bel œil prit le soleil pour cible,
La triste ingénuité qui luit dans le regard
Des vieilles gens doux et risibles?

Peut-on dire plus poétiquement à un homme qu'il ne saura pas vieillir, étant affecté de ces lacunes morales que les feux de la jeunesse dissimulent, mais qui empêchent que, selon l'ordre juste des choses, on grandisse en devenant un vieillard?

Je relèverai encore, au milieu de tant d'ardentes effusions de l' « énergumène » sacrée (je prends ce mot dans le texte) ou du cœur aimant qui ne veut pas lui céder en fougue, ces accents qui ont plus de douceur :

Il n'aurait pas fallu que vous fussiez méchant...
J'accepte que votre âme âprement se soulève,
Chers instants où ma vie en la vôtre s'achève
Parmi tant de fureur et d'intrépidité ;
Mais parfois le destin impétueux fait trêve,
Ces jours-là ont besoin de charme et de bonté ;
Il faut plus de bonheur à l'amour lorsqu'il rêve
Qu'il n'en faut à la volupté.

C'est une faiblesse, peut-être une petitesse, à nous, simples mortels, de trouver bon qu'une déesse, comblée des dons merveilleux de l'éloquence, ne s'en nourrisse pas toujours et goûte aussi quelquefois la pâture douce au cœur de ses humbles sœurs humaines.

Pierre Lasserre.

LES BEAUX-ARTS

LE STYLE DES ARTS APPLIQUÉS

Les beaux meubles et les beaux objets usuels ne se rencontrent pas en aussi grand nombre que les livres et les écrits de toute sorte concernant l'art appliqué. La critique d'art « décoratif » est un genre florissant et c'est à qui célébrera avec plus de lyrisme un fauteuil ou un papier peint original, prenant prétexte des réalisations les plus hâtives pour proclamer d'éphémères « renaissances ». Celle de nos industries d'art s'épanouit actuellement à l'abri de tarifs douaniers dont la protection sera bientôt insuffisante lorsque nos voisins recommenceront à fabriquer, à meilleur compte que nous-mêmes, des meubles modernes de style français garanti.

Les aspects technique et économique du problème sont exposés impartialement dans un livre récent de M. Henri Clouzot : *les Métiers d'art*, où il est, par bonheur, beaucoup moins parlé de l'Art, avec la majuscule, que des arts et des métiers proprement dits.

Adversaire résolu de l'imitation des formes anciennes, l'auteur se garde d'attribuer à un snobisme absurde le goût des objets de style qui s'est répandu, sous la troisième République, dans toutes les classes de la société. Cette manie, qu'il déplore, il en analyse les causes profondes et fait la part de ce qu'elle comporte de respectable attachement à des traditions nationales.

Encore qu'il se montre fort indulgent pour les productions de

l'école de Nancy, M. Clouzot met à la charge du « modern-style », qui commença de sévir vers 1889, le discrédit qui pesa pendant vingt ans sur les tentatives de rénovation des formules dites décoratives.

Le grand tort du modern-style, à son avis, est d'avoir voulu imposer au public un style *tout fait*. Là-dessus, il serait bon de s'entendre. Ce ne sont pas les artistes qui imposent un style, mais bien le goût public, déterminé lui-même par les événements contemporains. La plupart de ceux que M. Clouzot cite comme des précurseurs n'ont exercé qu'une influence minime sur les destinées de l'art appliqué.

Au contraire, et quelque jugement que l'on porte sur leur production personnelle, M. Iribe, M. Raoul Dufy et M. Paul Poiret qui, le premier, sut comprendre le parti qu'on pouvait tirer de leur talent, sont des noms qui doivent être retenus. Ils ont su donner à la vague d'orientalisme qui, vers 1911, vint réchauffer l'imagination latine, le sens le moins contraire au goût de notre race. Et ceux qui prétendent réagir maintenant contre l'abus des effets de couleur, contre le côté impressionniste et *modiste* de ce mouvement, n'intéressent à leurs efforts qu'un public déjà préparé.

Les faux novateurs et les faux conservateurs sont également haïssables et funestes. Au contraire, il faut savoir un gré égal à ceux qui ont l'art de déclencher d'utiles snobismes, et à ceux qui adaptent les inventions hasardeuses. Et cette adaptation même suppose un sentiment exquis du caractère national. On citerait plus d'un exemple de style « tout fait » qui s'est incorporé à la tradition. Il est moins aisé d'expliquer les raisons de cette réussite. Celles que l'on met en avant le plus communément sont d'ordre physique. Or, il semble bien que les principales soient plutôt d'ordre intellectuel, moral et, en dernière analyse, politique. Un style ne parvient à établir sa royauté qu'avec l'assentiment et la collaboration tacite des imaginations individuelles, orientées par quelque grand fait historique : croisades, découvertes, révolutions, inventions. Le point de départ n'est jamais dans un sentiment esthétique et le fiasco du modern-style est dû avant tout à ce qu'il fut lancé par des esthéticiens, sans nul égard à l'état des mœurs ni à aucune convenance usuelle.

Aujourd'hui encore, nous avons trop de gens de goût et trop peu d'hommes de métier. Une certaine école d' « ensembliers » considère

encore un mobilier comme un décor fixe. Il n'y a pas si longtemps que florissait, au pavillon de Marsan et ailleurs, le canapé-bureau-bibliothèque-étagère, et que l'État s'entendait sommer, par maints écrivains d'art influents, de se mettre au plus tôt dans de tels meubles, sous prétexte d'encourager l'art moderne.

Cette préoccupation du décor a conduit les *ensembliers* à tenter de tout faire par soi-même, de travailler le bois, le métal, les tissus. Ces improvisations ne furent pas inutiles. Elles secouèrent la torpeur des industriels et des artisans et redonnèrent aux uns le goût du risque, aux autres celui de l'invention.

Mais bientôt on s'aperçut qu'à pratiquer tous les métiers on risque de n'exceller dans aucun et les plus avisés se spécialisèrent, qui dans les étoffes brochées, qui dans les toiles imprimées ou les papiers peints ou le corps du meuble.

C'est ainsi que nous assistons à une revanche de la technique sur le goût, épisode de l'heureux antagonisme auquel le décor de la vie doit de se renouveler sans cesse, à notre insu. Et si parfois l'esprit d'ordre et de perfection terrasse le démon de l'originalité, il a soin de ne pas le blesser. C'est le combat de Jacob et de l'ange.

Le grand écueil d'un style nouveau, c'est l'ornement. « *Le mauvais goût*, a dit un philosophe contemporain (1), *n'est peut-être que la passion d'orner pour orner.* » Oserai-je ajouter que l'ornement est trop souvent l'indice d'une imagination pauvre?

L'histoire de l'architecture métallique, telle que les grands magasins la racontent à nos yeux, nous montre que ces édifices sont d'autant plus laids que la préoccupation d'orner a primé la volonté d'adaptation à l'utile. Ce n'est qu'en se dépouillant des oripeaux parasites que les cages d'ascenseurs, par exemple, ont commencé d'offrir aux regards l'ébauche d'une construction gracieuse.

L'invention est le fruit de l'imitation, et l'imitation, en matière d'art appliqué, n'est que la dévotion à l'utile. Elle seule permet de découvrir des rapports entre les formes élémentaires et l'usage des objets nouveaux.

Les professeurs d'esthétique et d'art décoratif n'ont pris aucune part à l'évolution de la carrosserie automobile. Aussi s'est-elle dégagée rapidement de la copie des véhicules à traction animale. De même que l'automobile de 1920 ne donne plus l'impression d'une

(1) Alain, *Système des beaux-arts.*

voiture sans cheval, l'avion n'est plus le faux oiseau ou le faux insecte, mais simplement une machine aérienne.

Ces êtres mécaniques ont un style parce qu'ils ont dépouillé toute ressemblance illégitime. Lorsque nous admirons, par un beau soleil, ces surfaces sombres et brillantes, ces courbes polies, et tant de grâces géométriques et sûres, il ne nous arrive jamais de souhaiter qu'un décorateur breveté ou non vienne sculpter sur les flancs d'une sobre « torpedo » des paniers de fruits, des guirlandes ou des cornes d'abondance, qui feraient l'effet d'une frange en dentelle au revers d'un pantalon strictement carré.

L'idée même de magnificence n'est liée à certains signes décoratifs que par une routine de l'esprit. Elle peut se transformer avec les mœurs et surtout en raison de la qualité des élites. Or, l'élite actuelle est d'essence ploutocratique. Un art fait à sa mesure tend à mettre en évidence la richesse et le prix de la matière. Et l'on comprend qu'un cube d'acajou ou de marbre sera toujours plus beau qu'un cube de sapin ou de carton-pierre.

Il faut bien croire ceux qui disent que le sens des réalités s'est fort développé depuis la guerre, car les nouveaux riches n'ont plus foi dans le simili, comme le bourgeois parvenu d'avant-guerre. Ils savent que la beauté de la matière ne s'imite pas, et que le zinc n'est pas le platine.

Au contraire, l'ornement, qui peut se répéter et s'altérer sans enlaidir, convient à l'art populaire ou, comme l'on dit, démocratique. Mais ceux qui fabriquent les objets destinés au peuple n'ont rien de beau à imiter parce que le luxe orné a cédé la place à la richesse brute.

Si l'on observe les formes actuelles du meuble, on reconnaît qu'elles tendent au confortable exaspéré. Ces fauteuils semblent bâtis pour des gens dont la vie se passe à digérer et à fumer de gros cigares, pour qui les divans ne sont jamais trop profonds ni trop capitonnés. On devine que les plaisirs d'une société ainsi meublée ne sont pas la courtoisie et la conversation.

Il serait vain de s'en affliger. Aussi bien nous sommes au siècle des machines. Laissons l'esthéticien prôner l'art social, réclamer « de la beauté pour tous », convier les artistes à dessiner des outils et des ustensiles de ménage, à embellir les usines et à orner les machines. Toute notre époque lui répond en criant aux machines : « Ornez-moi ! »

ROGER ALLARD.

L'Exposition Georges Rouault.

Il ne semble pas qu'on ait accordé toute l'attention qu'elle méritait à l'exposition récente des œuvres de M. Georges Rouault. Retiré à l'écart de ce qu'il est convenu d'appeler « le mouvement artistique » et qui n'est rien d'autre que la mode, Georges Rouault poursuit un effort solitaire et dirigé dans un sens particulier.

L'élève de Gustave Moreau, renié par l'École et par les peintres officiels, après ses premiers succès au Salon des artistes français, fut accueilli avec enthousiasme par les milieux indépendants auxquels le caractère heurté, violent et parfois caricatural de son art semblait l'apparenter, mais dont il ne tarda pas à se distinguer.

Ce n'est pas que les recherches d'ordre technique qu'il entreprit d'approfondir fussent très différentes de celles qui préoccupaient alors les esprits, mais il y portait un sentiment humain et un esprit religieux. Les pitres lamentables, les filles, les épaves grotesques et viles qu'il évoque dans ses tableaux ont une âme douloureuse qui transparaît sous le réseau des traits épais et des hachures brutales.

On a pu, sans exagération, prononcer à propos de certains de ses tableaux le nom de Dante. M. Michel Puy observe, avec justesse, que l'œuvre de M. Rouault constitue un univers tragique, imaginé par lui, où passent les ombres hallucinatoires de la réalité.

Cette préoccupation morale serait dangereuse si elle éloignait le peintre des réalités plastiques, mais il n'en est rien. Le métier, le rendu très spécial de M. Rouault, où l'on retrouve l'influence de son premier maître Gustave Moreau, est à l'image de son esprit. D'un chaos enchevêtré de formes étranges, la lumière se dégage péniblement et vient affleurer à la surface de la toile, tandis que l'âme des personnages dont il peint la misérable humanité tremble au fond de cette broussaille obscure. Enfin le grotesque des figures, l'outrance des déformations, n'altère en rien le caractère de grandeur qui fait remarquer ces compositions.

Devant les tableaux de M. Rouault, si peu enclin que l'on puisse être au mysticisme, et surtout si mal disposé que l'on soit à l'égard du spiritualisme vague, on éprouve la présence d'un esprit élevé et noble, aussi éloigné de l'humanitarisme vulgaire que de ce réalisme indifférent et purement descriptif qui est le dernier degré de l'art pour l'art.

R. A.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA FIN DES COMPTES FÉERIQUES

Nous sommes entrés, au début de mai de la présente année, dans une crise qui n'est rien autre que l'assainissement de notre situation monétaire, mais qui, parce qu'elle n'a pas été prévue, régie, ordonnée par l'intelligence, risque de prendre l'allure et le caractère d'une catastrophe. A l'heure où nous écrivons, d'innombrables industriels et commerçants, chez nous et dans les pays voisins, examinent leur comptabilité avec angoisse et constatent, les cheveux dressés, que leur situation les conduit à épouser, au 30 décembre ou au 31 janvier, la hideuse faillite. C'est la baisse, la baisse tant attendue, qui les conduit à ce déshonneur, et par des moyens auxquels la plupart des producteurs (qui ne sont pas obligés d'avoir étudié les crises du passé) ne comprennent à peu près rien. Il semble aujourd'hui très difficile d'empêcher la catastrophe ; il est peut-être encore temps de lui permettre de se produire dans un certain ordre, ou avec le moindre désordre ; mais l'éviter paraît maintenant une tâche surhumaine. Au moins peut-on en annuler l'effet déprimant en montrant que la catastrophe sera une catastrophe de chiffres. C'est la fin de la féerie des chiffres. Cela seul, et rien de plus.

Si l'on n'explique pas le phénomène qui se produit en ce moment, la plupart des hommes auront le sentiment profond de la ruine. C'est ce qu'il faut éviter. Il faut au contraire qu'ils aient le sentiment de la libération qui sera au reste le sentiment du réel. Mais les explica-

tions jusqu'ici sont peu abondantes. Vous pouvez ouvrir les revues générales et les revues techniques, consulter les catalogues de librairie, vous ne trouverez à peu près rien en dehors des considérations sur l'inflation. Explications totales, prévisions : néant. Instructions, directions venant des gouvernements ou des solennelles conférences internationales : néant. Il semble que le haut personnel de la finance, des États, de la science économique soit frappé d'impuissance devant le problème qui se pose à presque toutes les nations. Ce personnel, arrivé aux affaires il y a vingt ou trente ans, avec les idées d'une époque qui n'avait pas connu de grande crise, ne trouve pas dans sa mémoire les moyens de connaître la crise où nous sommes ni les moyens d'action ; ajoutons qu'il a été presque entièrement formé par des maîtres qui lui ont enseigné que, dans le domaine de l'économie, les choses s'arrangent d'elles-mêmes et que la volonté humaine est impuissante à modifier le cours des événements. Ces seuls préjugés suffiraient à expliquer l'étonnante impuissance de ce haut personnel dans la crise actuelle. C'est un fait que les très hautes autorités qui ont siégé à la conférence internationale de Bruxelles et qui avaient mission de fournir une politique économique aux nations, se sont bornées à faire d'assez plates constatations, à émettre des vœux très flous, et n'ont conseillé ni même suggéré un seul moyen pratique pour assainir la situation générale.

Tout de même, il n'était pas très difficile de prévoir les conséquences de la hausse ou les effets de la baisse. Encore, fallait-il observer et analyser les événements sans préjugés d'école, surtout sans les préjugés de cette école libérale dont toutes les prévisions ont été démenties pendant et depuis la guerre. Et il aurait fallu tout d'abord distinguer *hausse* et *inflation*, de même que, aujourd'hui, il faut distinguer *baisse* et *déflation*. Faute de quoi, on ne voit pas clair dans les faits.

La hausse absolue des prix, c'est-à-dire la hausse du prix d'un produit par rapport à un autre produit, ou la hausse d'un prix par rapport à lui-même, est acquise depuis longtemps. La hausse vraie s'entend non des prix anormaux mais de la somme d'efforts que la production exige. Cette hausse vraie est aux environs de 30 pour 100 sur les prix de 1914, en France, sur l'ensemble des produits. La hausse nominale est au contraire de 300 pour 100 en moyenne. C'est l'inflation des prix, qui résulte de l'inflation fiduciaire (ou qui l'entraîne) et qui est liée à la dépréciation monétaire. Cette inflation

date de 1916 et s'est accentuée avec une extrême rapidité après l'armistice. D'une manière générale, elle n'a pas été distinguée, elle a été confondue avec la hausse absolue, et il en est résulté une confusion financière inextricable, autant dans les affaires publiques que dans les affaires privées. Elle a donné lieu à des méprises formidables. Par exemple, beaucoup d'industriels et de commerçants ont été trompés par elle, et ont cru à la réalité de bénéfices qui n'étaient que des chiffres illusoires.

La période de hausse était caractérisée par un fait dont on peut présenter ici une simplification : un industriel achète 100 000 francs de matières premières ; il les transforme, et vend ses produits 150 000 francs ; bénéfice comptable, déduction faite des frais généraux et de fabrication, 20 000 francs. Mais pour refabriquer la même quantité de produits, il doit débourser 175 000 francs. Bien qu'il ait réalisé 20 000 francs de bénéfices théoriques, il lui manque 25 000 francs pour continuer son industrie. Et ainsi de suite. La période d'inflation est donc une période pendant laquelle, malgré d'apparents bénéfices sans cesse croissants, l'industriel est obligé de faire d'incessants appels de capitaux, parce que les rentrées ne suffisent pas à assurer la reconstitution des stocks vendus. Ce n'est pas la hausse qui produit cela, c'est l'inflation, qui fait que le pouvoir d'achat des monnaies baisse entre l'achat des matières premières et la vente des produits fabriqués. Il en résulte que les bénéfices ont souvent été des bénéfices de chiffres, parfaitement illusoires. Beaucoup de sociétés ont dû distribuer, par suite de cette erreur, des bénéfices purement comptables, qui ne correspondaient à aucun bénéfice vrai.

Si l'on veut comprendre l'étendue de cette erreur, on n'a qu'à imaginer ce que donneraient à ce point de vue les bilans successifs de la France tout entière. Chiffré en francs de 1914, le bilan de la société France eût donné, en 1914, à l'actif net 150 milliards environ. Chiffré en francs d'aujourd'hui, le bilan donnerait, malgré les pertes de la guerre, un actif de près de 300 milliards. D'après ces chiffres, la France aurait gagné 200 milliards de 1914 à 1920 ! Il suffit d'énoncer une telle proposition pour montrer l'énorme absurdité de nos comptabilités privées et publiques, dont aucune n'a tenu compte de la dépréciation de la monnaie. C'est d'ailleurs ce qui rend la baisse, ou plus exactement la déflation, si difficile.

La période de déflation va être caractérisée par ce fait que, malgré

les pertes qu'accuseront les comptabilités, les producteurs auront plus d'argent disponible que pendant la période d'inflation. Vous avez acheté des matières premières pour 300 000 francs ; vous les transformez et votre prix de revient total est de 350 000 francs ; vous vendez tous vos produits pour 250 000 francs ; vous perdez donc 100 000 francs ; mais pour refabriquer la même quantité de produits vous n'aurez à débourser que 200 000 francs. Et ainsi de suite. Vous perdrez sans cesse et vous aurez toujours de l'argent en caisse. Théoriquement au moins. Mais comme, dans la période d'inflation, vous avez dû faire des appels de capitaux, emprunter aux banques, vous serez hors d'état de rembourser. Dans l'exemple considéré ci-dessus, vous avez emprunté 250 000 francs pour acheter vos matières premières, vous avez engagé 50 000 francs vous appartenant et vous avez dépensé, en salaires et frais de toutes sortes 50 000 autres francs, au total 350 000. Vous récupérez à la vente 250 000 francs, juste de quoi rembourser la banque ; vous n'aurez plus un sou pour continuer votre production. Arrêt, et si vous n'arrêtez pas, vous allez d'un pas sûr à la faillite. Mais qui ne voit que ce n'est là qu'une faillite de chiffres et non de réalités !

La catastrophe sera donc une catastrophe de chiffres. Ce sera, si l'on veut, le cas d'un ballon trop gonflé qui se dégonflera brusquement et reviendra à son volume normal. Pour rester dans notre image, il faudrait dire que le surgonflement s'était fait à l'air et non au gaz. C'est l'air qui s'échappe en ce moment. Il faudrait veiller à ce qu'il ne s'échappe pas en tempête, renversant les servants les plus proches. C'est aux États qu'il appartient de veiller, car les servants, c'est eux, et si le dégonflement est trop brusque, c'est eux, et avec eux la banque, siège central de la féerie des chiffres, qui risquent d'être renversés. Pour les producteurs, après avoir nettoyé leurs comptes, avec leurs bras et leurs outils, ils ne tarderont pas à se remettre en équilibre et se remettront au travail avec d'autant plus d'assurance qu'ils sauront que, désormais, leur travail sera payé à son vrai prix, en vraie monnaie.

Georges Valois.

La bataille du pétrole.

La bataille du pétrole est à son plus haut point. Les faits illustrent de façon saisissante l'exposé que nous avons publié ici même au sujet de cette « guerre du feu ». Les manœuvres des *trusts* d'Angleterre et d'Amérique apparaissent en pleine lumière. Leurs rivalités se heurtent violemment, opposant davantage chaque jour les États-Unis et la Grande-Bretagne. Prise dans leur double étreinte, la France capitule. Voilà, en raccourci, le tableau du présent.

Tout d'abord l'Amérique a adressé des « représentations » au gouvernement britannique et au gouvernement français. Elle n'entend pas être exclue du « partage » franco-anglais des pétroles d'Asie ; c'est-à-dire qu'elle déclare résolument ne pas vouloir tolérer « l'accaparement » anglais contresigné par la France à San-Remo. Elle invoque le traité de paix et surtout le droit de ses nationaux à n'être évincés en aucune terre du monde par la volonté de M. Lloyd George, par les intrigues des grands capitalistes anglais et par les complaisances de la France à l'égard de l'impérialisme londonien.

L'Amérique, ici, à n'en pas douter, c'est l'orgueilleuse *Standard Oil.* C'est le *trust* américain qui a mis en mouvement le gouvernement de Washington, docile à ses suggestions, qui sont des ordres.

L'incident diplomatique dont nous parlons est grave. Il peut prendre dans l'avenir des développements inattendus. Il est la première manifestation publique d'un désaccord profond entre les deux nations anglo-saxonnes. Profond et insoluble, si l'on s'en tient d'une part aux résistances intransigeantes de l'Angleterre et d'autre part aux déclarations belliqueuses du président et du parti qui vont recueillir prochainement la succession de M. Wilson. Un nouveau et redoutable conflit international est en puissance dans cette querelle qui n'est au fond que celle de la *Standard Oil* et de la *Royal Dutch.*

On dirait d'ailleurs que les deux peuples qu'elle met aux prises prennent déjà leurs précautions. Connaissant le rôle que le pétrole jouera dans la prochaine guerre mondiale, ils ne le dispensent hors de leurs frontières qu'à bon escient. On connaît cette information toute récente : l'Amérique et l'Angleterre ont refusé délibérément une commande annuelle de 200 000 tonnes de pétrole qui leur avait été faite par la marine japonaise.

Voilà un avertissement pour la France. Il paraît au reste qu'elle l'a retenu. La marine française jusqu'alors ignorait tout des con-

ditions internationales du problème du pétrole. Elle a décidé de se documenter au plus tôt, touchée par la grâce d'une véritable révélation...

Tandis que notre armée navale s'instruit, notre gouvernement, lui, se soumet, après la finance et avec la presse. Résumons l'histoire de cette humiliante et douloureuse reddition.

Elle est la conséquence d'une offensive « de grand style » menée chez nous par la *Standard Oil* sous la direction de son chef, M. Bedford en personne, et d'un investissement en règle, à la fois par le *trust* américain et par le *trust* anglais, de tous les points d'appui où la résistance victorieuse aurait pu s'organiser contre les assiégeants. L'arrivée à Paris de M. Bedford fut annoncée comme la venue du Messie... de la baisse par les mêmes journaux qui, au début de cette année, avaient le plus violemment attaqué la *Standard Oil* à propos de son attitude dans l'affaire des pétroliers allemands. Du coup, le public français, indifférent à l'intérêt national qui s'attache au choix d'un régime du pétrole, dévora les « communiqués » où l'on chantait les louanges du *trust* et les bonnes intentions du « roi du pétrole ».

C'était une grossière diversion. On imagine bien que M. Bedford n'avait pas traversé l'Atlantique pour assurer notre bonheur, mais pour faire ses affaires. Il venait surtout pour donner, en vue de l'assaut prochain contre le monopole, ses instructions à ses « filiales » (1) et à ses associés, et aussi pour créer, avec la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, la *Standard franco-américaine*. A la tête de la nouvelle compagnie prenait place M. Jules Cambon, président de la conférence des ambassadeurs.

Ainsi la *Standard Oil* mettait dans son jeu, en France, finance et diplomatie. Et comme il n'est pas possible d'admettre que M. Jules Cambon ait accepté ses nouvelles fonctions sans avoir obtenu au moins tacitement l'assentiment officiel, sa présence même dans la *Standard franco-américaine* était l'indice que le *trust* avait gagné des sympathies et des protections parmi les hommes au pouvoir.

L'Angleterre riposta vite à la manœuvre de M. Bedford. Dans un bulletin hautain et dédaigneux, la *Royal Dutch* fit savoir qu'elle ne redoutait ni la baisse ni la *Standard Oil*. Après quoi, elle s'entendit

(1) Nous devons, ici, rectifier une erreur que nous avons commise dans notre article du 15 octobre. L'*Atlantic Refining*, représenté en France par M. Irish, s'est séparé de la *Standard Oil* en 1911. Cette société figure toujours à la cote de la Bourse de New-York dans le « Standard Oil Grup ». Mais elle est, nous a affirmé M. Irish, complètement indépendante du *trust* et même sa concurrente. Nous devons à la loyauté d'enregistrer cette déclaration.

avec la *Banque de l'Union parisienne* pour fonder une *Royal Dutch franco-anglaise.*

Mais l'Angleterre ne fait pas les choses à demi. L'*Anglo-Persian Oil* accourut à son tour en renfort. La *Banque de la Seine,* avec M. Basil Zaharof, la *Société navale de l'Ouest* et même, dit-on, la *Banque transatlantique* créèrent une *Anglo-Persian franco-anglaise* à qui il fallut également une célébrité, maritime cette fois : l'amiral Ronarc'h, le héros de Dixmude.

Et voilà comment les puissances d'argent, en France, sont prises d'émulation non point pour créer, asseoir solidement, développer de grandes entreprises entièrement françaises, non point pour favoriser un effort *national* que l'on rêverait grandiose et qui pourrait l'être, mais pour s'allier aux forces étrangères de domination économique de notre pays, pour lier partie avec des *trusts,* dont aux jours de crise dépendront la vigueur ou la faiblesse de nos armes. Nous voilà revenus au temps d'avant-guerre, où la finance n'avait d'engouement que pour les firmes extra-territoriales et drainait l'épargne pour la faire émigrer jusqu'en Allemagne. C'est outre-mer que nos capitaux s'expatrient maintenant au lieu de franchir nos frontières terrestres. La banque étant « annexée », la presse encerclée, que vouliez-vous que fît le gouvernement?

Le gouvernement a d'abord résolu, au gré de la *Standard Oil,* l'affaire des navires-citernes allemands internés dans le *Firth of Forth.* En réponse à une question écrite qui lui était posée par M. Bouilloux-Lafont, M. Le Trocquer a en effet « lâché » à l'*Officiel* (numéro du 1er décembre 1920) cet aveu qu'il n'est point besoin de commenter longuement :

Le 7 juin dernier, la Commission des réparations, appelée à se prononcer sur la question, a attribué provisoirement au gouvernement des Etats-Unis les huit navires-citernes ex-allemands détenus dans le Firth of Forth, *étant entendu que ces navires battraient à la fois pavillon interallié et pavillon des États-Unis* (!). *Elle a en même temps décidé qu'une partie de ces navires pourrait être employée, à la demande du gouvernement français, au transport d'un nombre déterminé de cargaisons en provenance des États-Unis. Les pourparlers relatifs à l'exercice de cette option sont toujours en cours.*

Nous avons obtenu pour nous le seul et unique *tanksteamer* « Pechelbronn ». Les huit autres (il n'y a que le provisoire qui dure) sont accordés à l'Amérique, c'est-à-dire à la *Standard Oil.* Ils pourront nous transporter du pétrole, mais celui de la *Standard Oil.* Cette amabilité — si nous osons dire — nous est encore refusée pour l'instant. Il faudra, pour la mériter, que nous soyons bien gentils

— envers la *Standard Oil* toujours. Notamment en revenant à la « liberté commerciale », celle qui permet aux *trusts* de nous dicter leur loi.

Dès lors nous arrivons à la suppression *exigée* du monopole des achats et des importations d'huiles minérales. L'histoire ici atteint au plus haut comique, quoique en réalité ce soit une tragédie qui se joue.

Le commissaire aux essences arrive au Conseil des ministres et fait connaître son projet instituant le futur régime des pétroles en France : « Pas de liberté ; l'État demeurera le maître de nos approvisionnements et pourra parler en maître. » *Tolle* général ! Tout ce que l'on voudra, mais pas de monopole ! Le « monopole » ici n'est qu'un mot, et c'est la chose qui importe. Tant pis ! la sécurité du pays, son indépendance seront sacrifiées à la liberté, qui n'est aussi qu'un mot. M. Laurent Eynac, décontenancé, balbutie : « les *trusts*... la France tributaire de l'étranger... le monopole n'est pas si terrible puisqu'il existe déjà. » Le Conseil devient de plus en plus houleux et de plus en plus hostile.

Le commissaire aux essences s'en va. Huit jours plus tard, il apporte au Conseil des ministres un projet de liberté — soi-disant contrôlée. A la bonne heure ! Bravos, félicitations. Affaire décidée. Nos raffineurs acceptaient pour la plupart le monopole d'achat et d'importations : ils sont, au point de vue commercial, les principaux intéressés en la matière. Mais la *Standard Oil* obtient satisfaction. Elle nous transportera bientôt *son* pétrole. Peut-être même émettra-t-elle la prétention, comme au début de cette année, d'exiger que nos commerçants ne le distribuent qu'en bidons, tandis que ses « filiales » seules le livreront en wagons-citernes, par pompes et autres moyens moins archaïques que l'estagnon. En tout cas le « contrôle » ne l'empêchera pas d'absorber ou de juguler nos firmes. A moins que ce ne soit la *Royal Dutch* qui se charge de cette besogne...

Et la Chambre? Le *Bloc national* est hostile à l'étatisme. Ne se trouvera-t-il personne pour lui rappeler qu'il lui faudra choisir entre un manquement à un principe ou une infidélité à la patrie? La liberté sera celle des *trusts* — et notre asservissement. Le contrôle sera d'autre part et avant tout un prétexte à trafic — celui des licences d'importation. Ce n'est pas ainsi que se conçoit une politique vraiment *nationale* du pétrole. Il est un projet — souhaitons qu'il soit déposé — où elle est esquissée tout autrement :

L'État serait seul acheteur et seul importateur des huiles minérales. Il serait maître de ses programmes, du ravitaillement du pays, de la constitution des stocks en prévision de toutes éventualités. Il contracterait — parce qu'il est tout de même plus fort que

de simples particuliers — où il voudrait et traiterait tout au moins de puissance à puissance avec les *trusts*. Après quoi, il laisserait à l'industrie du raffinage et au commerce des raffinés toute liberté de distribution intérieure sous réserve de ses propres prélèvements de sécurité. Toutes les sociétés françaises dont la capacité financière serait suffisante seraient admises à participer à cette distribution, à la condition expresse de consacrer une part de leur capital à des études, sondages et forages en France, dans les colonies françaises ou dans les contrées soumises à notre zone d'influence. En un mot, l'État obligerait nos industriels à réaliser dans l'avenir les recherches de pétrole qu'ils ont négligées jusqu'ici sur notre territoire, en même temps que sa diplomatie ouvrirait à l'étranger les voies à nos prospections ou à nos entreprises.

Ensuite, il forcerait nos capitalistes à créer une flotte pétrolière (dont les navires-citernes allemands pourraient être l'un des premiers éléments) en accordant par priorité nos transports de pétrole à une grande compagnie, bénéficiant, comme celles de nos réseaux ferrés, de la garantie d'intérêt. L'exclusivité des transports serait concédée à cette compagnie dès que, dans un temps donné, elle aurait atteint un minimum de tonnage déterminé.

L'État enfin se réserverait un pourcentage dans les projets des sociétés distributrices et de la compagnie de transports et les consacrerait lui-même au développement de la « technique » du pétrole, à l'entretien d'écoles spéciales, en même temps qu'à l'accroissement de ses réserves propres de naphte pour les besoins de la défense nationale.

En un mot, ce n'est pas tant des avantages fiscaux que l'État devrait poursuivre avec un tel projet. Son autorité s'exercerait surtout pour contraindre nos nationaux à être des producteurs et des transporteurs de pétrole, pour dresser, entre l'Angleterre et l'Amérique, une puissance autonome du pétrole, de telle manière que notre pays cesse d'être la proie de leurs rivalités et qu'à l'heure où la concurrence économique et maritime les armera l'une contre l'autre, nous ayons la pleine liberté de nous-mêmes.

Louis Le Page.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

MRS HENRY ASQUITH

Il n'y a sans doute pas de femme plus discutée en ce moment en Angleterre que l'audacieuse épouse de l'ex-Premier du Royaume-Uni. Mrs Asquith ne doit, au reste, pas beaucoup craindre le bruit que ses admirateurs et adversaires mènent autour de son nom, ayant toujours plutôt recherché que redouté une certaine notoriété. Elle fut longtemps, par sa situation personnelle, par son originalité et par son esprit, une des figures les plus brillantes de la société de Londres. Et puis, comme elle nous l'apprend dans cette Autobiographie, *cause de tant d'émoi dans les salons de Mayfair et dans les « country-seats » de l'aristocratie anglaise, elle est douée d'un « courage social » indomptable qui lui permet d'affronter sans sourciller blâmes et éloges.*

L'intrépidité de Mrs Asquith paraît dès les premières lignes de l'Autobiographie de Margot. *Elle avoue, avec une franchise très crâne et bien peu féminine, qu'elle est née en* 1864 ! *Cette témérité sied d'ailleurs à Margot (c'est ainsi qu'elle se désigne au cours de l'ouvrage) qui, toute petite, se révéla parfois irréfléchie mais toujours hardie. Elle ne fut certes pas une petite fille modèle, si nous croyons les confidences qu'elle nous fait au sujet de son enfance. Au reste, tous les petits Tennants, — les huit survivants des douze enfants de sir Charles et lady Tennant, — paraissent avoir été de bons petits diables qui, dès qu'ils échappaient à la surveillance d'ailleurs relâchée de gouvernantes et de*

précepteurs parfois brutaux, faisaient mille escapades. Margot, étant particulièrement aventureuse, se plaisait surtout à escalader les toits escarpés de Glen, *le château de son père, sir Charles Tennant, perdu au milieu des* moors *d'Ecosse, à une trentaine de kilomètres d'Edimbourg. Ou bien elle partait à cheval, seule, de grand matin, pour ne rentrer qu'au crépuscule, ayant passé la journée à explorer les environs et à bavarder avec les bouviers et les pâtres des montagnes, qui lui fournirent peut-être ses premières études psychologiques, car elle a toujours été très curieuse de la nature humaine, qu'elle sait souvent définir en quelques mots à la fois précis et pittoresques.*

Sa jeunesse fut « glorieuse », et elle sut admirablement en profiter. Sa fantaisie ne connut point d'entraves. Margot Tennant y acquit une assurance qu'elle conserva toute sa vie, et qui lui valut plus d'une fois un brevet d'originalité de la part de ses contemporains timorés.

De son père, « Margot » tient son énergie et son esprit d'indépendance. Sir Charles Tennant était, selon les paroles de sa fille, « une intelligence, mais non un intellectuel ». C'était d'autre part « un homme d'action et de volonté », et c'est de lui que Mrs Asquith a hérité ce « courage de vivre » qui lui est propre.

Sa mère, lady Tennant, était, au contraire, une femme plutôt effacée, qui redoutait les émotions violentes, mais qui était irrésistiblement portée vers le romanesque : son plus grand plaisir était d'écouter ses filles lui raconter leurs nombreuses demandes en mariage, — car Mrs Asquith ne nous cache pas que ses sœurs et elles étaient des flirts *incorrigibles! Mais si lady Tennant se divertit à diriger l'éducation sentimentale de ses filles, elle paraît, par contre, s'être désintéressée de leur éducation spirituelle, estimant, et non sans raison, « que les moyens de Dieu sont mystérieux! »*

Volontaire, téméraire, d'une vitalité irrépressible, fort curieuse de tout et de tous, d'une imagination très éveillée, Margot Tennant reçut donc une éducation qui tendit plutôt à exagérer qu'à réprimer les traits essentiels de son caractère. Riche, alliée aux plus grandes familles d'Angleterre, elle fut très vite une favorite de la Society *qu'écrasait le joug pesant et fort ennuyeux de la respectabilité victorienne. Et malgré — peut-être serait-il plus exact de dire* à cause de *— ses nombreuses escapades, Margot Tennant connut une popularité extrême dans tous les milieux mondains de Londres. Elle fut, de* 1880 à 1893, *l'enfant terrible et gâtée de ce qui fut plus tard appelé le* Smart Set. *Ses reparties*

imprévues et déconcertantes n'épargnaient pas les personnages les plus haut placés du royaume. Elle vécut d'une vie intense et diverse; elle joua les Précieuses ridicules *sous la direction de Coquelin aîné, « le plus bel acteur de Molière qui ait jamais vécu ». Elle fréquenta les farouches et impitoyables* slums *de Londres, dont les faubourgs de Paris ne peuvent donner qu'une très faible idée, afin de parler aux filles de fabriques, échangeant même des coups de poing dans un* public-house, *où, en bon pasteur, elle avait suivi une des brebis qui menaçait de s'éloigner du troupeau; elle dansait comme une professionnelle; elle était une écuyère indomptable, une sportswoman intrépide, prenant part à toutes les grandes chasses, ne reculant devant nul obstacle, malgré quelques accidents terribles qui faillirent lui coûter plusieurs fois la vie. Entre temps elle présidait aux réunions, — très discutées d'ailleurs, — d'un groupes de jeunes intellectuels appelés* les Ames ; *elle parlait politique, critiquait franchement d'éminents écrivains, et somme toute s'amusait énormément. Du moins c'est ce qu'elle nous dit en biographe que nous voulons croire fidèle.*

Il n'est donc pas étonnant que cette activité qui se déployait un peu dans tous les domaines eût exercé une fascination toute particulière sur les « middle classes » ou bourgeoisie anglaise, qui, à cette époque surtout, suivait avec un intérêt passionné les agissements de cette catégorie de la société encore dénommée supérieure.

D'après le nombre considérable d'amis qu'elle énumère dans son Autobiographie *et qui se recrutaient surtout parmi les cercles politiques, aristocratiques et littéraires, on peut déduire que « Margot » eut également beaucoup d'ennemis; mais elle paraît porter assez allégrement le fardeau d'inimitié que toute individualité originale accumule au cours de sa vie. En faisant de nouvelles relations, elle nous dit qu'elle ne s'inquiétait pas si elle leur plaisait, mais au contraire si « ses nouveaux amis* lui *plaisaient »; elle reconnaît avoir souvent dû les peiner en se permettant « des critiques intrépides qu'elle ne formulait, du reste, que parce qu'elle leur voulait du bien ». Il faut avouer que Mrs Asquith manie parfois un peu lourdement le pavé proverbial de l'ours, car elle ne sait pas toujours — et nous nous en apercevons fréquemment au cours de son* Autobiographie — *« discerner entre la vérité qui est et celle qui n'est pas bonne à dire ». Elle paraît cependant être douée d'une sensibilité qui la fit souffrir souvent, en constatant « l'instabilité des êtres humains et combien peu possèdent le don d'aimer ». Elle s'écrierait volontiers avec Shakespeare :*

« *O ciel! L'homme, s'il était seulement constant, serait parfait; cette seule erreur le remplit de défauts!* »

Mais elle possédait évidemment, à un degré assez rare, le don de se créer des amitiés sincères et de les retenir. Et par les portraits de certains de ses amis, — agrémentés d'anecdotes piquantes et toujours inédites, — qu'elle trace dans son Autobiographie, *et qui possèdent l'intérêt documentaire d'instantanés pris sur le vif, sans que les « sujets » éminents eussent le temps de reprendre la pose officielle dont ils déguisaient souvent vis-à-vis du grand public leur véritable personnalité. Mrs Asquith révèle un vrai flair de psychologue. Gladstone, le prince de Galles, Salisbury, Roseberry, Balfour, Tennyson, le poète lauréat, le duc de Beaufort, Jowett, le célèbre helléniste, et d'innombrables notabilités de la société anglaise à la fin de l'ère de Victoria, défilent sur l'écran de l'*Autobiographie *de Mrs Asquith, qui les fait gesticuler, parler, agir de la façon la plus divertissante et souvent la plus imprévue du monde.*

Mrs Asquith s'est toute sa vie complu à surprendre son entourage et le monde en général. Ses amis furent stupéfaits lorsque, à trente ans révolus, elle se fiança avec Asquith, jeune veuf chargé de cinq enfants en bas âge! Certaines personnes, dont lord Roseberry et lord Randolph Churchill, déplorèrent ouvertement le mariage, et ils ne furent pas seuls à penser que pareille union « pourrait ruiner » l'avenir politique d'Asquith dont la carrière s'annonçait pleine de promesses. On voit que la franchise de Mrs Asquith ne faiblit pas même lorsqu'il s'agit d'elle-même. Gladstone semble avoir été un des seuls de ses amis à l'estimer bien faite pour devenir l' « excellente épouse d'un grand homme politique ».

Mariée, Mrs Asquith nous paraît moins nettement définie dans son Autobiographie *que comme jeune fille. Elle eut plusieurs enfants, ce qui, bien que fort louable, n'est pas d'une très grande originalité. Elle paraît brusquement retenue par une certaine pudeur d'aborder sa vie privée et politique qui ne la gêna pas lorsqu'elle traita d'autrui. Elle évite de parler de son mari, estimant avec un tact qui lui fit parfois défaut ailleurs, « qu'il y a certaines réserves que le biographe le plus hardi a le droit d'invoquer ». Pourtant elle nous donne à comprendre que la mort de son beau-fils, Raymond Asquith, en* 1916, *causa à son mari un chagrin « qui troubla les eaux de Downing Street en un temps où, si elles avaient été calmes, certains événements n'auraient jamais eu lieu ». C'est à peu près la seule allusion que Mrs Asquith fait au rôle poli-*

tique de son mari pendant la guerre. Mais le silence est parfois d'une éloquence extrême, comme par exemple celui qu'elle observe à propos de M. Lloyd George!

Mrs Asquith nous promet un deuxième volume de ses mémoires qui contiendra une « meilleure description d'un être amélioré ». Mais le portrait qu'elle a déjà tracé d'elle-même dans ce premier volume n'a besoin d'aucune retouche; c'est un croquis très vivant, « enlevé », et parfois peu flatteur, — ce qui témoigne de sa sincérité, — d'une des personnalités les plus originales de la société londonienne de notre temps. Et cela n'est pas peu dire, car il n'y a rien de plus capricieux, de plus fantasque ni de plus original qu'un original anglais.

***

Un demi-dieu.

Ceci n'est pas, comme on pourrait croire après ce titre, un article de mythologie. Je veux parler d'un homme vivant, lequel proclame qu'il se sent *surhumain*! Il ne s'agit, d'ailleurs, que d'un arriviste, mais sa passion revêt un caractère agressif et véhément, contre quoi il est bon de mettre en garde ceux qui ne l'ont pas encore subi.

Le Parisien est si jobard!... Que mon lecteur ne se fâche pas. Je suis moi-même de Paris, et connais les habitants de ma ville. Ils mènent une vie agitée qui les étourdit ; ils éprouvent de la peine à méditer chez eux ; et ils sont toujours avides de voir des cabotins. Une scène, un rideau suffit à les mettre en état d'indulgence. Ils tolèrent alors les pires niaiseries ou les bluffs les plus impudents. Pourquoi, quand l'insolence est trop vive, ne pas doucement la leur signaler?

Il y aurait une raison de se taire : c'est qu'en parlant, on fait le jeu de l'arriviste ; peu lui importe ce qu'on dit, pourvu qu'on dise. Mais il se perd à la longue, et le bon sens ferme qu'on lui oppose ne lui sert de réclame qu'un instant. Après la guerre, nous ne pouvons qu'être las de certaines incongruités ; l'impudence est devenue une impudeur ; et il faut la bafouer, même dans une revue comme celle-ci, qui, en des temps moins pénibles, pourrait se contenter de mépriser, sans discuter.

Vous avez entendu parler d'une pièce tapageuse que le Vaudeville a jouée quelques soirs à la fin de septembre? Je ne l'ai pas vue : j'étais aux champs et certes, je n'aurais pas laissé mes roses

d'automne, ni mes treilles chargées de raisins pour venir entendre une pièce de qui que ce fût, — sentiment peut-être contraire à l'art, mais j'ai la faiblesse de préférer la riche nature aux pauvres hommes. Bref, j'avais simplement lu dans les feuilles l'extravagance de cette manifestation, puis la nouvelle admirable et réjouissante que l'auteur se décidait aux entr'actes à expliquer sa pièce à un public qui n'y comprenait goutte. Ce geste m'avait, je l'avoue, incliné à la bienveillance. Je suis toujours prêt à une secrète gratitude pour ceux qui me réjouissent. Et je m'étais dit : « Henry Marx, parfait ! En voilà un à aller admirer, quand sera venue la saison des pluies. »

Elle est venue, hélas ! et je me suis tenu parole. Je vis l'annonce d'une conférence de ce monsieur sur Oscar Wilde. Je lus sur les murs qu'en compagnie de Victor Basch, professeur à la Sorbonne, il allait commencer en l'École des Hautes-Études un cours ou mieux un chœur *public* (4 francs par personne) sur *l'Esthétique.* Autrement dit, il avait l'air, comme tous les États de l'Europe, de n'avoir aucune envie de désarmer. Je décidai d'aller me rendre compte. Maintenant, je suis renseigné.

Eh bien, le cas est grave. Le monsieur en question paraît en pleine vigueur. Il parle avec une fièvre et une facilité qui sont des promesses. Ce qu'il dit n'a aucun sens : peu importe ; il fera encore, sans aucun doute, un nombre incommensurable et de conférences et de pièces ; et si un gouvernement tyrannique, soucieux de la santé de ses sujets, ne l'expédie pas aux colonies, dans quelque désert ou forêt vierge, en voilà pour trente ans à être encombré de ce personnage dont le diagnostic est simple : *Délire verbal.* Rien, en effet, qui de près ou de loin ressemble en aucune façon à ce qu'on est convenu d'appeler *le sens des mots.* Autrement dit, pas une idée *sensée.* Remarquez qu'il a des dons, de l'élégance naturelle, une voix qu'il manie habilement, le goût de la controverse et la réplique rapide, mais... cette réplique est un pétard qui éclate et ne fait que du bruit.

Il avait intitulé sa conférence sur Oscar Wilde : « *le Dandysme intégral.* » Lisez : « Henry Marx intégral », car Oscar Wilde ne devait lui être que prétexte à parader soi-même.

« — Mesdames, messieurs, a-t-il commencé d'une voix impérative, un homme est venu, qui a nourri le plus fastueux des désirs, non dans son œuvre, mais dans la chair de sa vie. »

Première phrase stupéfiante, si ampoulée qu'avec elle la salle entière fut comme soufflée, et que chacun se sentit une baudruche ballottée désormais au gré et au vent de l'orateur.

Il continua :

« — Cet homme nous a montré que tous nous étions les Temples d'un Dieu magnifique, mais nous l'ignorons, et notre inconscience vieillit les forces de notre allégresse. En sorte que nous ne semblons plus que les citoyens d'une partie de notre vie. »

En recevant dans le nez cette déclaration, les visages de la salle durent exprimer une stupeur telle qu'il s'en aperçut et arrêta son ascension dans les nuées par cette parenthèse :

« — Mesdames, messieurs, j'ai horreur de parler simplement. »

Une poussée d'orgueil le cabra, l'air de dire : « Si vous ne saisissez rien, pauvres d'esprit, tant pis ! » Et il poursuivit :

« — Je n'amenuiserai pas pour vous ma pensée en des phrases faciles, Dieu non ! Ce que je veux seulement, c'est communiquer, c'est essayer ensemble ce que mon sujet comporte, la transfusion de mes idées dans votre vie, dans votre chair, dans l'essence de vos êtres. »

A l'élucubration d'un tel pathos, que souhaiter, sinon l'entrée d'un nouveau Mascarille? Mais le public, loin de réagir, reste épouvanté et docile. J'allais dire : ému. Un peu. Car il y a dans cette vanité une telle pétulance que les gens, d'abord, demeurent ébaubis. Au surplus, lui, adroit, ne les laisse pas souffler. Il les secoue, les prend à parti : « Un homme a voulu vivre toute sa beauté intérieure. Cet homme est mort, mais moi je vis et le remplace ! Cet homme fut un des plus beaux sommets humains : moi, je suis le plus beau, moi, Henry Marx ! N'oubliez pas mon nom ! Répétez mon nom ! Éblouissez-vous de mon nom ! Henry Marx ! Marx Henry ! Henry Marx ! Car vous, vous êtes laids, vos vies sont piteuses, vos gestes affreux, et vous ne pourrez sortir de votre néant quotidien qu'en prenant modèle, dans la mesure de vos forces, sur moi, moi Henry Marx, Marx Henry, Henry Marx ! »

Je vous rends le sens de la tirade, sens vague et général, puisque, bien entendu, l'orateur ne veut que nous animer confusément de son génie, sans s'abaisser à le rendre clair par des mots qui seraient nôtres. Il faut donc, pour vous figurer la scène, que votre oreille entende des mots à lui, des mots comme :

« — Un homme est venu qui, dédaignant la grisaille de la vie, a voulu hautainement vivre son absolu, et a cherché de soi-même une réalisation fastueuse. Il l'a trouvée ; et il fut un peu Dieu sur la terre, à cause des marques profondes qu'il y fit ! »

Ah ! Dieu ! Henry Marx y songe tout le temps et l'évoque sans cesse, non pour y croire, mais pour le chercher et le trouver en soi. Cette recherche et cette trouvaille, sa conscience les lui commande.

« — Besoin de vérité qui me fait remonter à la source formelle ! »

Là, en passant, tout à coup il subit l'attaque du microbe russo-épidémique, dont sont victimes depuis deux ans tous les péroreurs de réunions publiques, et il clame, abandonnant son Dieu :

« — Cet amour du vrai, c'est la charte du communisme à Moscou. Car, qu'est-ce que le bolchevik? C'est l'être humain « réalisé » — être qui danse en marchant, qui chante en parlant, et qui veut être beau, partout, toujours, en dépit des dieux ! »

Voici qu'en cette bouffonne vision il s'agit des dieux et non plus de Dieu. Paganisme, panthéisme, judaïsme, catholicisme, est-ce qu'il sait ! Pourvu que le monde entier vienne aboutir à Henry Marx ! Écoutons-le :

« — La vraie politique d'une société moderne est celle qui refuse au Ciel ses commandements, même son Dieu, reniable par manque de révélation... »

Allons, maintenant, il n'y a plus de Dieu du tout. Et il faut entendre le ton emphatique et admirer le visage de mélodrame...

« — Le devoir de la société est d'adopter l'Artiste (*sous-entendez Henry Marx*), qui parle sa conscience, et qui, tendant des mains fraternelles (*regardez les mains d'Henry Marx*), aide les hommes par son verbe à créer chacun chez soi, en soi, pour soi, un être exceptionnel comme l'Artiste ! (*Admirez Henry Marx.*) Et cela, c'est le mieux-vivre au nom du devoir-vivre ! (*Applaudissez Henry Marx.*) »

Le temps de reprendre une pose, de tirer la manchette, de rajuster le lorgnon, de faire valoir la main, et il va nous dire le plus beau. S'acharnant sur ce mieux-vivre, qui me rappelle les ténèbres de la philosophie universitaire, ce juif demi-dieu — je ne l'accuse pas, je reprends sa définition — va parler du Christ, et nous entendrons des paroles d'une impudence inoubliable.

« — Il est beau, s'écrie-t-il, qu'à certains jours nous croyions au Christ, car c'est l'idée que *de temps en temps*, nous voulons avoir de Dieu, *pour le faire comparaître!* »

Là-dessus, il s'enfle et... il ajoute :

« — Donc, Dieu s'est fait homme, selon les chrétiens. Soit. Apparition du dedans au dehors ! Conception somptueuse ! Mais quelle faiblesse ensuite de vouloir que le Christ remontât de l'homme à Dieu ! Non certes, Il devait mourir, et mourir tout à fait comme chacun de nous, si chacun de nous meurt — ce dont la preuve n'est pas faite. »

Toute la prétention déclamatoire et incohérente des « intellectuels » juifs est contenue dans cette phrase. C'est elle qui m'a décidé à vous entretenir de ce cas isolé mais typique. Je répète que ce

monsieur, tout l'hiver, va faire un cours en face de la Sorbonne. Le jour où il aura à sa dévotion un ministre de sa caste, on l'entendra dans la Sorbonne même. Il a une pièce reçue au Théâtre-Français. Il imposera donc encore sa production dramatique à des gens qui, fatigués de leur journée d'affaires, seront mal en point pour la discuter. Méfions-nous, et préservons-nous ; cas de légitime défense, car c'est lui qui attaque. Or, cette attaque sera soutenue. Plus d'un extrémiste et plus d'un esthète en lisant cet article me traiteront de « crétin rétrograde » ou « d'écrivain alimentaire ». Ces injures, loin de me désoler, évoquent en moi des images précises et paisibles qui m'enchantent. Depuis que j'ai assisté au dévergondage mental de M. Henry Marx, moi aussi je me sens épique et lyrique, et ronflant, mais c'est pour écrire l'éloge de cet homme aux idées prosaïques, mais nettes, mais simples, mais saines, mais bornées surtout (*ô sublime modestie!*), de cet homme décrié et utile : *L'épicier français.*

Je vais m'y mettre.

René Benjamin.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Grèce. — *M. Rhallys a été chargé de constituer un nouveau cabinet, le* 15 *novembre, au lendemain des élections défavorables à M. Venizelos. Il a fait appel à MM. Gounaris, Calogheropoulos, etc., appartenant au parti constantinien, et a exigé tout de suite la démission du régent, l'amiral Coundouriotis. La régence a été confiée à la reine mère Olga* (20 *novembre*).

Le 21 *novembre, tandis qu'on acclamait dans les rues d'Athènes le nom de Constantin, des Français étaient molestés par la foule.*

Les fonctionnaires et officiers éloignés par M. Venizelos ont été réintégrés, mais on annonce en même temps que le moral des troupes helléniques d'Asie Mineure est devenu mauvais. En plusieurs endroits, les soldats abandonnent des positions aux Turcs kemalistes ou se démobilisent tout seuls (26 *novembre*).

Le 25, *M. Georgues Leygues et M. Lloyd George se sont rencontrés à Londres pour examiner, en même temps que la question grecque qui exige des décisions immédiates, la question russe et celle du plébiscite*

de Haute-Silésie. Le comte Sforza, ministre des Affaires étrangères italien, les a rejoints le 28.

Dans une note remise le 27, *lord Curzon a exposé le point de vue du gouvernement anglais, qui accepterait éventuellement le retour du roi Constantin, en échange de quelques garanties, mais sans reviser le traité de Sèvres.*

FRANCE, 30 novembre. — *La Chambre des députés se prononce par* 387 *voix contre* 209, *pour la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican.*

La cour d'assises de la Seine acquitte Aveni Rustem, le meurtrier d'Essad-Pacha que les Albanais considéraient unanimement comme un traître.

ALLEMAGNE, 14 novembre. — *Elections à la diète saxonne. Les socialistes majoritaires et les démocrates perdent de nombreux sièges au profit des conservateurs. A Dresde et à Leipzig, les partis « bourgeois » obtiennent la majorité absolue. Sous les Hohenzollern, la Saxe était un fief socialiste et avait mérité le surnom de « royaume rouge ».*

21 novembre. — *A Kattowitz (Haute-Silésie), un adjudant français est injurié par des étudiants soutenus par la foule.*

A Cuxhaven, des officiers de l'Entente, en visite dans une caserne, sont injuriés et menacés par des soldats allemands.

ANGLETERRE, 21 novembre. — *Les sinn-feiners assassinent pendant la nuit douze officiers anglais à Dublin.*

26 novembre. — *Arrestation de M. Arthur Griffith, « président intérimaire de la République irlandaise », et de plusieurs chefs sinn-feiners.*

28 novembre. — *Les sinn-feiners allument un immense incendie dans les entrepôts de coton de Liverpool.*

BELGIQUE, 19 novembre. — *Constitution du cabinet Carton de Wiart.*

AUTRICHE, 20 novembre. — *M. Mayer, chrétien-social, constitue le nouveau ministère. Les socialistes, battus aux dernières élections, en sont exclus.*

YOUGO-SLAVIE, 28 novembre. — *Elections générales à la Constituante. Sont élus* : 102 *radicaux*, 94 *démocrates*, 42 *communistes*, 51 *membres du parti paysan croate*, 33 *du parti paysan serbe*, 25 *de l'organisation musulmane yougo-slave.*

RUSSIE. — *La débâcle de Wrangel a eu pour conséquence immédiate l'écrasement des noyaux de résistance antibolchevique que constituaient Balakowitch en Russie Blanche et Petlioura en Ukraine. Le* 16 *novembre, les contingents ukrainiens ont évacué Kiew, et l'armée rouge est rentrée dans Kamenetz Podolsk. Le* 17, *elle s'est emparée de Kortch.*

En même temps, le gouvernement des soviets change d'attitude vis-à-vis de la Pologne. Les pourparlers de Riga traînent en longueur. Moscou aurait l'intention de remettre en question le libre passage entre la Russie et l'Allemagne.

Turquie. — *Les hostilités entre Turcs kemalistes et Arméniens ont repris. Le 22 novembre, la Ligue des nations a lancé un appel à l'Entente, lui demandant qu'une puissance soit désignée pour prendre les mesures nécessaires en vue de mettre un terme aux hostilités entre les belligérants.*

Le 24, le délégué du gouvernement du sultan est rentré à Constantinople, après une entrevue avec les chefs du gouvernement d'Angora. Ceux-ci seraient disposés à une entente, si le traité de Sèvres était revisé.

A. M.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante que M. Bénazet nous requiert d'insérer après l'avoir publiée, avec des commentaires, dans une autre revue. N'ayant aucun désir d'engager une polémique avec M. Bénazet, nous nous contenterons de dire que nous n'avons rien à ajouter aux documents que MM. Édouard Helsey et Henri Massis ont donnés ici.

Paris, 20 novembre 1910.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je prends connaissance d'un article paru dans le numéro de *la Revue universelle* du 15 novembre. MM. Édouard Helsey et Henri Massis me mettent en cause à propos de *la Trahison de Constantin.*

Ils laissent entendre que j'ai été « la dupe d'une illusion » en préconisant, en octobre 1916, « la conciliation des partis par des concessions réciproques » et paraissent me reprocher d'avoir spontanément engagé de « *funestes* négociations qui ont permis au beau-frère de Guillaume II de machiner savamment le guet-apens du 1er décembre ».

Je me contenterai aujourd'hui de poser aux auteurs de ces allégations les questions suivantes :

— Croient-ils vraiment que M. Guillemin et l'amiral Dartige du Fournet ne m'ont pas *eux-mêmes* prié de rester à Athènes et ensuite de négocier avec le roi Constantin?

— Avant toute visite au roi, nos agents diplomatique et militaire n'avaient-ils pas pris soin de me renseigner fort exactement sur ce que les gouvernements alliés désiraient obtenir de Constantin, en octobre 1916, pour assurer, du côté hellénique, la sécurité de notre armée d'Orient?

— L'attaché naval français est-il bien persuadé que ses agents — dont j'ai la liste complète — n'étaient pas eux-mêmes connus du roi et subventionnés par lui?

— Peut-on soutenir que ce fut une faute de ma part de réussir à arracher au roi des engagements *écrits* qui donnaient toute satisfaction à l'Entente et qui permettaient ultérieurement d'agir en toute liberté envers le beau-frère de Guillaume II?

— Aussi bien dans la première phase de ces négociations que dans la seconde, n'ai-je pas constamment prévenu nos agents de la néces-

sité d'exiger, *sans aucun retard*, l'exécution de la convention dont les termes étaient connus et approuvés par notre gouvernement et par les gouvernements alliés?

— N'ai-je pas fait part en même temps, par écrit, de mes inquiétudes sur la *versatilité* du roi?

— Peut-on supposer un instant que je n'ai pas été toujours très au courant de la correspondance télégraphique constamment échangée entre la cour de Grèce et l'Allemagne?

— N'avions-nous pas le contrôle des postes?

— Qu'importaient, dans ces conditions, ces relations connues qui nous fournissaient de précieux renseignements et qui ne pouvaient avoir aucune influence sur les résultats déjà obtenus, à savoir : *a*) signature de l'engagement royal ; *b*) démobilisation immédiate de la classe 1913 B ; *c*) ordre de retrait des troupes dans le Péloponèse ; *d*) liberté pour les vénizélistes d'aller combattre à nos côtés, etc.?

— La situation des armées, en Orient, s'étant profondément modifiée pendant mon séjour à Salonique, n'ai-je pas tenu à faire connaître en partant d'Athènes — le 8 novembre — et par télégramme envoyé sous le couvert du commandant en chef des forces navales de la Méditerranée — ce que je pensais des dangers nouveaux que présentait désormais l'exécution de la convention?

Après avoir ainsi multiplié les avertissements, puis-je, en conscience, être accusé de m'être trompé et, à un degré quelconque, être rendu responsable des tragiques événements de décembre?

J'invoque mon droit de réponse et je compte sur votre impartialité, monsieur le Directeur, pour publier cette courte lettre dans votre prochain numéro.

Veuillez, etc.

PAUL BÉNAZET.

Le Gérant : ROBERT TISNÉ.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 25764.

TABLE DES MATIÈRES

TOME III — Octobre-Décembre 1920.

Jacques BAINVILLE.	*Le Règne et les idées de Charles Ier d'Autriche* (avec des documents originaux).....	129	14
Maurice BARRÈS.... et Denys COCHIN .	*Pour la réorganisation scientifique de la France*.....	151	14
Éd. BARTHÉLEMY..	*La Sainte Alliance et la Société des Nations*.....	715	18
André BEAUNIER...	*Joubert et Mme de Vintimille*, I...	542	17
— ...	— II..	696	18
Louis BERTRAND...	*Nous autres Lorrains : la légende de notre mauvais caractère*.....	27	13
Serge de CHESSIN...	Lénine et l'Église russe.....	432	16
G. K. CHESTERTON.	*La Sphère et la croix* (roman), III.	67	13
— .	— — IV .	183	14
— .	— — V...	318	15
— .	— — VI .	444	16
— .	— — *fin* .	608	17
Léon DAUDET	*Les Œuvres dans les hommes :*		
—	I. *Victor Hugo ou la légende d'un siècle*.....	1	13
—	II. *Frédéric Mistral ou le génie équilibré*.....	257	15
—	III. *Émile Zola ou le romantisme de l'égout*.....	513	17
Lucien DUBECH.....	*Poèmes*	45	13
Cl André FAURE....	*L'Avenir de l'aviation*.....	302	15

Ambroise GOT.....	*La Vérité sur le procès de miss Cavell* (avec des documents originaux).....	673 **18**
Édouard HELSEY et Henri MASSIS..	*La Trahison de Constantin* (avec des documents inédits), I.....	399 **16**
— ..	*La Trahison de Constantin* (avec des documents inédits), II....	562 **17**
Émile HENRIOT	*La Flèche dans l'œil* (nouvelle)...	160 **14**
Pierre LASSERRE ..	*Comment vaincre la pensée allemande?*.....	424 **16**
— ..	*La Promenade insolite* (nouvelle), I.....	735 **18**
Charles Le GOFFIC.	*Joffre ou Galliéni?*.....	385 **16**
Louis Le PAGE.....	*L'Impérialisme du pétrole*.....	166 **14**
Armand LODS.....	*Les Associations cultuelles et l'Église catholique*.....	298 **15**
Jacques MARITAIN..	*Le Songe de Descartes*.....	593 **17**
Eugène MARSAN....	*Léon de Montesquiou*.....	280 **15**
W. d'ORMESSON	*Les Lettres du général Lyautey*...	49 **13**

LES IDÉES ET LES FAITS

LA VIE A L'ÉTRANGER

René Johannet.....	*Le Sinn-Fein*.....	94 **13**
—	*La France devant l'Europe*.....	201 **14**
—	*La France doit réagir en Orient*.....	467 **16**
—	*L'Effondrement de la paix orientale*.....	629 **17**
—	*Les Conséquences politiques de la paix*.....	757 **18**
Henri Albert.....	*Sous le masque de Zarathoustra*.....	98 **13**
Georges Bienaimé	*Mon voyage à Vilna*.....	477 **16**
M. Henriquet	*Le Cabinet Carton de Wiart et l'alliance franco-belge*.....	766 **18**
René Jupin.....	*La Politique française en Espagne*.....	209 **14**
Marc Logé	*La Haine des races en Amérique*.....	343 **15**
Jean Lorris	*La France et la Société des Nations*.....	638 **17**
J.-M. Martin.....	*Le Japon après la paix*.....	101 **13**
Alexandre Pilenco	*La Tragédie de Wrangel*.....	633 **17**
Saint-Brice	*La Toile de Pénélope des réparations*	337 **15**
Jean Vignaud.....	*Athènes pendant les élections*.....	763 **18**
Pierre Waline.....	*Les Étudiants allemands et leurs maîtres*...	204 **14**
***.....	*Avant l'assemblée de la Société des Nations : l'admission de l'Allemagne*.....	470 **16**

LES LETTRES

Pierre Lasserre.....	*Un roman de mœurs*.....	105	13
—	*Le Philosophe Alain*.....	347	15
—	*M. Georges Duhamel*.....	643	17
—	*Mme de Noailles*.....	769	18
Marc Lafargue	*Pierre Camo et le livre des Regrets*.....	213	14
Georges Le Cardonnel.	*A propos du prix Goncourt*.....	649	17
Henri Massis	*La Leçon de « Dominique »*.....	485	16
René de Planhol.....	*L'Amour et le secret ou la nouvelle histoire de Psyché*.....	492	16

LA PHILOSOPHIE

Jacques Maritain.....	*Les Antinomies du Progrès*.....	110	13
—	*Progrès et révolution*.....	357	15
N. Maurice-Denis.....	*La Pensée française et l'empirisme américain*	362	15

LES BEAUX-ARTS

Henri Longnon.....	*Le Prophète de la jeune école de peinture : Cézanne*.....	218	14
Roger Allard	*La Peinture au Salon d'automne*.....	495	16
—	*Le Style des arts appliqués. L'Exposition Georges Rouault*.....	774	18
Pierre Gusman.....	*Le Livre d'art moderne*.....	223	14

LES SCIENCES

Louis Dunoyer	*Sir Norman Lockyer et les progrès de l'astronomie*.....	226	14
J. Guiard.....	*Les Origines de la peste*.....	234	14

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Georges Valois	*La Défaite du bolchevisme en France*.....	367	15
—	*La Fin des comptes féeriques*.....	779	18
Louis Le Page.....	*La Bataille du pétrole*.....	783	18

L'HISTOIRE

Amédée Britsch.....	*Le Mémorial de la royauté française*.....	655	17

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

***.....	*M. Alexandre Millerand*.....	116	13
—.....	*Le cardinal Dubois*.....	238	14
—.....	*M. Pierre Benoît*.....	371	15
—.....	*M. André Lefèvre*.....	503	16
—.....	*M. Georges Mandel*.....	661	17

***	*Mrs Henry Asquith*	788	18
René Benjamin	*Les Démagogues*	506	16
—	*Un demi-dieu*	792	18
Amédée Britsch	*François Buloz au Théâtre-Français*	122	13
Lucien Dubech	*La Poésie au Théâtre-Français*	379	15
—	*La Scène et la guerre*	665	17
Pierre Gaxotte	*Les Régions libérées et le rôle de l'État*	251	14
Marcel Provence	*La Défense de nos richesses minières contre les Allemands*	243	14
Trygée	*Parti socialiste et C. G. T.*	374	15
A. M.	*Les Faits de la Quinzaine*	126	13
—	—	254	14
—	—	382	15
—	—	511	16
—	—	669	17
—	—	796	18

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 25848.